



16 mai 2008

Documents d'information

SG/Inf (2008) 8 Addendum

16 mai 2008

RELATIONS EXTERIEURES DU CONSEIL DE L'EUROPE EN 2007

Addendum au Rapport du Secrétaire Général à l'intention du Comité des Ministres

Table des matières

- A. Les relations internationales du Conseil de l'Europe : rétrospective
- B. Contribution aux relations extérieures du Conseil de l'Europe en 2007 :
 - l'Assemblée parlementaire
 - le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux
 - la Cour européenne des Droits de l'Homme
 - le Commissaire aux Droits de l'Homme.
- C. Programmes conjoints menés par le Conseil de l'Europe et la Commission européenne
- D. Liste des abréviations

Document élaboré par la Direction des Relations Extérieures

Internet : www.coe.int/sg/f/

TABLE DES MATIERES

A. RELATIONS EXTERIEURES DU CONSEIL DE L'EUROPE : RETROSPECTIVE

1. Union européenne

1.1	Droits de l'homme et libertés fondamentales	7
1.2	Etat de droit, coopération juridique et recherche de solutions à de nouveaux défis.....	10
1.3	Démocratie et bonne gouvernance	14
1.4	Stabilité démocratique	15
1.5	Dialogue interculturel et diversité culturelle	16
1.6	Education, jeunesse et promotion des contacts humains	17
1.7	Cohésion sociale.....	19
1.8	Modalités de coopération	20
1.9	Réunions et mécanismes visant à renforcer la coopération	21
1.10	Coopération interinstitutionnelle.....	23
1.11	Présence institutionnelle	26
1.12	Programmes conjoints	26
1.13	Visibilité du partenariat.....	27
1.14	Suivi	28

2. Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

2.1.	Coopération institutionnelle.....	29
2.1.1.	Réunions à haut niveau "2+2/3+3"	29
2.1.2.	Groupe de coordination CdE/OSCE.....	29
2.1.3.	Conseil permanent et Conseil ministériel.....	29
2.1.4.	Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité	29
2.2.	Organes spécialisés.....	30
2.2.1.	Haut Commissaire pour les minorités nationales.....	30
2.2.2.	Bureau des institutions démocratiques et les droits de l'homme (BIDDH)	30
2.2.3.	Représentant pour la liberté des médias.....	33
2.2.4.	Représentant et coordinateur pour la lutte contre la traite des êtres humains	33
2.2.5.	Unité pour l'action contre le terrorisme.....	34
2.2.6.	Coordinateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE.....	36
2.3.	Coopération sur le terrain	36
2.3.1.	Conseil et coopération politiques	36
2.3.2.	Démocratie et bonne gouvernance aux niveaux local et régional	36
2.3.2.1.	Coopération dans le domaine des réformes juridiques	36
2.3.2.2.	Renforcement des capacités	37
2.3.3.	Médias et société de l'information	37
2.3.4.	Réforme juridique	38
2.3.4.1.	Coopération	38

3. NATIONS UNIES

3.1	Assemblée Générale	39
3.1.1	Débat général	39
3.1.2	Sessions spéciales	39
3.1.3	Commissions de l'Assemblée Générale.....	39

3.1.4	Organes autonomes	40
3.1.4.1	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).....	40
3.1.4.2	Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés	41
3.1.4.3	Conseil des droits de l'homme	41
3.1.4.4	Comité pour l'élimination de la discrimination raciale	42
3.1.4.5	Comité des droits de l'enfant.....	42
3.1.4.6	Programme des Nations Unies pour le développement.....	42
3.1.4.7	Programme des Nations Unies pour l'environnement.....	43
3.1.4.8	Commission du droit international.....	43
3.2	Conseil de sécurité	44
3.2.1	Comité contre le terrorisme	44
3.2.2	Mission des Nations Unies au Kosovo	45
3.3	Conseil Economique et social.....	45
3.3.1	Commissions opérationnelles	45
3.3.1.1	Commission sur le statut de la femme	45
3.3.2	Commissions régionales	46
3.3.2.1	Commission économique pour l'Europe	46
3.3.3	Agences spécialisées	46
3.3.3.1	Organisation Internationale du Travail	46
3.3.3.2	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).....	47
3.3.3.3	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	47
3.3.3.4	Organisation Mondiale de la Santé	49
3.3.3.5	Banque mondiale	50
3.3.3.6	Fonds monétaire international	50
3.3.3.7	Union internationale des télécommunications.....	51
3.4	Cour internationale de justice	51
3.5	Secrétariat.....	52
3.5.1	Bureau des affaires juridiques.....	52
3.5.2	Département des questions politiques	52
3.5.3	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires	52
3.5.4	Département des affaires économiques et sociales	52
3.5.5	Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme	53
3.5.6	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime	55
3.5.7	Autres entités des Nations Unies	56
3.5.7.1	Programme conjoint des Nations Unies sur le VIH/SIDA.....	56
3.6	Alliance des civilisations	57
3.7	Couverture médiatique.....	57

4. Réunions tripartites CdE/OSCE/NU

.....	58
-------	----

5. Autres instances internationales

5.1.	Banque africaine de développement	59
5.2.	Union africaine	59
5.3.	Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science	59
5.4.	Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures	59
5.5.	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est	59
5.6.	Assemblée parlementaire asiatique.....	60
5.7.	Coopération économique de la mer Noire	60
5.8.	Initiative centro-européenne	60
5.9.	Centre international des hautes études d'agronomie méditerranéennes	60
5.10.	Communauté d'Etats indépendants	61

5.11.	Conseil des Etats de la mer Baltique	61
5.12.	Education Internationale	61
5.13.	Fondation européenne de la science	61
5.14.	Office européen de police	62
5.15.	Groupe d'action financière	62
5.16.	Fondation Jean Monnet pour l'Europe	63
5.17.	Conseil de coopération du Golfe	63
5.18.	Conférence de La Haye de droit international privé	63
5.19.	Commission internationale de l'Etat civil	63
5.20.	Comité international de la Croix Rouge	63
5.21.	Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale	63
5.22.	Organisation internationale de police criminelle	64
5.23.	Organisation internationale des migrations	64
5.24.	Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture	65
5.25.	Ligue des Etats Arabes	65
5.26.	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord	65
5.27.	Conseil nordique des Ministres	65
5.28.	Organisation des Etats américains	66
5.29.	Organisation de coopération et de développement économiques	66
5.30.	Organisation de la Conférence islamique	67
5.31.	Organisation Internationale de la Francophonie	68
5.32.	Assemblée parlementaire de la Méditerranée	68
5.33.	Conseil de coopération régionale	68
5.34.	Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est	69
5.34.1.	Réseau-santé de l'Europe du Sud-Est	69
5.35.	Agence mondiale antidopage	69

6. Relations avec des Etats non membres ayant le statut d'observateur auprès du Conseil de l'Europe

6.1	Canada	70
6.2	Saint-Siège	72
6.3	Japon	73
6.4	Mexique	74
6.5	Etats-Unis d'Amérique	76

7. Relations avec des Etats non membres

7.1	Algérie	78
7.2	Argentine	78
7.3	Australie	79
7.4	Bahamas	79
7.5	Barbade	80
7.6	Bolivie	80
7.7	Brésil	80
7.8	Burkina Faso	80
7.9	Cameroun	80
7.10	Chili	81
7.11	Chine	81

7.12	Colombie.....	81
7.13	Equateur	81
7.14	Egypte.....	81
7.15	Ethiopie.....	81
7.16	Guinée	82
7.17	Inde.....	82
7.18	Indonésie	82
7.19	Israël	82
7.20	Jamaïque	84
7.21	Jordanie	84
7.22	Kazakhstan	84
7.23	Kyrgyzistan	85
7.24	Liban	85
7.25	Malaisie.....	86
7.26	Ile Maurice	86
7.27	Maroc.....	86
7.28	Nouvelle Zélande.....	87
7.29	Nigéria.....	88
7.30	Pakistan	88
7.31	Panama.....	88
7.32	République de Corée.....	88
7.33	Sénégal.....	88
7.34	Afrique du Sud	89
7.35	Syrie.....	90
7.36	Tonga.....	90
7.37	Trinidad et Tobago.....	90
7.38	Tunisie	90
7.39	Uruguay	91
7.40	Vénézuéla.....	91
B.	CONTRIBUTION AUX RELATIONS EXTERIEURES DU CONSEIL DE L'EUROPE EN 2007	92
1.	l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe	92
2.	le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux.....	111
3.	le Commissaire aux Droits de l'Homme.....	114
4.	la Cour européenne des Droits de l'Homme.....	118
C.	PROGRAMMES CONJOINTS ENTRE LE CONSEIL DE L'EUROPE ET LA COMMISSION EUROPEENNE	121
D.	LISTE DES ABREVIATIONS	128

A. RELATIONS EXTERIEURES DU CONSEIL DE L'EUROPE EN 2007 : RETROSPECTIVE

1. UNION EUROPEENNE

Remarques techniques

Comme indiqué dans le rapport, les activités sont traitées dans cette partie selon la structure du MoU¹, puisque ce document, depuis sa signature, et le cadre dans lequel se développent les relations entre les deux organisations.

La nature complexe des activités les rendant parfois difficiles à classer selon la structure du MoU, certaines simplifications ont été opérées :

- cette partie a été classée selon les paragraphes du MoU figurant dans les encadrés, qui sont considérés comme les plus pertinents pour les activités du CdE. Toutefois, bon nombre d'activités relèvent de plusieurs sections du MoU ;
- les Programmes conjoints sont mentionnés en regard de l'intitulé approprié du MoU et non sous chaque rubrique thématique. Néanmoins, il convient de noter que dans un certain nombre de domaines (en particulier, la Jeunesse, le Dialogue interculturel et la Diversité culturelle), les Programmes conjoints constituent une part substantielle des activités ;
- de la même manière, les activités menées dans le cadre d'Accords partiels sont traitées sous l'intitulé « Coopération institutionnelle » ;

Il convient de noter que les chiffres indiqués concernent les paragraphes 16 à 55 du MoU. Les paragraphes 1 à 15, de nature plus générale (préambule, buts et principes de la coopération) ont été omis.

1.1. Droits de l'homme et libertés fondamentales

16. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne fonderont leur coopération sur les principes d'indivisibilité et d'universalité des droits de l'homme, le respect des normes définies en la matière par les textes fondamentaux des Nations Unies et du Conseil de l'Europe, en particulier la Convention de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales, et la préservation de la cohésion du système de protection des droits de l'homme en Europe.

17. L'Union européenne considère le Conseil de l'Europe comme la source paneuropéenne de référence en matière de droits de l'homme. Dans ce contexte, les normes pertinentes du Conseil de l'Europe seront citées comme référence dans les documents de l'Union européenne. Les décisions et conclusions de ses mécanismes de suivi seront prises en compte par les institutions de l'Union européenne lorsque cela est pertinent. L'Union européenne développera la coopération et les consultations avec le Commissaire aux Droits de l'Homme en matière de droits de l'homme.

Le **Mémorandum d'Accord** avec l'UE² a été conclu en mai 2007. Il reconnaît que le CdE est la source de référence dans toute l'Europe en matière de droits de l'homme et prévoit que les normes pertinentes du CdE seront cités dans les documents de l'UE.

Une conférence sur "**l'Europe contre la peine de mort**" a été organisée à Lisbonne le 9 octobre 2007 en coopération avec la Présidence de l'UE et la Commission européenne. Il a été instauré une "Journée européenne contre la peine de mort", et l'UE s'est jointe à cette initiative en décembre 2007.

¹ MoU = Memorandum of Understanding (en français : Mémorandum d'Accord)

² UE = Union européenne

La coopération entre l'UE et le CdE dans le domaine de la **bioéthique** s'est intensifiée en 2007 (voir également 1.7. "Cohésion sociale"). La Commission européenne a participé aux 32e et 33e réunions du Comité directeur sur la bioéthique (réunions plénières les 4 à 8 juin et 3 à 5 décembre 2007).

Voir également contribution de la Cour européenne des Droits de l'Homme (B.4.).

18. En préparant de nouvelles initiatives dans ce domaine, le Conseil de l'Europe et les institutions de l'Union européenne s'appuieront sur leurs expertises respectives selon le cas au travers de consultations.

Des représentants de la CE³ ont servi de coordinateurs pour d'autres Directions générales concernées, en particulier la DG Sanco⁴, la DG Entreprises et Industrie, et DG Emploi, Affaires sociales et Egalité des chances, notamment en ce qui concerne le projet de protocole sur les **essais génétiques à des fins de santé** du CdE.

La CE a également participé à des réunions avec le Comité directeur sur la **bioéthique** concernant l'élaboration d'un protocole additionnel sur la **génétique** (2-4 avril 2007) et l'élaboration de textes destinés à faciliter la mise en oeuvre du Protocole sur la **recherche biomédicale** (17-18 décembre 2007).

19. Dans le domaine des droits de l'homme et des libertés fondamentales, la cohérence de la législation de la Communauté et de l'Union européenne avec les conventions pertinentes du Conseil de l'Europe sera assurée. Ceci n'empêchera pas la législation de la Communauté et de l'Union européenne d'offrir une protection plus étendue.

20. Une adhésion rapide de l'Union européenne à la Convention de Sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales favoriserait considérablement la cohérence dans le domaine des droits de l'homme en Europe. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne examineront cette question plus avant.

Le Traité de Lisbonne, signé en décembre 2007, confirme l'engagement de l'UE à adhérer à la Convention européenne pour la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

21. La coopération entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne inclura la protection des personnes appartenant à des minorités nationales, la lutte contre les discriminations, le racisme, la xénophobie et l'intolérance, la lutte contre la torture et les mauvais traitements, la lutte contre la traite des êtres humains, la protection des droits des enfants, la promotion de l'éducation aux droits de l'homme et la liberté d'expression et d'information.

³ CE = Commission européenne

⁴ DG Sanco = Direction générale pour la santé et les consommateurs, Commission européenne

Dans le secteur des **médias et de l'information**, le Secrétariat du CdE a participé régulièrement à des réunions du Comité de contact de la CE établi par la Directive « Télévision sans frontières ».

De son côté, la CE a participé aux réunions du Comité permanent sur la télévision transfrontière et à celles de son Groupe de rédaction.

De plus, la CE a continué de suivre de près les travaux du Comité directeur sur les médias et les nouveaux services de communication, du Comité directeur sur la télévision sans frontières et de son Groupe de rédaction.

La CE a été représentée dans les activités suivantes organisées dans le cadre de la campagne de lutte du CdE **contre la traite des êtres humains** :

- 9e Séminaire régional d'information et de sensibilisation sur l'action contre la traite des êtres humains : mesures pénales et procédurales (Paris, 27-28 septembre 2007) ;
- Conférence sur le mécanisme de monitoring de la Convention du CdE sur la lutte contre la traite des êtres humains (Strasbourg, 8-9 novembre 2007).

Le CdE a participé activement à l'audition sur les **droits de l'enfance** organisée par le PE⁵ en avril 2007.

Le Coordinateur du Programme "**Bâtir une Europe pour et avec les enfants**" au sein du CdE a fait en sorte que notre organisation participe activement au Forum européen sur les droits des enfants (Berlin, 4 juin 2007) et a obtenu un siège dans le Groupe directeur créé pour le Forum qui s'est réuni le 12 juillet 2007.

Les coordinateurs de la CE et du CdE en matière de droits de l'enfant se sont réunis à deux reprises en 2007 pour discuter de la coopération sur des projets concrets tels que l'organisation du Forum européen sur les droits de l'enfant, un site Web convivial pour les enfants et une campagne de lutte contre la violence sexuelle.

Les *Lignes directrices de l'UE pour la promotion et la protection des droits de l'enfant* soulignent l'importance, entre autres, des instruments et normes clés du CdE dans ce domaine et s'engagent à en encourager la ratification et la mise en oeuvre.

L'UE a été représentée au Séminaire régional européen sur la protection et la promotion des droits de l'enfant (Kiev, 6-7 décembre 2007), organisé par le CdE en coopération avec le ministère ukrainien de la Justice.

22. L'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne renforcera les efforts de l'Union européenne visant à assurer le respect des droits fondamentaux dans le cadre du droit de l'Union et de la Communauté européenne. Elle respecte l'unité, la validité et l'efficacité des instruments utilisés par le Conseil de l'Europe pour contrôler la protection des droits de l'homme dans ses Etats membres. La coopération concrète entre le Conseil de l'Europe et l'Agence fera l'objet d'un accord de coopération bilatérale entre le Conseil de l'Europe et la Communauté européenne.

⁵ PE = Parlement européen

À la suite de la participation du Secrétaire Général à l'inauguration de l'**Agence des droits fondamentaux de l'UE (ADF)**⁶, Le Secrétariat du CdE a participé en tant qu'observateur aux réunions du Conseil d'administration de l'ADF, en même temps que la personnalité indépendante désignée par le CdE. Notre Organisation a été invitée à formuler ses commentaires sur le programme de travail de l'ADF pour 2008, commentaires qui ont été pris en compte.

Les négociations avec la Commission européenne sur l'**Accord CdE-CE concernant la coopération entre le CdE et l'ADF** ont été menées à terme avec succès. Le Comité des Ministres a approuvé le texte en juin 2007 et l'on attend l'approbation par le Conseil de l'UE début 2008.

Les bonnes relations déjà instaurées entre l'ECRI⁷ et le prédécesseur de l'ADF, à savoir l'Observatoire européen sur le racisme et la xénophobie, se sont poursuivies avec la nouvelle Agence.

Le CdE, le Gouvernement de la Suède et l'ADF ont organisé conjointement une conférence sur les femmes roms à Stockholm, en décembre 2007. La coopération sur la mise en oeuvre des politiques en faveur des Roms se poursuit et un questionnaire conjoint CdE/OSCE⁸ et ADF sur ce thème a été élaboré en 2007.

Le Secrétariat a également participé à une réunion de l'Intergroupe du Parlement européen "Quart Monde" à Strasbourg pour discuter des futurs domaines de travail avec l'ADF.

Un certain nombre d'activités dans le domaine des droits de l'homme et des libertés fondamentales s'intègrent bien au contexte des Programmes conjoints entre le CdE et la Commission européenne. Voir également la rubrique « Programmes conjoints » (1.11. et C.).

1.2. État de droit, coopération juridique et recherche de solutions à de nouveaux défis

23. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne s'emploieront à élaborer des normes communes promouvant ainsi une Europe sans clivages, sans préjudice de leur autonomie décisionnelle.

24. Gardant cela à l'esprit, la coopération juridique devrait être encore développée entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne en vue d'assurer la cohérence entre la législation de la Communauté et de l'Union européenne et les normes des conventions du Conseil de l'Europe. Ceci n'empêchera pas la législation de la Communauté et de l'Union européenne d'adopter des règles de plus grande portée.

En décembre 2007, une réunion a été organisée entre la Commission européenne pour l'efficacité de la justice du CdE et la CE afin de passer en revue la coopération. L'organisation du **prix de la Balance de Cristal** a été évoquée. Ce prix avait été créé en

⁶ ADF = Agence des droits fondamentaux, UE

⁷ ECRI = Commission européenne contre le racisme et l'intolérance, du CdE

⁸ OSCE = Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

2005 par le CdE et la CE pour récompenser les pratiques novatrices dans le domaine de la justice civile en Europe.

La **Journée européenne de la justice civile**, une initiative conjointe du CdE et de la CE, se déroule chaque année en octobre pour sensibiliser les Européens à la justice civile.

Le **GRECO**⁹ a assuré l'interaction avec ses homologues de l'UE par le biais de diverses initiatives :

- dialogue et consultations ciblées avec de hauts responsables de la Commission européenne, par le biais de la participation et de l'apport de contributions à des réunions d'experts, ainsi que réunions avec des représentants des administrations nationales concernant les rapports de progrès ;
- participation à des activités de formation (par exemple séminaire TAIEX¹⁰ à Bucarest destiné à former des agents publics roumains à des instruments de prévention et de lutte contre la corruption au sein de l'administration publique, à la lumière de la jurisprudence du GRECO).

Le Comité des Ministres a donné son accord en octobre 2007 au nouveau mandat de **MONEYVAL**¹¹ qui inclut la Directive 2005/60/CE du Parlement européen et celle du Conseil de l'UE du 26 octobre 2005 ("3e Directive UE ABL¹²") ainsi que ses dispositions de mise en oeuvre, soulignant par ailleurs la position sans équivalent de MONEYVAL en tant que le seul mécanisme international de monitoring évaluant des normes à la fois mondiale et européenne.

La Communication de la CE (mai 2007) sur la cybercriminalité et les Conclusions du Conseil des 8 et 9 novembre 2007 exprimant un soutien déterminé à la Convention sur la cybercriminalité en Europe et ailleurs dans le monde sont une bonne base pour renforcer la coopération entre le CdE et l'UE.

Le Comité des Ministres a approuvé la demande du CdE pour obtenir le statut d'observateur auprès du LAP¹³ le 7 novembre 2007. Ceci permettra au CdE d'approfondir la coopération et de développer des activités avec le LAP : sensibilisation des entreprises privées et des fournisseurs de services Internet, échange de bonnes pratiques, formation destinée aux organes répressifs et à l'appareil judiciaire, et mise en oeuvre de procédures renforçant la coopération internationale.

⁹ GRECO = Groupe d'Etats contre la Corruption, CdE

¹⁰ TAIEX = assistance technique et échange d'informations. TAIEX est un instrument de l'Unité "Renforcement institutionnel" auprès de la Direction générale de la Commission européenne. Il apporte une assistance technique aux pays dans les domaines du rapprochement, de la mise en application et du renforcement de la législation de l'UE.

¹¹ MONEYVAL = Secrétariat du Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux - CdE

¹² ABL= antiblanchiment

¹³ LAP = *London Action plan* - Plan d'Action de Londres (Forum international des autorités de lutte contre le pourriel)

En août 2007, l'EMEA¹⁴ a consulté le Secrétariat sur un projet de note d'orientation pour la définition de biomarqueurs génésiques, pharmacogénomiques, pharmacogénétiques, de données génomiques et de catégories de codage d'échantillons pour vérifier la compatibilité avec les termes utilisés dans les recommandations du CdE.

25. A cette fin, et dans la mesure nécessaire, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne se consulteront à un stade précoce du processus d'élaboration de leurs normes.

Dans le cadre des suites données au **Séminaire sur l'élaboration de normes pour l'assistance aux victimes de terrorisme** (Louvain, 9-10 novembre 2007) et en vue de la préparation de la Conférence de Tilburg, dans l'objectif d'adopter les projets de normes susmentionnés, le CODEXTER¹⁵ formulera ses commentaires sur les projets de normes pour l'assistance aux victimes au terrorisme.

Dans le domaine de la lutte contre la criminalité économique, le CdE a parrainé un atelier de la Conférence sur l'escroquerie et le vol d'identité ; la logistique du crime organisé (Tomar, 7-9 Novembre 2007) organisée par le Ministère de l'Intérieur portugais, dans le cadre de la présidence portugaise de l'UE. La participation à cette manifestation était également importante étant donnée la proposition de la CE d'élaborer une législation sur le vol d'identité.

Les conclusions des évaluations du **GRECO**, et les recommandations pertinentes correspondantes, ont continué d'être prises en compte par les services concernés de l'UE pour l'élaboration de documents clés accordant une assistance financière liée.

Le Groupe de spécialistes sur les **produits pharmaceutiques contrefaits** élabore actuellement un rapport contenant des éléments majeurs pour une future convention possible relative à la lutte contre la contrefaçon de produits pharmaceutiques et autres crimes de même nature. Un représentant de la CE a contribué à la préparation du rapport durant les deux premières réunions en octobre et décembre 2007 et a confirmé sa participation à la troisième réunion, devant se tenir en mars 2008, au cours de laquelle le rapport sera finalisé.

26. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne continueront à s'employer à développer des formes de coopération appropriées pour répondre aux défis auxquels sont confrontées les sociétés européennes et pour renforcer la sécurité des personnes, notamment dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité organisée, la corruption, le blanchiment d'argent et d'autres défis modernes, y compris ceux résultant du développement de nouvelles technologies.

Les représentants du Conseil de l'Union européenne et de la Commission européenne ont participé aux 12e et 13e réunions du Comité d'experts du CdE sur le **terrorisme**, qui ont eu lieu respectivement en avril et en octobre 2007.

¹⁴ EMEA = L'Agence Européenne pour l'Evaluation des Médicaments (EMEA) de l'UE. L'EMEA est responsable de la coordination des ressources scientifiques existantes mises à sa disposition par les Etats membres pour l'évaluation, la supervision et la pharmacovigilance en matière de médicaments.

¹⁵ CODEXTER = Task Force contre le terrorisme CdE

Des membres du CODEXTER ont pris part à la réunion de consultation de la CE sur la lutte contre l'utilisation d'Internet à des fins terroristes (Bruxelles, 20 mars 2007) et au Séminaire sur l'élaboration de normes pour l'assistance aux victimes du terrorisme organisée avec le soutien financier du Programme VICT¹⁶ de la CE (Louvain, 9-10 novembre 2007).

Le Coordinateur du CdE pour la lutte contre le terrorisme a participé à de nombreuses reprises à des manifestations organisées dans le cadre du Programme régional de coopération dans le domaine de Justice et Affaires Intérieures (Programme Justice EuroMed) pour les partenaires méditerranéens (à Barcelone, 18-21 juin 2007). Ce programme vise principalement à encourager l'échange d'expériences, de connaissances et de bonnes pratiques et à établir un réseau euroméditerranéen dans le domaine de la coopération juridique.

Le CE finance un programme pour le développement de la protection des **données** dans le cadre du système de registre d'état civil de l'Albanie (mars 2007 - septembre 2008), en cours de mise en oeuvre par le CdE en coopération avec l'OSCE.

La CE a régulièrement participé en tant qu'observateur aux travaux du Comité consultatif (et du Bureau) de la Convention pour la protection des individus concernant le traitement automatique des données personnelles.

Des représentants de la CE et du Secrétariat du Conseil de l'UE ont participé à la plénière du **Comité sur les problèmes criminels**, qui a eu lieu du 18 au 22 juin 2007, aux deux dernières réunions du Comité d'experts sur la **Protection des enfants contre l'exploitation et l'abus sexuels** en février et mars 2007, et à la réunion plénière du Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes consacrée à la **Coopération en matière pénale**, en novembre 2007.

Un représentant de la CE a participé aux réunions du Conseil pour la **coopération pénologique** dans le cadre des travaux sur le projet de Règles européennes pour les délinquants juvéniles et sur un projet de recommandation concernant la probation et les services postérieurs aux soins en Europe.

L'UE, par le biais de la CE et du Secrétariat Général du Conseil, est observateur auprès de **MONEYVAL**.

Le Secrétaire exécutif de MONEYVAL participe activement aux travaux de la CE sur les besoins de l'UE en matière de politiques pour la collecte de données relatives au blanchiment d'argent.

Le CdE a participé à la Conférence sur la **cybercriminalité** organisée par la CE (Bruxelles, 15-16 novembre 2007).

Le CdE a pris part au 3e Atelier conjoint LAP - CNSA¹⁷ (Washington DC, 9-11 octobre 2007).

¹⁶ VICT = Groupe de spécialistes de l'UE sur les recours pour les victimes de crimes

¹⁷ CNSA = Réseau de contact de l'UE pour les autorités de lutte contre les pourriels

Il convient de noter que le Statut et le Règlement du GRECO ainsi que les Conventions de droit pénal et civil contre la corruption (STE n° 173 et 174) prévoient la participation de la Communauté européenne au GRECO.

La CE et l'Agence européenne de l'environnement ont participé à des réunions du groupe d'experts sur les espèces étrangères invasives (**Convention de Bern**), organisées en Islande en mai 2007, et sur le Changement climatique et la diversité, organisées à Strasbourg en juin 2007. En outre, la CE apporte un soutien à une publication du CdE sur le Réseau écologique paneuropéen.

Un certain nombre d'activités dans le domaine de l'Etat de droit, de la coopération juridique et traitant de nouveaux problèmes s'intègrent dans le contexte des Programmes conjoints entre le CdE et la CE. Se reporter à la rubrique « Programmes conjoints » (1.11. et C.).

En outre, il convient de noter qu'un certain nombre d'activités relevant de l'Etat de droit, de la coopération juridique et du traitement de nouveaux problèmes se retrouvent sous la rubrique "coopération interinstitutionnelle" (1.9.).

1.3. Démocratie et bonne gouvernance

27. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne tireront mutuellement profit de leur expertise et de leurs activités en vue de promouvoir et de renforcer la démocratie et la bonne gouvernance, et de développer l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'une plus grande participation des femmes à la prise de décision dans la vie publique.

La CE a participé au Symposium sur la **E-Démocratie**: nouvelles opportunités pour renforcer la participation civique, organisé par le Comité *ad hoc* du CdE sur la E-Démocratie.

Dans le domaine de **l'égalité entre les sexes**, la CE a le statut d'observateur auprès du Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes et a été représentée à la 38e réunion de ce dernier (Strasbourg, 28-30 novembre 2007).

Un membre du Secrétariat a participé à la 31e réunion du Comité consultatif de la Commission européenne sur l'égalité des chances pour les femmes et les hommes (Bruxelles, 16 novembre 2007).

28. Ils feront plein usage de l'expertise de la Commission de Venise. Ils coopéreront, dans le cadre du Forum sur l'avenir de la démocratie, à la promotion de la démocratie, de la participation des citoyens, du développement démocratique et de la bonne gouvernance. Ils examineront l'utilisation des nouvelles technologies dans ce contexte.

Des représentants de la CE ont pris part à toutes les sessions plénières de la **Commission de Venise**¹⁸ durant la période objet du présent rapport.

Tout au long de l'année, la Commission de Venise a coopéré étroitement avec le Représentant spécial de l'UE pour la Moldova et coordonné les efforts avec le Représentant spécial de l'UE pour le Caucase du Sud.

¹⁸ Commission de Venise = Commission européenne pour la démocratie par le droit, CdE

Une étroite coopération a été maintenue avec le Conseil de l'UE en particulier concernant la situation constitutionnelle en Ukraine.

La Commission de Venise a intensifié sa coopération avec la Commission européenne en Europe du Sud-Est et en Asie centrale.

La CE a participé activement à des travaux liés à la nouvelle Constitution de Serbie et suivi de près les activités au Monténégro.

La CE a été représentée à la Session de 2007 du **Forum pour l'avenir de la démocratie** à Stockholm/Sigtuna et a participé aux travaux du Conseil consultatif du Forum.

L'évaluation du **Réseau des Ecoles européennes d'études politiques**, un projet conjoint CdE/EU, achevée en août 2007 a permis au CdE et à la CE d'intégrer des recommandations pertinentes visant à renforcer le réseau d'écoles, l'échange de bonnes pratiques et la gestion administrative et financière du projet. La CE a été représentée à l'ouverture de l'Université d'été 2007 des EEEP¹⁹.

29. Ils exploreront les possibilités de travailler plus étroitement dans le domaine de la coopération régionale et transfrontalière. Ils s'emploieront à promouvoir la démocratie locale, compte tenu de la contribution qu'elle peut apporter à la réalisation des objectifs qu'ils partagent. Ils devraient faire bon usage du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe et du Comité des régions de l'Union européenne, ainsi que du Centre d'expertise pour la réforme de l'administration locale.

Un certain nombre d'activités dans le domaine de démocratie et bonne gouvernance s'intègrent dans le contexte des Programmes conjoints entre le CdE et la CE. Se reporter aux points "Programmes conjoints" (1.11. et C.) et "Coopération interinstitutionnelle" (1.9.).

1.4. Stabilité démocratique

30. Gardant à l'esprit leur objectif commun qui est de promouvoir et renforcer la stabilité démocratique en Europe, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne intensifieront leurs efforts communs en vue d'enrichir les relations paneuropéennes, y compris une coopération accrue dans les pays participant à la Politique européenne de voisinage ou au Processus d'élargissement de l'Union européenne, en tenant dûment compte des compétences spécifiques des deux institutions et conformément au respect par les Etats membres du Conseil de l'Europe de leurs obligations et engagements.

31. Cette coopération, afin de promouvoir la démocratie et la participation des citoyens, inclura également les Etats ayant vocation à devenir membres du Conseil de l'Europe.

Durant toute la période objet du présent, des consultations étroites ont eu lieu régulièrement entre la CE et le Secrétariat du CdE sur des questions politiques présentant un intérêt pour les deux organisations ou lorsqu'un sujet ou une question spécifique justifierait un échange de vues. De plus, un certain nombre de réunions,

¹⁹ EEEP = Ecoles européennes d'études politiques

concernant pour l'essentiel les Directions respectives de la Commission européenne, ont été organisées comme suit :

- réunion de consultation à Bruxelles avec la DG Elargissement pour faire le point sur **les situations par pays** présentant un intérêt commun et discuter des modalités de l'**Instrument de Préadhésion** pour les pays candidats, en vue de réaliser éventuellement des Programmes conjoints à l'avenir (février 2007) ;
- réunion de consultation avec la DG Relex²⁰ à Bruxelles pour discuter des travaux communs dans le cadre de la **Politique européenne de voisinage** (21 mars 2007) ;
- réunion annuelle de consultation régulière à Strasbourg concernant les pays candidats et candidats potentiels à l'adhésion à l'UE afin de transmettre la contribution du CdE aux rapports d'avancement de la CE pour chacun d'entre eux (juin 2007) ;
- participation du CdE à la réunion au niveau ministériel dans le cadre de la **Politique européenne de voisinage** à Bruxelles (septembre 2007).

32. Pour intensifier la coopération dans les domaines mentionnés dans ce chapitre, ils procéderont régulièrement à des échanges de vues et, le cas échéant, mèneront des activités leur permettant de se soutenir et de se renforcer mutuellement ainsi que des programmes conjoints tels que décrits au paragraphe 52 ci-dessous.

Les contacts et consultations avec l'UE **dans ce domaine** sont très étroits et réguliers. Des représentants spéciaux du Secrétaire Général du CdE participent pleinement aux mécanismes internationaux de coordination dans ce secteur. En outre, les **missions de monitoring** du CdE en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro et en Serbie ainsi que les missions de bilan en Géorgie, en Moldova et en Ukraine et le "Groupe Ago"²¹ entretiennent des échanges réguliers avec des représentants d'organisations partenaires sur le terrain.

1.5. Dialogue interculturel et diversité culturelle

33. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne coopéreront pour développer le dialogue interculturel et la diversité culturelle en vue de promouvoir le respect des droits de l'homme et la compréhension mutuelle entre les cultures en Europe. Ce dialogue constitue un élément important dans la lutte contre toutes les formes de discrimination, de racisme et de xénophobie.

La CE a été représentée dans les discussions préparatoires sur le « **Livre blanc sur le dialogue interculturel** » au niveau du Comité des Ministres du CdE.

Des contributions majeures du CdE à l'**Année européenne du dialogue interculturel** sont prévues très prochainement (Echange de 2008 sur la dimension religieuse du dialogue interculturel, les villes interculturelles, la Campagne de lutte contre la discrimination, la publication des arrêts pertinents de la CEDH²² et les premières conclusions du Centre européen de ressources pour l'éducation à la citoyenneté

²⁰ DG RELEX = Direction générale des relations extérieures de la Commission européenne

²¹ Groupe Ago = CdE, Groupe de suivi pour l'Arménie et l'Azerbaïdjan

²² CEDH = Cour européenne des droits de l'homme

démocratique et l'éducation interculturelle) ; ces activités seront menées en coopération avec l'UE.

La Commission européenne pour le plurilinguisme a participé à une table ronde sur le thème du « **plurilinguisme et dialogue interculturel** 08 : une perspective régionale » qui s'est tenue au Centre européen des langues vivantes (Graz, 14 décembre 2007).

En juillet 2007, le Secrétariat a été invité à apporter une contribution à une audition sur la **discrimination linguistique**, organisée par l'un des groupes politiques du PE à Bruxelles. Une réunion avec la Commission européenne sur le plurilinguisme a également eu lieu à Strasbourg en juillet 2007.

Il convient de noter qu'un certain nombre d'activités relevant également du dialogue interculturel et de la diversité culturelle sont traitées sous les rubriques "Coopération institutionnelle" (1.9.). Ces activités concernent le Centre Nord-Sud²³.

En outre, un nombre considérable d'activités dans le domaine du dialogue interculturel et de la diversité culturelle relève aussi des Programmes conjoints entre le CdE et la CE. Se référer à la rubrique "Programmes conjoints" (1.11. et C.).

34. L'Union européenne examinera sa participation à la plate-forme ouverte de coopération interinstitutionnelle pour le dialogue interculturel initiée par le Conseil de l'Europe et l'UNESCO lors de la Conférence ministérielle de Faro.

35. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne promouvront les idées et valeurs en faveur de la diversité culturelle tant dans leurs Etats membres respectifs que dans les enceintes internationales pertinentes. Dans cet esprit, le Conseil de l'Europe promouvra la ratification et la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles par ses Etats membres. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne promouvront sa ratification et sa mise en œuvre par leurs partenaires internationaux.

1.6. Education, jeunesse et promotion des contacts humains

36. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne coopéreront pour édifier une société fondée sur la connaissance et promouvoir une culture démocratique en Europe, en développant notamment la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme. Ils soutiendront le processus de Bologne visant à créer un Espace européen de l'enseignement supérieur d'ici 2010 et appuieront les réseaux d'éducation et les échanges d'étudiants à tous les niveaux.

Dans le cadre du projet "**Citoyenneté active pour la Démocratie**", le CdE a accueilli une réunion d'un réseau d'experts²⁴ (Strasbourg, 2-3 juillet 2007) et commandité des études sur des indicateurs pour l'éducation à la citoyenneté active. Il est prévu de publier un ouvrage commun CdE/CE sur le processus d'élaboration d'indicateurs.

²³ Centre Nord-Sud = CdE, Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales

²⁴ Etabli conjointement en 2006 par le CdE et le Centre de recherche sur la formation tout au long de la vie, en fonction d'indicateurs et de benchmarks de la Commission européenne

Le CdE a participé à la réunion de la Commission de l'UE sur l'éducation organisée à Dresde le 14 juin 2007 et présenté les conclusions de la 22^e Session de la Conférence des ministres européens de l'Education ainsi que le MoU. Dans ce contexte, la Commission de l'éducation s'est réjouie de la perspective d'une coopération accrue entre les deux organisations concernant le **Centre européen de ressources pour l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation interculturelle** qui va être établi à Oslo.

Dans le domaine de la **reconnaissance des qualifications**, la Réunion annuelle des réseaux ENIC²⁵ et NARIC²⁶ s'est tenue à Bucarest (17-19 juin 2007) et une réunion conjointe du Bureau de l'ENIC et du Conseil consultatif du NARIC a été organisée à Bruxelles (3-5 décembre 2007).

La coopération avec la CE pour faire progresser la réforme de l'enseignement supérieur s'est poursuivie dans le cadre de **l'Espace européen de l'enseignement supérieur**, connu sous le nom de "**Processus de Bologne**":

- Réunion du Groupe de suivi de Bologne (Berlin, 5-6 mars 2007, 16-17 avril 2007 ; Lisbonne, 2-3 octobre 2007) ;
- Forum du CdE sur les cadres de qualifications de l'enseignement supérieur (Strasbourg, 11-12 octobre 2007) ;
- Groupe de coordination de Bologne pour les cadres de qualifications (Strasbourg, 26 novembre 2007).

Des activités supplémentaires dans le domaine de l'éducation relèvent des Programmes conjoints entre le CdE et la CE. Veuillez vous référer à la rubrique "Programmes conjoints" (1.11. et C.) ainsi qu'à la rubrique "Coopération institutionnelle" (1.9.) pour ce qui est de l'Accord partiel du Centre européen des langues vivantes.

Dans le cadre de l'Europass²⁷, des normes ont été incluses concernant les **compétences linguistiques** (Curriculum Vitae et, en particulier, Passeport européen pour les langues).

Le CdE a participé régulièrement à des réunions mensuelles de l'Intergroupe du PE pour les minorités traditionnelles, les Régions constitutionnelles et les langues régionales, à Strasbourg.

37. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne intensifieront leur coopération dans le domaine de la jeunesse en menant et en prenant part à des programmes et des campagnes propres à donner aux jeunes les moyens de participer activement au processus démocratique et en facilitant les échanges.

Le partenariat du CdE et de la CE dans le secteur de la **jeunesse** se focalise sur les thèmes suivants : "Formation des leaders de jeunesse et leaders de jeunesse européens", « Coopération euro-méditerranéenne dans les questions de jeunesse » et « Recherches sur la jeunesse ». Le partenariat apporte une valeur ajoutée aux programmes des deux institutions et de leurs partenaires institutionnels, stimule la coopération, la complémentarité et les synergies et renforce l'impact du partenariat sur

²⁵ ENIC = Réseau européen des Centres d'information

²⁶ NARIC = Centres nationaux d'information sur la reconnaissance des diplômes

²⁷ Europass = Cadre pour la transparence des Qualifications, UE

les politiques et activités menées en Europe et ailleurs dans le domaine de la jeunesse. L'Accord de partenariat en vigueur va du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2009.

Dans ce contexte, un nombre considérable d'activités dans le secteur de la jeunesse rentre dans le cadre de Programmes conjoints entre le CdE et la CE. Se référer à la rubrique "Programmes conjoints" (1.11. et C.).

Il convient de noter en particulier que le Programme conjoint "**Accord cadre de partenariat dans le domaine de la jeunesse**" recouvre les programmes suivants :

- Formation à la citoyenneté européenne (7 sessions déjà terminées) ;
- Qualité, reconnaissance et visibilité du travail de jeunesse (étude approfondie) ;
- Développement des politiques de jeunesse et recherche sur la jeunesse (5 séminaires) ;
- Le Centre des connaissances européennes de la politique des jeunes, un guichet unique et une base de données pour accéder à des connaissances sur la jeunesse dans toute l'Europe ;
- Information et Communication (publications en ligne et autres, élaboration d'un kit de formation).

Il convient de noter qu'un certain nombre d'activités dans le secteur de la jeunesse et du sport se retrouvent dans la rubrique "Coopération institutionnelle" (1.9.). Ces activités concernent l'Accord partiel élargi sur le Sport.

38. Ils encourageront des échanges de bonnes pratiques concernant la libre circulation des personnes, en vue d'améliorer les contacts de personne à personne entre les Européens sur l'ensemble du continent.

1.7. Cohésion Sociale

39. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne coopéreront dans le domaine de la cohésion sociale en s'appuyant sur la Charte sociale du Conseil de l'Europe et les textes pertinents de l'Union européenne.

Dans le cadre de la **Charte sociale européenne**, le Secrétariat a participé à un séminaire de la CE sur la protection sociale (Sofia, 29-30 mai 2007).

La Table ronde « De nouvelles synergies pour une Europe inclusive et cohésive », organisée par le CdE et le Réseau européen pour les initiatives éthiques et responsables, avec le soutien de la CE (Paris, 13-14 décembre 2007), a permis de discuter des synergies entre les stratégies d'inclusion sociale au niveau européen et national ainsi que des initiatives reposant sur la solidarité au niveau local.

40. S'appuyant sur leurs cadres respectifs, ils soutiendront les efforts déployés par les Etats membres pour échanger des bonnes pratiques en matière de cohésion sociale et de solidarité - notamment en ce qui concerne la lutte contre la violence, la pauvreté et l'exclusion, la protection des groupes vulnérables - ainsi que pour élaborer des politiques plus efficaces dans ce domaine.

La CE contribue aux travaux du Groupe de spécialistes du CdE sur la **Contrefaçon des produits pharmaceutiques** chargé d'élaborer un rapport avec les principaux éléments d'une possible convention du CdE sur la lutte contre la contrefaçon des médicaments.

La CE coopère avec le Forum de coordination européen pour le Plan d'Action 2006-2015 du CdE 2006-2015 dans le domaine du handicap, en particulier dans des domaines tels que l'accessibilité, la désinstitutionnalisation et les services de communauté. La CE a été représentée à la 1^{er} réunion de ce Forum (Strasbourg, 26-27 avril 2007).

Le CdE a été représenté à des réunions du Groupe de haut niveau de la Commission européenne sur le Handicap (31 mai -1 juin et 11-12 octobre 2007).

Le Secrétariat du CdE participe à des réunions régulières de Hauts responsables médicaux de l'UE et à des réunions du Groupe de haut niveau sur les services de santé et de soins : Groupe de travail sur la sécurité des patients.

La coopération s'est poursuivie entre les réseaux **MISSCEO**²⁸ et **MISSOC**²⁹. Ces réseaux complémentaires produisent des informations remises à jour chaque années sur la protection sociale dans les Etats membres.

Dans le domaine des **migrations**, la CE a participé aux réunions suivantes :

- 53^e réunion du CDMG³⁰ (14-16 mai 2007) ;
- réunion de coordination entre le Secrétariat du CdE et la CE (Bruxelles, 11 septembre 2007) ;
- Séminaire technique pour préparer un chapitre de la 3^e édition du Manuel de l'UE sur l'Intégration, organisé dans le cadre du Programme INTI³¹ (Paris, 26-27 novembre 2007).

Le Secrétariat du CdE a été invité à faire une intervention lors de la Conférence sur "Ethique, Recherche et Mondialisation" organisée par la CE (Bruxelles, 14-15 mai 2007). A cette occasion, la CE a exprimé son souhait d'intensifier la coopération avec le CdE dans le domaine de la **bioéthique** (*voir également rubrique 1.1. - Droits de l'homme et libertés fondamentales.*)

Une session conjointe sur les **neurosciences** de la Conférence européenne des Comités nationaux d'éthique du CdE et du Forum des Conseils nationaux d'éthique, organisée par la CE, s'est tenue le 23 mai 2007 à Berlin.

Le Secrétariat du CdE a également été invité aux réunions bisannuelles du Forum de l'UE sur les **Conseils nationaux d'éthique**, organisées à Berlin (24-26 mai 2007) et à Lisbonne (11-12 octobre 2007).

Le Secrétariat du CdE a contribué régulièrement à la lettre d'information "*Ethically Speaking*" du Groupe européen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies, de la CE.

²⁸ MISSCEO = Système d'information mutuelle sur la protection sociale du Conseil de l'Europe

²⁹ MISSOC = Système d'information mutuelle sur la protection sociale dans les Etats membres de l'UE, de l'EEE et de la Suisse

³⁰ CDMG = Comité européen des migrations, CdE

³¹ INTI = programme de financement de l'UE promouvant l'intégration des ressortissants de pays tiers

A l'occasion du Séminaire européen sur les "**Tests génétiques en accès libre et pharmacogénétique** : quels enjeux individuels et collectifs en Europe ?" organisé à Paris le 2 octobre 2007, des membres du GEE³² ont présenté le thème des défis individuels et collectifs.

Le 30 novembre 2007, un don de la CE a été octroyé au CdE pour l'organisation d'une Conférence sur **la recherche biomédicale**.

Il convient de noter qu'un certain nombre d'activités relevant également de la cohésion sociale sont traitées sous la rubrique "Coopération interinstitutionnelle" (1.9.) car elles concernent des accords partiels.

En outre, un certain nombre d'activités dans le domaine de la cohésion sociale rentrent dans les Programmes conjoints entre le CdE et la CE. Veuillez vous référer à la rubrique "Programmes conjoints" (1.11. et C.).

1.8. Modalités de coopération

41. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, dans leurs cadres d'intervention respectifs, se consulteront régulièrement et étroitement tant au niveau politique que technique sur les questions relevant des domaines prioritaires communs décrits ci-dessus.

42. Ils devraient continuer à élaborer des activités conjointes et à coopérer par le biais des structures, processus et initiatives spécialisées du Conseil de l'Europe ainsi que des institutions compétentes de l'Union européenne.

43. Cette coopération devrait inclure :

- un dialogue renforcé sur les grandes orientations politiques afin de définir des priorités communes et de développer des stratégies concertées à moyen ou long terme ;
- un échange régulier d'informations et la définition de prises de positions et d'initiatives communes ;
- une coordination accrue des activités opérationnelles dans les domaines prioritaires ;
- une consultation accrue entre réseaux/instances ayant des activités dans le même domaine de priorité ou d'intérêt ;
- un partenariat avec les Etats qui bénéficient des activités, programmes et autres initiatives communes menés dans ce cadre ;
- l'organisation d'activités et de manifestations conjointes.

Le 20 février 2007, un échange de vues a eu lieu avec le Directeur pour la coordination de la **Politique européenne de voisinage** au sein du Groupe de Rapporteurs sur la démocratie du Comité des Ministres du CdE.

En novembre 2007, le Directeur général de la Direction générale des Droits de l'Homme et des Affaires juridiques du CdE et le **Directeur général de la Direction générale sur la Justice, la liberté et la sécurité, de la Commission européenne**, se sont rencontrés à Bruxelles pour discuter, entre autres, des suites à donner au MoU. Depuis, un échange de lettres est intervenu entre les deux Directeurs généraux, qui a permis de décider de poursuivre ces réunions en 2008.

³² GEE = Groupe européen d'éthique des sciences et des nouvelles technologies

Deux réunions entre la Troïka du Comité Article 36 de l'UE et du CdE ont eu lieu en mai et décembre 2007 ; à ces occasions, des questions de coopération dans le **domaine criminel, notamment portant sur le terrorisme**, ont été discutées en profondeur.

Le Directeur Général de l'**Office européen de lutte anti-fraude** a participé à un échange de vues avec le **GRECO** durant la 35^e Réunion plénière (décembre 2007). A cette réunion, il a été convenu d'explorer les possibilités de futurs échanges avec OLAF³³ et d'autres organes pertinents de l'UE.

La CE a nommé en février 2007 le nouveau Directeur pour les relations multilatérales et les droits de l'homme, qui est chargé des relations avec le CdE et de hauts fonctionnaires conformément aux dispositions conclues le 16 juin 1987 entre le CdE et la CE.

1.9. Réunions et mécanismes visant à renforcer la coopération

44. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne poursuivront leurs réunions «quadripartites » périodiques dédiées aux aspects les plus importants de la coopération et aux questions stratégiques. Les moyens de rehausser la contribution parlementaire à ce processus seront examinés. Par ailleurs, des consultations ad hoc à un haut niveau politique pourraient être organisées sur des questions d'actualité d'intérêt commun.

Les 24^e et 25^e réunions quadripartites (Présidence du Comité des Ministres du CdE, Secrétaire Général du CdE, Présidence du Conseil de l'UE et de la CE) se sont tenues à Bruxelles et Strasbourg les 13 février et 23 octobre 2007 respectivement.

Le Secrétaire Général du CdE a rencontré M. José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne en mai 2007, peu après la signature du MoU pour discuter des mesures pratiques pour sa mise en œuvre.

Le Secrétaire Général du CdE entretient également des contacts étroits avec M. Franco Frattini, Vice-Président de la Commission européenne, Commissaire pour la Justice, la Liberté et la Sécurité, sur des questions d'intérêt commun.

Depuis la signature du MoU, la coopération entre le CdE et l'UE a toujours été traitée durant des réunions entre le Secrétaire Général / la Secrétaire Générale adjointe du CdE et des représentants de l'UE en marge de réunions internationales et avec de hauts fonctionnaires des Etats membres.

Depuis qu'elle a été nommée, le 1^{er} juin 2007, Représentante de la Commission européenne auprès du CdE, le Secrétaire Général du CdE a souvent rencontré l'Ambassadeur Luisella Pavan-Woolfe pour discuter de la coopération entre les deux organisations.

45. Des consultations plus fréquentes destinées à renforcer le dialogue politique entre, d'une part, la Présidence/Troïka de l'Union européenne et, d'autre part, la Présidence et la Vice-Présidence du Comité des Ministres et le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe pourront être organisées de manière informelle au sein des Délégués des Ministres et au niveau du Comité politique et de sécurité (COPS).

³³ OLAF = Office européen de lutte anti-fraude (UE)

1.10. Coopération inter-institutionnelle

46. Le Parlement européen et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sont invités à renforcer leur coopération afin de consolider encore la dimension parlementaire de l'interaction entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, en conformité avec l'Accord qui doit être signé par les Présidents respectifs.

Voir contribution du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire (B.1.).

47. Le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, le Comité pour la prévention de la torture, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance et les autres organes spécialisés du Conseil de l'Europe ainsi que les institutions pertinentes de l'Union européenne sont particulièrement invités à renforcer leur coopération.

Voir contribution du Bureau du Commissaire aux Droits de l'Homme (B.3.).

En 2007, le **Secrétariat de l'ECRI** a maintenu ses bonnes relations de travail avec deux Unités de la Commission européenne : l'Unité de la lutte contre la discrimination, des droits sociaux fondamentaux et de la société civile (Direction Générale pour l'emploi et les affaires sociales), et l'Unité de la citoyenneté et des droits fondamentaux (Direction Générale pour la justice, la liberté et la sécurité).

Le Secrétaire exécutif de l'ECRI a participé à l'audition publique de la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures du PE sur la "décision-cadre concernant la lutte contre le racisme et la xénophobie" (Bruxelles, 19 mars 2007).

Le GRECO a continué de coopérer avec la CE dans le cadre de l'élargissement de l'UE et des politiques de voisinages.

48. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne approfondiront leur coopération en utilisant les possibilités fournies par les accords partiels existants et les conférences de Ministres spécialisés.

Conseil consultatif

Dans le cadre de l'Accord partiel dans le **domaine social et de la santé publique**, la CE a été représentée à deux réunions du Groupe ad hoc sur les compléments alimentaires (Strasbourg, 27-28 février et 26-27 novembre 2007).

La CE a également été représentée à la 2^e réunion (17-19 décembre 2007) du Comité d'experts sur le vieillissement des personnes handicapées et des personnes âgées présentant un handicap.

Le CdE a été représentée aux réunions du Conseil de direction de l'OEDT³⁴ (4-6 juillet et 6-8 décembre 2007) et du Groupe horizontal du Conseil de l'UE travaillant sur les stupéfiants (11 décembre 2007).

³⁴ OEDT = Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, UE

La Présidence du **Groupe Pompidou**³⁵ a fait un exposé à la réunion des Coordinateurs nationaux pour les stupéfiants (14-15 mai 2007).

La CE et l'OEDT ont participé à un nombre significatif de réunions sur des questions liées au Groupe Pompidou.

En outre, des représentants de la Troïka de l'UE et de l'OEDT ont participé à la réunion interagence organisée par la présidence du Groupe Pompidou (Varsovie, 28-29 novembre 2007).

Régulièrement, une réunion tripartite est organisée entre le Secrétariat du CdE, la DG Sanco et OMS-EURO.

Le CdE a été représenté à des réunions du Groupe à haut niveau de la CE sur le handicap (Bruxelles, 31 mai -1^{er} juin et 11-12 octobre 2007).

Dans le cadre de l'**Accord partiel sur la Pharmacopée européenne**, le Réseau européen des laboratoires de contrôle des médicaments de référence s'est réuni en mai 2007 à Prague. Il s'agit là d'une activité de l'UE mise en oeuvre par le CdE.

Le 13 juillet 2007, la **Banque de développement du Conseil de l'Europe** a signé un protocole d'entente avec la CE et des institutions financières de premier plan portant sur "*la coopération pour l'Europe de l'Est et le Caucase du Sud, la Fédération de Russie et l'Asie centrale*". Cet accord prévoit une coopération renforcée, l'échange d'informations, le cofinancement de projets et l'adoption d'approches coordonnées en faveur des pays couverts par l'Instrument sur les politiques européennes de voisinage.

La CE a participé à la Conférence **du Centre européen pour les langues vivantes** "Les langues au service de la cohésion sociale – l'enseignement des langues pour une Europe du plurilinguisme multiculturelle" (Graz, 27-29 septembre 2007).

Le CdE a continué d'être représenté au sein du Conseil consultatif de l'Indicateur européen pour **la compétence linguistique**. Dans ce contexte, une rencontre a été organisée avec le Commissaire de l'UE pour le plurilinguisme.

La CE est intervenue à l'occasion du Forum de politique organisé sur les normes en matière de **politique linguistique**.

Eurimages³⁶ continue de stimuler la synergie entre les différents programmes de soutien établis par l'UE et le CdE, notamment pour ce qui est des fonds consacrés au cinéma et à la distribution.

L'UE participe au Comité des Représentants permanents de l'Accord partiel **EUR-OPA Risques majeurs** en tant qu'observateur et le CdE a participé au 2^e Forum de l'UE sur la protection civile (Bruxelles, 22-23 novembre 2007).

Dans le cadre de l'**Accord partiel élargi sur le Sport**, les activités suivantes ont été menées :

³⁵ Groupe Pompidou = Groupe de coopération pour lutter contre l'abus et le trafic illicite de stupéfiants, CdE

³⁶ Eurimages = Fonds pour la coproduction, la distribution et l'exploitation d'oeuvres cinématographiques européennes, CdE

- Réunion de coordination avec le Directeur de la Jeunesse et du Sport de la CE et consultation bilatérale sur la préparation du Livre blanc de la CE sur le sport (2 février 2007) ;
- Réunion du Groupe de la Convention antidopage avec la CE concernant le transport d'échantillons et réunion technique avec des experts concernant le transport d'échantillons selon les nouvelles réglementations relatives au transport de bagages (30 mars 2007) ;
- Conférence paneuropéenne sur la lutte contre le dopage dans le sport (Lisbonne, 24 octobre 2007) ;
- Coopération avec la Présidence de l'UE et discussion sur une position européenne concernant le Code mondial antidopage (octobre 2007) et participation de la CE à la réunion du Groupe de la Convention antidopage, Conseil consultatif sur les questions juridiques.

Dans le contexte du **Centre Nord-Sud**, la CE, en tant que membre du Groupe directeur correspondant, a apporté un soutien financier et a participé au Sommet de jeunesse Afrique Europe (Lisbonne, 5-7 décembre 2007).

Le CdE a participé, en tant que membre du Groupe paritaire des parties prenantes (*Multi-Stakeholder Group*)³⁷, à la manifestation qui a marqué le lancement du Consensus européen sur le développement, un cadre de stratégie élaboré par l'UE pour des parties prenantes clés dans le domaine du développement, de l'éducation et de la sensibilisation dans les Etats membres de l'UE (Lisbonne, 9 novembre 2007). Cette activité s'est déroulée dans le cadre des Journées du développement de l'UE, au cours desquelles une exposition sur le Centre Nord Sud avait été organisée.

Conférences de Ministres spécialisés

Le ministre portugais de la Justice, représentant la Présidence du Conseil de l'UE, a prononcé un discours d'ouverture et le Vice-Président Frattini de la CE a enregistré un message vidéo diffusé à tous les participants à la 28^e **Conférence des Ministres européens de la Justice** (Lanzarote, 25-26 octobre 2007).

La CE a été représentée à la **Conférence des Ministres européens de la Santé** (Bratislava, 22-23 novembre 2007).

49. Le Comité des Régions de l'Union européenne et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe sont invités à intensifier leur coopération en s'appuyant sur leur accord du 13 avril 2005.

Voir contribution du Secrétariat du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe (B.2.).

50. La contribution de la société civile à la réalisation des objectifs communs au Conseil de l'Europe et à l'Union européenne sera également encouragée.

Conférence des Organisations internationales non gouvernementales

³⁷ Le Groupe paritaire des parties prenantes se compose de représentants de la Commission européenne, du Parlement européen, du Centre Nord-Sud, des Etats membres de l'UE et de la société civile.

La **Conférence of OING**³⁸ a été invitée à prendre part à une réunion consultative avec la société civile organisée par l'ADF (Bruxelles, 10-11 décembre 2007). Cette réunion entendait examiner l'établissement de la plateforme des droits fondamentaux de l'ADF composée, entre autres acteurs, par des représentants d'ONG/OING.

En outre, la CE a apporté une aide financière et a été représentée au Forum euro-africain sur la société civile (Lisbonne, 15-17 novembre 2007).

1.11. Présence institutionnelle

51. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne examineront comment rehausser et renforcer au mieux leur présence respective à Bruxelles et à Strasbourg.

L'Ambassadeur Luisella Pavan-Woolfe a été nommée **Représentante de la Commission européenne** auprès du CdE à partir du 1^{er} juin 2007.

Les discussions sur le renforcement du Bureau de liaison du CdE à Bruxelles et l'ouverture d'une Délégation de la CE à Strasbourg se poursuivent dans les organisations respectives.

1.12. Programmes conjoints

52. Selon la déclaration conjointe sur la coopération et le partenariat entre le Conseil de l'Europe et la Commission européenne, signée le 3 avril 2001, la coopération menée dans le cadre des programmes conjoints – qui pourraient inclure des programmes thématiques régionaux – sera renforcée. Le Conseil de l'Europe continuera à organiser des consultations avec les Etats membres du Conseil de l'Europe bénéficiaires. Des consultations comprenant la Commission européenne, le Secrétariat du Conseil de l'Europe et en règle générale les Etats membres du Conseil de l'Europe concernés continueront à être organisées pour discuter des priorités de cette coopération. Les Etats membres et observateurs qui sont donateurs seront invités à participer à cette coopération et à son évaluation.

En 2007, 52 Programmes conjoints ont été mis en oeuvre avec une enveloppe financière pluriannuelle de 81,3 millions €. La part de la CE en représentait 83,31 % (67 726 975€) et celle du CdE 16,69 % (13 570 863 €). Il convient de souligner toutefois que le calcul des apports respectifs CE/CdE aux Programmes conjoints ne prend pas en compte la contribution non monétaire du CdE (pour l'essentiel du personnel permanent, et de la logistique).

En ce qui concerne la répartition géographique des programmes conjoints opérationnels en 2007, on constate que l'Europe du sud-est arrive en premier lieu, suivie par l'Europe de l'Est/Caucase du Sud, et par les programmes multilatéraux.

Répartition géographique des Programmes conjoints opérationnels en 2007 :

³⁸ OING : Organisations internationales non gouvernementales

Zone géographique	Nombre de Programmes	%
Europe du Sud-est	22	42,3
Europe de l'est – Caucase du Sud	11	21,2
Multilatérale	11	21,2
Turquie	6	11,5
Autres	2	3,8
TOTAL	52	100

3 “Actions conjointes” CE/CdE sont également en cours (budget total 1 813 649 €), qui ne sont pas appelées en général des Programmes conjoints et pour lesquelles la CE apporte une contribution budgétaire à des projets récurrents du CdE tels que les Journées européennes du patrimoine et le Programme de jeunesse 2007-2009.

17 propositions pour de nouveaux Programmes conjoints CE/CdE et d'autres Actions conjointes, pour une valeur approximative de 25 000 000 €, font actuellement l'objet de négociations ou ont été soumises à la CE pour soutien éventuel.

Les délégations de la CE sur le terrain jouent un rôle de plus en plus important pour identifier les priorités et projets pouvant donner lieu à une coopération CE/CdE, conformément à la politique de « déconcentration » de la CE. La présence du CdE sur le terrain a été par ailleurs accrue, et les Représentants spéciaux du Secrétaire Général du CdE jouent un rôle tout aussi crucial pour l'identification de priorités et la négociation de nouveaux programmes d'assistance.

En juillet 2007, la Direction de la planification stratégique du CdE a participé à une réunion avec des représentants du Bureau de coopération EuropeAid en vue de discuter de questions d'intérêt commun concernant l'évaluation des Programmes conjoints. Les deux parties ont convenu qu'il est nécessaire d'adopter une approche coordonnée pour l'évaluation des activités conjointes, en commençant par la sélection des programmes à évaluer. Il a été décidé de poursuivre les discussions en cours en 2008 après l'adoption de la politique d'évaluation du CdE.

En 2007, trois Programmes conjoints d'importance majeure menés par l'Agence européenne pour la reconstruction et le CdE ont été mis en œuvre au Monténégro, en Serbie et dans « l'ex-République yougoslave de Macédoine ». Ils visent à soutenir les réformes des pouvoirs locaux et la mise en œuvre des programmes de travail nationaux respectifs pour un gouvernement local de meilleure qualité.

1.13. Visibilité du partenariat

53. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne s'engagent à améliorer leur coopération en matière de communication en vue de faire mieux connaître et comprendre leurs valeurs partagées ainsi que leur partenariat à la population en général comme à des publics spécialisés. Ils se consulteront sur les calendriers de leurs campagnes de sensibilisation respectives et étudieront les possibilités d'organiser des manifestations conjointes.

54. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne adopteront toutes les mesures

nécessaires pour développer au maximum la visibilité de leur activité commune - en particulier celle des programmes conjoints - pour les citoyens de leurs Etats membres, en accordant une importance particulière aux Etats qui bénéficient de cette coopération.

La décision ayant été prise d'organiser une manifestation conjointe, la communication a été organisée de manière coordonnée autour de la Conférence internationale accueillie par la Présidence de l'UE pour célébrer la Journée européenne contre la peine de mort le 9 octobre 2007 à Lisbonne. Cela a abouti à une série d'événements conjoints, notamment des conférences de presse et la préparation de matériels de communication visuels en commun.

Le Directeur de la Communication du CdE a eu un certain nombre de réunions avec ses homologues de l'UE durant 2007, notamment avec les Directeurs de communication et porte-paroles de l'EP et de la CE.

La coopération entre le CdE et la CE a fait l'objet de discussions avec le porte-parole du Commissaire Frattini, dans le but d'organiser des déclarations et articles communs sur des sujets communs.

La Directrice de la Communication du CdE a également rencontré le Directeur et le Vice-Directeur de la Direction générale de la communication de la CE et discuté d'une coopération potentielle concernant des campagnes et manifestations.

Des campagnes conjointes et années thématiques de l'UE ont fait l'objet de discussions avec plusieurs fonctionnaires de l'UE (Direction générale de l'éducation et de la culture) et avec la Représentante de la CE auprès du CdE. Des contacts préliminaires ont été pris avec le Chef du Service de la Communication et des relations extérieures de l'ADF.

Ces contacts ont abouti à certaines propositions spécifiques pour 2008, notamment des actions communes autour de journées internationales telles que la Journée européenne contre la peine de mort (9 octobre) et la Journée des droits de l'homme (10 décembre), ainsi que d'autres manifestations conjointes telles que la campagne CdE-UE lancée pour l'anniversaire du drapeau européen en 2005. L'une des priorités sera de continuer à développer la visibilité autour de projets conjoints CdE et UE.

1.14. Suivi

55. Le Conseil de l'Europe et l'Union européenne évalueront régulièrement la mise en œuvre du présent Mémoire d'Accord. A la lumière de cette évaluation, il sera décidé d'un commun accord, au plus tard en 2013, de réviser si nécessaire le Mémoire d'Accord en vue d'inclure des priorités nouvelles dans leur coopération.

Le "Bilan" sur le MoU, publié un peu plus tôt cette année, a constitué le premier point systématique sur la coopération entre le CdE et l'UE.

2. Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

Introduction

Le CdE travaille en étroite coopération avec les grandes institutions de l'OSCE. Les relations entre le CdE et l'OSCE ont été formalisées en avril 2000 dans le "Catalogue commun des modalités de coopération". Ce dernier visait à garantir la pérennité des bonnes pratiques en place, contribuait à éviter les doublons et ouvrait la voie à des actions futures. La Déclaration sur une coopération renforcée entre le CdE et l'OSCE et la Déclaration commune signée par le Président en exercice de l'OSCE et le Président du Comité des Ministres du CdE à l'occasion du 3^e Sommet du CdE (Varsovie, 16-17 mai 2005) ont marqué une nouvelle étape dans la coopération entre les deux organisations.

2.1. Coopération institutionnelle

2.1.1. Réunions à haut niveau "2+2/3+3"

Des **réunions à haut niveau "2+2"**, avec la participation des deux Secrétaires Généraux, du Président en exercice de l'OSCE et du Président du Comité des Ministres du CdE, se tiennent une ou deux fois par an. Lorsque, sur une base non régulière, les Présidents des Assemblées parlementaires de l'OSCE et du CdE participent à ces réunions, il s'agit alors d'une **réunion à haut niveau "3+3"**.

En 2007, la réunion à haut niveau CdE/OSCE "2+2" entre les Présidents en exercice et les Secrétaires Généraux du CdE et de l'OSCE s'est tenue à Madrid le 3 mai, à l'invitation du Président du Comité des Ministres du CdE, le ministre des Affaires étrangères de Saint-Marin. L'ordre du jour prévoyait l'examen de la coopération dans le domaine de la tolérance et de la non-discrimination, de la lutte contre le terrorisme, de la protection des minorités nationales, de la lutte contre la traite des êtres humains, du dialogue interculturel et des questions politiques d'actualité.

2.1.2. Le Groupe de coordination CdE/OSCE

Deux réunions ont été tenues le 2 mars 2007 à Vienne et le 19 octobre 2007 à Strasbourg.

2.1.3 Conseil permanent et Conseil ministériel

Le Secrétaire Général du CdE s'est adressé au **Conseil permanent de l'OSCE** le 5 juillet 2007. Son discours a été présenté au **Conseil ministériel de l'OSCE** par un représentant du CdE (Madrid, 28-29 novembre 2007). Le Secrétaire Général de l'OSCE est toujours invité à participer aux Sessions du Comité des Ministres, mais n'a pas pu participer à la Session du Comité des Ministres du CdE de mai 2007.

2.1.4. Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité

Le CdE est toujours invité à participer à la Conférence annuelle pour faire le point sur la situation de la sécurité. Celle-ci s'est tenue les 19 et 20 juin 2007. Le CdE a été représenté par le Directeur des Relations extérieures *ad interim*.

2.2. Organes spécialisés

2.2.1. Haut Commissaire pour les minorités nationales

La **Commission de Venise** et le Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales ont poursuivi leur réflexion sur le "Double vote pour les électeurs appartenant à des minorités nationales et d'autres façons de faciliter la représentation/participation des minorités aux parlements nationaux".

Un ouvrage de référence commun, "Normes pour les minorités nationales. Compilation des textes de l'OSCE et du conseil de l'Europe" a été publié par le CdE et l'OSCE en 2007.

2.2.2. Bureau des Institutions Démocratiques et des Droits de l'Homme (BIDDH)

Le CdE a participé à toutes les sessions des **Réunions de mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine** (Varsovie, 24 septembre – 5 octobre 2007). Le Commissaire aux droits de l'homme du CdE a été l'un des orateurs qui ont introduit la session de travail sur le "Plan d'Action de l'OSCE concernant les Roms et les Sintis : participation à la vie politique, en surmontant la discrimination". Un parlementaire de l'APCE³⁹ a introduit la session de travail sur "Lutter contre l'intolérance et la discrimination et promouvoir le respect et la compréhension mutuels - mise en œuvre des engagements". Le Vice-Président de l'APCE a introduit le thème durant une session de travail sur "L'Etat de droit".

La participation du CdE à la HDIM⁴⁰ a abouti à des recommandations invitant les Etats membres à signer et à ratifier un certain nombre de conventions du CdE, en particulier le Protocole n° 12 à la Convention européenne des droits de l'homme et la Charte sociale européenne révisée.

Le BIDDH⁴¹ a invité l'ECRI à participer à la HDIM de l'OSCE. A cette occasion, un membre du Secrétariat de l'ECRI a fait un exposé sur la coopération inter-agences dans le cadre d'une manifestation en marge à la HDIM (Varsovie, 24 septembre – 5 octobre 2007).

Un expert du BIDDH a pris part à la Journée d'étude sur "Sectes et Cultes : un défi à la démocratie et aux droits de l'homme", organisée par la Conférence des OING (Strasbourg, 28 juin 2007).

15e session de la **Conférence des Ministres européens responsables des collectivités locales et regionales** (Valence, 15-16 octobre 2007).

Le CdE a été invité à formuler des commentaires sur deux textes dans le domaine des **droits de l'homme** :

³⁹ APCE = Assemblée parlementaire du CdE

⁴⁰ HDIM = Réunion annuelle de l'OSCE sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine

⁴¹ BIDDH = Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme

- le projet de rapport sur les défenseurs des droits de l'homme dans la région de l'OSCE, qui faisait déjà référence au Colloque de 2006 sur les Défenseurs des droits de l'homme et qui mentionne maintenant aussi les travaux du Groupe de spécialistes sur les défenseurs des droits de l'homme ;
- le projet de manuel de l'OSCE sur les droits de l'homme et le terrorisme, qui contient de multiples références aux normes du Conseil de l'Europe, notamment aux principes directeurs du Comité des Ministres (CM) et à la jurisprudence de la Cour.

Le BIDDH a le statut d'observateur auprès du CDDH⁴². Le Chef du Service Droits de l'Homme a participé à sa 65^e réunion en novembre 2007.

Le BIDDH a le statut d'observateur auprès du CDEG⁴³ et a été représenté aux deux réunions (37e et 38e) organisées en 2007 (Strasbourg, 13-15 juin 2007 et 28-30 novembre 2007).

L'ECRI et le BIDDH ont établi un mécanisme spécial de coopération bilatérale visant à garantir la complémentarité entre les recommandations formulées par l'ECRI et le programme "Tolérance et Non-Discrimination" du BIDDH. Ce mécanisme de coopération consiste en un échange de recommandations et suggestions entre le Président de l'ECRI et le Directeur du BIDDH. Dans ce contexte, un certain nombre de domaines ont été identifiés où les activités du programme de travail du BIDDH peuvent soutenir la mise en œuvre des recommandations formulées par l'ECRI.

En outre, le BIDDH et l'ECRI s'invitent mutuellement aux réunions et conférences qu'ils organisent, qui présentent un intérêt pour l'un et l'autre. En 2007, des représentants de l'ECRI et du BIDDH ont participé aux réunions/Conférences suivantes :

- le Haut Conseiller du BIDDH pour les Roms et les Sintis a participé à la Table ronde nationale de l'ECRI en Italie (Rome, 3 mai 2007) ;
- Conférence de haut niveau de l'OSCE sur la lutte contre la discrimination et la promotion du respect et de la compréhension mutuels : le Secrétaire exécutif de l'ECRI a été invité à être l'un des modérateurs de la Réunion préparatoire sur la Société civile pour la Conférence à haut niveau de l'OSCE sur la lutte contre la discrimination et la promotion du respect et de la compréhension mutuels (Bucarest, 7-8 juin 2007) ;
- le Conseiller juridique du programme « Tolérance et non-discrimination » du BIDDH a participé à la table ronde nationale de l'ECRI en Géorgie (Tbilissi, 12 juin 2007) ;
- le Directeur des Monitorings, Direction générale des droits de l'homme et des affaires juridiques, a représenté le CdE à la Conférence de la Présidence de l'OSCE sur l'intolérance et la discrimination à l'encontre des Musulmans (Cordoue, 9-10 octobre 2007).

In 2007, la **Commission de Venise** a poursuivi son étroite coopération avec l'OSCE/BIDDH sur les questions électorales, en particulier par la rédaction d'avis sur la législation électorale en Albanie, en Arménie, en Croatie, en Moldova et dans "l'ex-

⁴² CDDH = Comité directeur pour les droits de l'homme, CdE

⁴³ CDEG = Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes, CdE

République yougoslave de Macédoine". La Commission de Venise coopère régulièrement avec les bureaux sur le terrain de l'OSCE sur des questions électorales et autres.

La Commission de Venise, le BIDDH et les missions de l'OSCE concernées ont également coopéré activement dans le domaine de l'adoption d'une nouvelle Constitution pour le Monténégro et de modifications législatives en Azerbaïdjan et dans « l'ex-République yougoslave de Macédoine. »

Durant la Réunion de l'OSCE sur la dimension humaine, organisée à Vienne le 30 mars 2007, un membre de la Commission de Venise a participé au lancement des Principes directeurs de l'OSCE/BIDDH sur la liberté de réunion, qui ont été préparés en consultation avec la Commission de Venise.

Le BIDDH travaille actuellement à un Rapport sur **L'éducation pour le respect et la compréhension mutuels**. Ce rapport sera achevé vers la fin de 2008, au moment où l'Année européenne du dialogue interculturel arrivera à son terme ; il mettra en lumière et s'appuiera sur une recommandation antérieure du CdE et de l'UNESCO⁴⁴. Dans le cadre de ses travaux dans ce domaine, le BIDDH a entamé un projet bilatéral avec le ministère de l'Éducation de l'Azerbaïdjan en 2007. Ce projet va ensuite être mis en œuvre en étroite coopération avec le CdE.

Suite à une initiative de l'OSCE/BIDDH, le CdE, le HCR⁴⁵, l'UNESCO et le BIDDH travaillent ensemble à l'élaboration d'un Recueil des bonnes pratiques en matière de droits de l'homme, de citoyenneté et d'éducation à la diversité, en coopération avec l'Organisation « Éducation et formation à l'appui des droits de l'homme ». Ces travaux ont commencé en 2007 et le Recueil doit être publié en 2008 en anglais, français et russe.

L'Initiative en faveur de l'éducation à la citoyenneté démocratique/Droits de l'homme a été lancée dans « l'ex-République yougoslave de Macédoine ». Pendant six mois (de juillet à décembre 2007), le CdE a assuré trois sessions de formation pour un groupe préselectionné de formateurs d'enseignants qui ont assisté à une série de formations organisées par l'OSCE en se servant du manuel du CdE Explorer les droits des enfants – 9 projets courts pour le niveau primaire.

Le 1^{er} Débat régional sur la **dimension religieuse de l'éducation interculturelle** s'est tenu à Athènes (8-10 octobre 2007). Durant les travaux, un expert de haut niveau du BIDDH a présenté les travaux de l'OSCE pour l'élaboration des Principes directeurs de Tolède sur l'enseignement des religions et de la foi.

L'OSCE a contribué au processus de consultation dans le cadre de la Conférence européenne sur la dimension religieuse du dialogue interculturel (Saint Marin, avril 2007) et du Colloque de conclusion (Lisbonne, juin 2007).

Un représentant du Centre Nord-Sud a participé aux Réunions préparatoires sur la Société civile organisées par l'OSCE/BIDDH (Tel Aviv, 17 décembre 2007). Le représentant a pris part au 13^{ème} Séminaire méditerranéen de l'OSCE sur "Lutter contre l'intolérance et la discrimination et promotion de la compréhension et du respect mutuels" (Tel Aviv, 18-19 décembre 2007).

⁴⁴ UNESCO = Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

⁴⁵ HCR = Bureau du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme des Nations Unies

En 2007, le CdE, en coopération avec le BIDDH, a organisé deux réunions de travail et construit un site web sur « L'enseignement de la mémoire des Roms » comprenant une carte interactive. En 2008, le CdE envisage d'organiser une réunion de travail sur « l'enseignement de la mémoire du Samudaripen » et de lancer le site web.

Un représentant de l'OSCE a pris part aux 53^e (14-16 mai 2007) et 54^e (11-12 octobre 2007) réunions du CDMG.

2.2.3. Représentant pour la liberté des médias

Le Bureau du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias est observateur auprès du Comité directeur sur les médias et les nouveaux services de communication, et auprès des groupes d'experts. A ce titre, il participe régulièrement aux réunions.

En 2007, le Secrétariat du CdE et le Groupe d'experts sur l'accès aux documents officiels a entretenu des contacts fructueux avec l'OSCE concernant les travaux sur la finalisation du projet de Convention européenne sur l'accès aux documents officiels. Le représentant de l'OSCE sur la liberté des médias a formulé des commentaires sur le projet de convention, qui ont été dûment pris en considération par le Groupe d'experts.

2.2.4. Représentant et coordinateur pour la lutte contre la traite des êtres humains

Le Représentant spécial de l'OSCE et coordinateur pour la lutte contre la traite des êtres humains est venu en visite officielle d'une journée au CdE le 24 janvier 2007 dans le but d'approfondir l'ordre du jour commun. Il a présenté les travaux de l'OSCE aux manifestations suivantes organisées par le CdE dans le cadre de la Campagne de lutte contre la traite des êtres humains du CdE :

- 6e Séminaire régional d'information et de sensibilisation à la lutte contre la traite des êtres humains : prévention, protection et poursuites (Nicosie, 15-16 février 2007) ;
- 9e Séminaire régional d'information et de sensibilisation à la lutte contre la traite des êtres humains : mesures pénales et procédures (Paris, 27-28 septembre 2007) ;
- Conférence sur le mécanisme de monitoring de la Convention du CdE sur la lutte contre la traite des êtres humains (Strasbourg, 8-9 novembre 2007) : le Représentant spécial de l'OSCE et coordinateur pour la lutte contre la traite des êtres humains a fait un exposé sur les activités de l'OSCE visant à faciliter la mise en œuvre des engagements de l'OSCE et des obligations internationales de lutter contre la traite des êtres humains.

Le Représentant spécial du Bureau de l'OSCE a également été représenté aux manifestations suivantes organisées par le CdE dans le cadre de sa Campagne de lutte contre la traite des êtres humains :

- Séminaire sur l'usage abusif d'Internet pour le recrutement des victimes de la traite des êtres humains, (Strasbourg, 7-8 juin 2007) ;
- 9e Séminaire régional d'information et de sensibilisation à la lutte contre la traite des êtres humains : mesures de prévention, de protection et de poursuites (Yérévan, 5-6 septembre 2007) ;

- 10e Séminaire régional d'information et de sensibilisation à la lutte contre la traite des êtres humains : mesures destinées à protéger et promouvoir les droits des victimes (Belgrade, 18-19 octobre 2007).

Un représentant du CdE a participé en tant qu'invité à une table ronde de la Conférence sur les mécanismes nationaux de monitoring et de dénonciation destinés à lutter contre la traite des êtres humains : le rôle des rapporteurs nationaux (Vienne, 21 mai 2007) et fait un exposé sur les rapporteurs nationaux et la Convention du CdE sur la lutte contre la traite des êtres humains.

Un représentant du CdE a participé à la Conférence "Assistance aux victimes de la traite des êtres humains : nous pouvons mieux faire" (Vienne, 10-11 septembre 2007) et fait un exposé sur les activités du CdE dans le domaine de la lutte contre la traite.

Un membre du Secrétariat du CdE a participé à **l'Equipe de coordination de l'alliance d'experts de l'OSCE**. Deux réunions se sont tenues à Vienne, les 2 février 2007 et 10 décembre 2007.

2.2.5. Unité pour l'action contre le terrorisme

2007 a été marquée par la poursuite de la consolidation de la participation de représentants de chaque organisation aux activités de l'autre. Pourtant, en dépit du fait que l'Atelier d'experts sur la prévention du terrorisme : lutter contre l'incitation et autres activités terroristes, organisé à Vienne en octobre 2006, avait connu un franc succès, aucune autre manifestation commune n'a été organisée en 2007.

L'OSCE/BIDDH et l'ATU⁴⁶ ont, en 2007, continué de participer aux réunions du CODEXTER en tant qu'observateurs, afin de présenter leurs activités récentes et à venir, et ont notamment participé aux 12e et 13e réunions du CODEXTER, organisées respectivement en avril et octobre 2007.

Le BIDDH et l'ATU ont également participé à la Conférence internationale "Pourquoi le terrorisme ? Traiter les conditions propices à la propagation du terrorisme" organisée par le CdE (Strasbourg, 25-26 avril 2007). Les deux organisations se sont assurées de la participation à haut niveau de l'OSCE, puisque le Président du Comité Sécurité de l'OSCE a servi de modérateur pour l'une des sessions de travail.

Le CdE a continué de participer à des manifestations de l'OSCE, notamment :

- Conférence de haut niveau de l'OSCE sur les partenariats public-privé politiques sur le thème des "Partenariat entre les pouvoirs publics, la société civile et la communauté des affaires pour lutter contre le terrorisme", organisée par l'ATU (Vienne, 31 mai et 1 juin 2007) à la suite d'une initiative conjointe de la Fédération de Russie et des Etats-Unis d'Amérique. Le CdE a été représenté par le Vice-Président du CODEXTER et un membre de celui-ci ;
- Réunion à haut niveau sur les victimes du terrorisme, organisée par l'OSCE/BIDDH (Vienne, 13-14 septembre 2007). Le Coordinateur du CdE pour les activités de lutte contre le terrorisme a présidé la Session 2 sur « les programmes d'assistance aux victimes » ;

⁴⁶ ATU = Unité d'action contre le terrorisme, OSCE

- Atelier de l'OSCE sur "Lutter contre l'incitation au terrorisme sur l'Internet" (Vienne, 15-16 novembre 2007). Le Directeur du conseil juridique et du droit international public a participé à cette manifestation.

L'OSCE a invité le CdE à participer à la Table ronde 2007 au niveau opérationnel regroupant des organisations sous-régionales et régionales sélectionnées, organisée par l'ATU en coopération avec le Ministère des Affaires étrangères de la Lituanie (Vilnius, 19-20 juin 2007). La réunion s'inscrivait dans le sillage de la première Table ronde organisée à Copenhague les 27-28 juillet 2006, à laquelle le CdE avait participé. Le CdE n'a pas pu prendre part à la Table ronde cette année, mais a reçu le rapport préparé par l'ATU.

Les deux organisations ont continué leur coopération pour ce qui est de la consolidation de capacités en vue de renforcer la coopération juridique internationale dans les affaires criminelles en lien avec le terrorisme. Le CdE a participé aux manifestations suivantes :

- Atelier d'experts sur le renforcement de la coopération juridique concernant les affaires criminelles, notamment liées au terrorisme (Vienne, 22-23 mars 2007) ;
- Atelier régional pour l'Asie centrale et le Caucase sur la coopération contre le terrorisme et le crime international organisé (Antalya, 13-15 février 2007) ;
- Atelier de l'OSCE sur la coopération juridique concernant les affaires criminelles en lien avec le terrorisme (Helsinki, 30-31 octobre 2007).

Dans le domaine des droits de l'homme et de la lutte contre le terrorisme, le CdE a contribué à la préparation du Manuel du BIDDH « Contrer le terrorisme, Protéger les droits de l'homme » conçu pour compléter les modules de formation du BIDDH dans ce domaine, mais qui peut aussi s'utiliser seul.

Le BIDDH a participé à l'atelier d'experts « Droits de l'homme et lutte contre le terrorisme: les défis. Protéger le droit à la vie privée », organisé par le Commissaire aux Droits de l'Homme du CdE (Strasbourg, 1er juin 2007).

Suite à des discussions entre le coordinateur du CdE pour la lutte contre le terrorisme et le BIDDH, un représentant de ce dernier a pris part au séminaire de clôture (novembre 2007) d'une série de séminaires de formation sur les droits de l'homme et le terrorisme organisés par la Direction générale des droits de l'homme et des affaires juridiques du CdE à Ankara entre le 26 mars 2007 et le 31 décembre 2007.

Au vu de ce qui précède, l'on peut dire que la coopération et la planification de manifestations au niveau opérationnel ont été intensifiées en vue de dégager de plus grandes synergies, même si, en 2007, aucune manifestation conjointe supplémentaire n'a été organisée.

En outre, le Bureau du Coordinateur de l'OSCE pour les questions économiques et de l'environnement et le CdE ont coopéré ces derniers mois et le CdE a contribué au Séminaire international sur la lutte contre le financement du terrorisme organisé par le Réseau Intégrité Financière et parrainé entre autres par l'OSCE (Giessbach, Suisse, 15-17 octobre 2007).

2.2.6. Coordinateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE

MONEYVAL a participé à la réunion de l'OCEEA⁴⁷ à Vienne, à l'occasion de laquelle une coopération plus étroite entre MONEYVAL et l'OSCE a été discutée (l'OSCE pourrait demander le statut d'observateur auprès de MONEYVAL).

Un parlementaire de l'APCE a assisté au Forum économique et environnemental de l'OSCE (Prague, 21-23 mai 2007).

2.3. Coopération sur le terrain

2.3.1. Conseil et coopération politiques

Les contacts et consultations avec les bureaux de l'OSCE sur le terrain sont très étroits et réguliers. Les Représentants spéciaux du Secrétaire Général du CdE participent pleinement aux mécanismes internationaux de coordination établis sur le terrain et dans lesquels s'implique l'OSCE. Les missions de monitoring du CdE en Bosnie-Herzégovine, au Monténégro et en Serbie, ainsi que des missions menées en Géorgie, en Moldova et en Ukraine pour faire le point et le « Groupe Ago » ont des échanges réguliers avec des représentants d'organisations partenaires sur le terrain.

On trouvera des détails sur les activités en coopération pour chaque pays dans les rapports mensuels élaborés par les bureaux du CdE sur le terrain.

2.3.2. Démocratie et bonne gouvernance au niveau local et régional

En 2007, les activités conjointes ont continué de s'etoffer dans le cadre de l'Accord de Coopération sur l'assistance aux pouvoirs locaux en Europe du Sud-Est conclu entre l'OSCE et le CdE.

Au niveau des différents pays, les progrès ont été notables dans les domaines suivants :

2.3.2.1. Coopération dans le domaine des réformes juridiques

- **Albanie** : une Table ronde nationale sur les réformes de l'autonomie régionale en Albanie a été organisée conjointement le 29 mai 2007 à Tirana par l'Antenne de l'OSCE en Albanie et le CdE, en coopération avec le ministre albanais de l'Intérieur.
- **Bosnie-Herzégovine** : une Conférence sur la mise en œuvre de la loi sur les principes de l'autonomie locale en Fédération de Bosnie-Herzégovine a été organisée par le Projet *Governance Accountability* en coopération avec la Mission de l'OSCE dans le pays (Sarajevo, 5 juillet 2007). Elle a accueilli toutes les grandes parties prenantes nationales et internationales dans le domaine de la réforme de l'autonomie locale en Fédération de Bosnie-Herzégovine.
- **Croatie** : la Mission de l'OSCE en Croatie a été invitée à une réunion d'experts organisée par le Service central de l'Administration et le CdE le 27 mars 2007 pour discuter des modifications à la loi de base sur l'administration publique locale, en particulier concernant la relation entre les conseils et les organes exécutifs ;

⁴⁷ OCEEA = Bureau du Coordinateur de l'OSCE pour les activités économiques et environnementales

- **Serbie** : la Mission de l'OSCE en Serbie a été régulièrement invitée à participer aux grandes manifestations organisées dans le cadre du Programme conjoint destiné à renforcer les pouvoirs locaux en Serbie. L'Equipe de gestion du programme à Belgrade est en contact régulièrement avec la Mission.

2.3.2.2. Renforcement des capacités

Le Centre d'Expertise pour la réforme des pouvoirs locaux a coopéré avec l'OSCE en vue de la mise en œuvre d'un Programme de Leadership et d'un Programme Phare/Meilleures pratiques en Albanie. Il a également préparé une publication commune « Meilleures pratiques pour les pouvoirs locaux », qui devrait sortir en 2008.

Outre l'action conjointe au niveau des pays, la deuxième réunion de coordination entre l'OSCE et le CdE s'est tenue le 25 octobre 2007 à Strasbourg. Elle a réuni des représentants du Secrétariat du CdE, du BIDDH et des missions sur le terrain de l'OSCE en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, en Serbie et dans « l'ex-République yougoslave de Macédoine ». Les participants ont passé en revue les initiatives conjointes menées et noté les éventuels domaines de coopération entre les deux organisations en 2008, tant pour les actions spécifiques par pays que pour les thèmes transversaux.

2.3.3. **Médias et société de l'information**

De manière générale, le niveau de coopération avec l'OSCE est bon, et celle-ci utilise et cite les normes du CdE dans ses activités.

Activités

- **Réforme du secteur audiovisuel en Moldova** : bonne coopération avec l'OSCE qui, en particulier, a préparé un avis d'experts sur le projet de loi. L'auteur de cet avis a pris part à des activités du CdE sur le projet de réforme (avril 2006).
- **Conférence « Convergence des médias – Convergence des autorités de régulation ? L'avenir des autorités de régulation en Europe du Sud-Est »** coorganisée par le CdE et l'OSCE (Skopje, 1-2 octobre 2007).
- **Coopération avec le Bureau du Coordinateur de l'OSCE à Kiev** : dans le cadre du Programme conjoint CE/CdE "Promouvoir le processus démocratique dans le Caucase du Sud et l'Ukraine" (entamé en 2006):
 - l'OSCE a été chargée de mettre en œuvre le projet "Poursuite de l'amélioration de la législation sur les mass médias en Ukraine" ;
 - une série de discussions se sont tenues pour dresser la liste des thèmes et activités d'intérêt commun, tels que l'assistance au partenaire ukrainien pour la préparation d'un projet relatif à la télévision publique en Ukraine et des Tables rondes communes sur des projets de loi (amendement de la loi sur l'information).

Dans le cadre des Programmes conjoints entre le CdE et l'Agence européenne pour la reconstruction en Serbie et entre le CdE et l'UE en Ukraine et dans le Caucase du Sud pour des activités de coopération dans le domaine des médias et de la société de l'information, des agents du CdE en Arménie, Azerbaïdjan, Serbie et Ukraine ont travaillé en étroite coopération avec les bureaux locaux de l'OSCE.

La Direction de la Communication du CdE a eu des contacts avec le Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias.

2.3.4. Réforme juridique

Le CdE met en œuvre, en coopération avec l'OSCE, un programme pour la mise en place d'une protection des données dans le cadre du système de registre d'état civil en Albanie (de mars 2007 à septembre 2008). Ce programme est financé par la Commission européenne.

2.3.4.1. Coopération

Comme les années précédentes, des sessions de formation à la manière d'utiliser la Convention des Droits de l'Homme dans les procédures juridiques nationales et de saisir la Cour européenne des Droits de l'Homme, destinées à des juristes stagiaires, ont été organisées conjointement avec la Mission de l'OSCE à Skopje.

La Division de renforcement des capacités juridiques et en matière de droits de l'homme a continué de faire la liaison avec la Mission de l'OSCE au Kosovo pour la préparation de la Stratégie des Droits de l'Homme pour le Kosovo et son Plan d'Action par le conseil consultatif sur la bonne gouvernance, relevant du Cabinet du Premier Ministre.

En Turquie, un représentant du BIDDH a participé à un séminaire de formation organisé par la Direction générale des Droits de l'Homme et des affaires juridiques du CdE, destiné à des représentants de haut rang des services turcs d'application de la loi, sur la lutte contre le terrorisme dans le respect des droits de l'homme.

3. NATIONS UNIES

INTRODUCTION

La coopération entre le CdE et les Nations Unies⁴⁸ a commencé avec l'Accord entre le Secrétariat Général du Conseil de l'Europe et le Secrétariat des Nations Unies, signé le 15 décembre 1951. Cet Accord a été réactualisé le 19 novembre 1971 par l'Arrangement sur la Coopération et la Liaison entre les Secrétariats des Nations Unies et du Conseil de l'Europe. Le CdE a également conclu des accords avec un certain nombre d'organes des Nations Unies et agences spécialisées telles que l'Organisation internationale du travail (1951), le Haut Commissariat aux réfugiés (1952), l'UNICEF⁴⁹ (1952 et 2007), le Bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé (1952), l'UNESCO (1952), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (1956). Le 17 octobre 1989, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution, proposée par un certain nombre d'Etats membres du CdE, accordant le statut d'observateur à ce dernier (A/RES/44/6). En conséquence, le CdE est invité à participer aux sessions et travaux de l'Assemblée Générale des Nations Unies et de ses commissions principales.

3.1. Assemblée Générale

3.1.1. Débat général

Le Secrétaire Général du CdE a assisté au débat général de la 62^e Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies (New York, 25-28 septembre 2007), dont il a rencontré le Président, ainsi que le Sous-Secrétaire Général (SSG)⁵⁰ pour les Affaires économiques et sociales, le SSG pour les affaires juridiques, le SSG pour l'Assemblée Générale et la gestion des conférences et le SSG pour les Affaires politiques.

3.1.2. Sessions spéciales

La Secrétaire Générale adjointe du CdE a participé à la réunion plénière de commémoration de haut niveau de l'Assemblée Générale consacrée aux suites des conclusions de la 27^e Session spéciale sur les enfants (New York, 11-12 décembre 2007). Durant sa mission, elle a rencontré le Président de la 62^e session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, le Secrétaire Général adjoint des Nations Unies, le SSG pour les Affaires juridiques, le Directeur exécutif de l'UNICEF et le Secrétaire Général adjoint et Conseiller spécial du Secrétaire Général sur les questions de genre et la promotion de la femme.

3.1.3. Commissions de l'Assemblée Générale

Le Directeur de la Direction des activités normatives de la Direction générale des Droits de l'Homme et des affaires juridiques du CdE a assisté à une partie de la session de la **Troisième Commission**⁵¹ à New York en octobre 2007. A cette occasion, il a présenté les travaux du CdE sur les droits de la femme et les droits des enfants et a tenu un

⁴⁸ ONU = Organisation des Nations Unies

⁴⁹ UNICEF = Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

⁵⁰ SSG = Sous-Secrétaire Général des Nations Unies

⁵¹ La Troisième Commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies traite des questions sociales, humanitaires et culturelles.

déjeuner de travail où il a rencontré des représentants d'Etats membres du CdE, organisé par le Représentant permanent de la Serbie auprès des Nations Unies, au nom de la Présidence serbe du Comité des Ministres du CdE. En outre, une série de rencontres bilatérales avec des délégations, des ONG et des agents des Nations Unies ont eut lieu.

Le CdE participe en tant qu'observateur aux travaux du Groupe de travail de la **Sixième Commission**⁵² de l'Assemblée générale des Nations Unies.

3.1.4. Organes autonomes (en vertu d'une résolution de l'Assemblée Générale)

3.1.4.1. Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Le CdE et l'UNICEF⁵³ ont signé en janvier 2007 une **Déclaration commune** sur le renforcement de la coopération dans le domaine des droits des enfants. Depuis lors, des correspondants ont été identifiés dans les deux organisations et des réunions se tiennent régulièrement, ce qui permet une programmation et une action conjointes. Le Directeur exécutif de l'UNICEF s'est adressé à l'APCE en janvier 2007.

Le Directeur exécutif adjoint de l'UNICEF a participé en tant que membre d'une table ronde à l'activité du CdE sur les filles victimes de la traite organisée en marge de la 51e Session de la Commission des Nations Unies sur le statut de la femme⁵⁴ (New York, 1er mars 2007). Cette activité, qui a été l'occasion de promouvoir la Convention du CdE sur la lutte contre la traite des êtres humains, était organisée conjointement avec la Mission permanente de la République de Saint-Marin auprès des Nations Unies, au nom de la présidence sanmarinaise du Comité des Ministres du CdE.

L'UNICEF a été représentée à la première réunion du Forum européen de coordination pour le Plan d'Action du CdE 2006-2015 pour les personnes handicapées (Strasbourg, 26-27 avril 2007), et à la Conférence européenne à haut niveau sur ce Plan d'Action : mise en œuvre au niveau national – de la politique à la pratique (Zagreb, 20-21 septembre 2007).

Durant la préparation de la Convention du CdE sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels, un représentant de l'UNICEF a participé activement aux six réunions du comité d'experts qui a négocié la Convention de mai 2006 à mars 2007. La Convention a été adoptée par le Comité des Ministres du CdE en juillet 2007 et ouverte à la signature le 25 octobre 2007, à l'occasion de la 28e Conférence des ministres européens de la Justice à Lanzarote, où les représentants de l'UNICEF et du HCR ont fait des interventions.

L'UNICEF a participé à la Conférence sur le Mécanisme de monitoring de la Convention du CdE sur la lutte contre la traite des êtres humains (Strasbourg, 8-9 novembre 2007).

L'UNICEF a participé au Séminaire régional européen sur la protection et la promotion des droits des enfants, organisé par le CdE en coopération avec le ministre ukrainien de la Justice (Kiev, 6-7 décembre 2007).

⁵² La sixième Commission de l'Assemblée Générale des Nations Unies traite des questions juridiques internationales.

⁵³ UNICEF = Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

⁵⁴ CWS = Commission des Nations Unies sur le statut de la femme

3.1.4.2. Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Le HCR⁵⁵ a participé à la dernière session plénière du Comité européen sur la coopération juridique (26 février – 1er mars 2007).

Le HCR a été représenté à la 1^{ère} réunion du CAHPAH⁵⁶ (Strasbourg, 26-27 avril 2007), et à la Conférence de haut niveau sur le Plan d'Action 2006-2015 du CdE : mise en œuvre nationale – de la politique à la pratique (Zagreb, 20-21 septembre 2007).

Un représentant du HCR a participé aux 53^e et 54^e réunions du CDMG (qui se sont tenues respectivement du 14 au 16 mai 2007 et les 11 et 12 octobre 2007).

Le HCR a participé à la réunion du Bureau élargi du Comité des Ministres du CdE du 27 juin 2007.

Un séminaire conjoint HCR/CdE sur un projet de législation s'est tenu à Kiev, en octobre 2007.

Le HCR a été représenté à la Conférence sur le Mécanisme de monitoring de la Convention du CdE sur la lutte contre la traite des êtres humains, organisée dans le cadre de la Campagne du CdE sur la lutte contre la traite des êtres humains (Strasbourg, 8-9 novembre 2007).

Un représentant du HCR a participé à la 8^e Conférence des ministres européens de la Santé "Les gens qui bougent : un défi pour les droits de l'homme et les systèmes de santé" (Bratislava, 22-23 novembre 2007).

Le HCR a également été représenté à la 3^e réunion du Groupe de travail du CDDH sur la protection des droits de l'homme dans le contexte des procédures d'asile accélérées, en décembre 2007.

3.1.4.3. Conseil des droits de l'homme

En décembre 2007, sur invitation du CDH à participer à l'évaluation périodique universelle, le Secrétariat et le Commissaire aux Droits de l'Homme du CdE ont fourni de la documentation relative à la situation des droits de l'homme dans chacun des Etats membres du CdE sélectionnés pour évaluation durant la première session, prévue en avril 2008.

Le Chef de la Division du CdE sur l'égalité entre les sexes et la lutte contre la traite a participé à la 5^e session du Conseil des droits de l'homme en juin 2007. En septembre 2007, le ministre adjoint des Affaires étrangères de la Serbie, représentant la Présidence du Comité des Ministres du CdE, a prononcé un discours durant la première partie de la 6^e session du HCC⁵⁷.

Voir également la rubrique relative au "Bureau du Haut Commissaire aux droits de l'homme" (3.5.5.).

⁵⁵ HCR = Haut Commissaire aux réfugiés des Nations Unies

⁵⁶ CAHPAH = Forum européen de coordination pour le Plan d'Action du Conseil de l'Europe pour les personnes handicapées 2006-2015

⁵⁷ CDH = Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies

3.1.4.4. Comité sur l'élimination de la discrimination raciale

Les Secrétariats du CERD⁵⁸ et de l'ECRI se sont tenus régulièrement informés des évolutions importantes intervenues dans les travaux de chacun, et en particulier, l'ECRI tient compte des recommandations du CERD dans la préparation de ses rapports par pays et transmet aussi ses propres rapports au CERD concernant les pays devant faire l'objet d'une analyse durant une session de ce dernier.

Le Conseiller spécial du Secrétaire Général des Nations Unies sur le Sport pour le développement et la paix a participé à la Conférence internationale sur le sport, la violence et le racisme, organisée par le CdE (Rennes, 2-5 avril 2007).

3.1.4.5. Comité des droits de l'enfant

La Secrétaire Générale adjointe du CdE a eu un échange de vues informel avec le Comité des droits de l'enfant en juin 2007, qui a débouché sur des idées spécifiques pour une coopération accrue. Le Président du Comité des droits de l'enfant a participé à la Conférence organisée par le CdE sur l'accès des enfants à la justice internationale, en septembre 2007.

L'Etude du Secrétaire Général des Nations Unies sur la violence à l'égard des enfants a été menée par un expert indépendant nommé par celui-ci. Le CdE a organisé en 2005 la consultation régionale sur l'étude, finalisée en 2007, et joue depuis un rôle majeur pour les suites à donner à ses recommandations. En janvier 2007, le CdE a organisé le lancement de l'étude au niveau européen. L'auteur de l'étude a soutenu toutes les grandes manifestations du CdE organisées en 2007 et y a participé.

3.1.4.6. Programme des Nations Unies pour le développement

Le Centre d'expertise pour la réforme des pouvoirs locaux et le PNUD⁵⁹ – Centre régional de Bratislava ont publié et lancé conjointement un nouvel outil de consolidation des institutions : « *Towards a Modern Local Government Association* ».

Lors de la Session de 2007 du Forum pour l'avenir de la démocratie, deux représentants du PNUD ont pris part en tant que membres d'une table ronde au débat sur « Promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et les réseaux sociaux – comment progresser ».

La 6^e Réunion de l'Atelier du CdE pour la mise en oeuvre de la Convention du paysage européen était à l'ordre du jour du Programme Sibiu 2007 du PNUD sur la Capitale européenne de la culture qui portait sur le thème du patrimoine culturel et du paysage.

Le CdE a contribué à un atelier régional sur la cybercriminalité pour les procureurs de la région arabe, organisé par le PNUD (Casablanca, 19-20 juin 2007). Cet atelier a apporté des informations utiles concernant la législation relative à la cybercriminalité dans cette région (Bahrain, Egypte, Jordanie, Liban, Maroc, Emirats arabes unis et Yemen) et a attiré l'attention sur la Convention.

Un représentant de la Direction générale de la Cohésion sociale a participé au Forum mondial sur les migrations et le développement (Bruxelles, 9-11 juillet 2007), organisé

⁵⁸ CERD = Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale

⁵⁹ PNUD = Programme des Nations Unies pour le Développement

dans le cadre des suites données au Dialogue de haut niveau de 2006 des Nations Unies par le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies sur la migration internationale et le développement.

Le 3 septembre 2007, un Mémoire d'entente a été signé par la CEB⁶⁰ et le PNUD. Cet accord devrait faciliter le renforcement de la coopération entre les deux institutions en faveur des réfugiés et des migrants, ce qui permettra à la CEB d'accroître davantage sa valeur ajoutée sur le plan social.

Le PNUD a été représenté à la Conférence européenne de haut niveau sur le Plan d'Action 2006-2015 du CdE en faveur des personnes handicapées : mise en oeuvre nationale – de la politique à la pratique (Zagreb, 20-21 septembre 2007).

La Commission de Venise et le PNUD ont participé à des Conférences concernant des questions électorales. Le PNUD a été représenté à la 4^e Conférence européenne des instances de gestion des élections (Strasbourg, septembre 2007).

Le CdE a négocié avec le PNUD un Programme conjoint d'intégration européen « Consolidation des institutions au Kosovo », dont le contrat a été signé le 31 décembre 2007.

3.1.4.7. Programme des Nations Unies pour l'environnement

Un Mémoire de coopération renforcée a été conclu entre le Secrétariat de la Convention de Berne et le Secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique. Les relations seront amenées à augmenter, la CDB⁶¹ estimant que la Convention de Berne est le mécanisme régional ayant vocation à appliquer la CDB en Europe.

Le Conseil de la SPEDBP⁶², dont le secrétariat est assuré conjointement par le PNUE⁶³ et le CdE, a préparé le volet sur la biodiversité de la Conférence ministérielle de Belgrade "Un environnement pour l'Europe", en octobre 2007, et organisé une manifestation en marge sur les Réseaux écologiques.

3.1.4.8. Commission du droit international

En mai 2007, un représentant du CAHDI⁶⁴ a participé à la réunion de la CDI⁶⁵ avec des experts des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme et des représentants d'organismes des traités des droits de l'homme, organisée dans le cadre de sa 59^e session.

Le Directeur du Conseil juridique et du Droit international public s'est adressé aux participants à la 59^e session de la CDI le 8 août 2007.

⁶⁰ CEB = Banque de Développement du Conseil de l'Europe

⁶¹ CDB = Convention des Nations Unies sur la diversité biologique

⁶² SPEDBP = Stratégie paneuropéenne de la diversité biologique et paysagère

⁶³ PNUE = Programme des Nations Unies pour l'environnement

⁶⁴ CAHDI = Comité des conseillers juridiques sur le droit international public du Conseil de l'Europe

⁶⁵ CDI = Commission des Nations Unies sur le droit international

3.2. Conseil de Sécurité

3.2.1. Comité contre le terrorisme

(sur la base de la Résolution 1373 du Conseil de sécurité)

En mars 2007, un représentant de l'Equipe de monitoring Al-Qaida/Talibans a participé à la 34^e réunion du CAHDI, au cours de laquelle ce dernier a examiné la demande du Comité du Conseil de Sécurité des Nations Unies établie par la Résolution 1267 (1999) d'accéder aux informations contenues dans la base de données du CAHDI « Mise en oeuvre des sanctions des Nations Unies et respect des droits de l'homme » et a accepté d'accorder un accès restreint à ces informations aux membres du Conseil de sécurité.

Le Conseiller spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme et des représentants de la Direction exécutive du Comité de lutte contre le terrorisme ont participé aux 12^e et 13^e réunions du CODEXTER ainsi qu'à la Conférence internationale « Pourquoi le terrorisme ? Traiter les conditions propices à la propagation du terrorisme » (Strasbourg, 25-26 avril 2007).

La coopération avec le CCT⁶⁶ et DECT⁶⁷ s'est intensifiée avec la participation d'un membre du Secrétariat de MONEYVAL à une visite du DECT en Géorgie et en Arménie entre le 16 et le 28 septembre 2007. Le Secrétariat de MONEYVAL a préparé un rapport détaillé sur l'état de la mise en oeuvre de la Résolution 1373 du Conseil de sécurité des Nations Unies dans les deux pays, afin que le DECT s'en serve pour son évaluation globale du respect des obligations de la Géorgie et de l'Arménie en matière de lutte contre le terrorisme.

Le Coordinateur du CdE contre le terrorisme a participé à la 5^e Réunion spéciale du CCT avec des organisations internationales et régionales (Nairobi, 29-31 octobre 2007).

Le CODEXTER participe aussi à des visites d'évaluation de l'Equipe de monitoring du CCT dans des Etats membres du CdE. En 2007, deux visites de ce type ont eu lieu (en Turquie en mai et en Bosnie-Herzégovine en novembre 2007).

Toutes les évaluations de MONEYVAL proposent une analyse du respect des normes mondiales et régionales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux, ainsi que des analyses détaillées du respect par les Etats des Résolutions 1267 et 1373 du Conseil de sécurité des Nations Unies (traitant spécifiquement du financement du terrorisme) et de la mise en oeuvre de la Convention de 1999 des Nations Unies pour l'élimination du financement du terrorisme.

Le CCT et le Programme de Contrôle des Drogues des Nations Unies ont tous deux le statut d'observateur auprès de MONEYVAL et peuvent participer à tous les débats sur les rapports de ce dernier.

Le CDCJ⁶⁸ a pris et continue de prendre des mesures concrètes, en coopération avec le CODEXTER, pour suivre la Feuille de Route pour la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale des Nations Unies contre le terrorisme.

⁶⁶ CCT = Comité contre le terrorisme, Nations Unies

⁶⁷ DECT = Direction Exécutive du Comité contre le terrorisme du Conseil de Sécurité des Nations Unies

⁶⁸ CDCJ = Comité européen de coopération juridique, CdE

A ce titre, il finalise actuellement un rapport sur les recours pour les victimes de crimes, notamment du terrorisme. Une recommandation sur les personnes disparues et la présomption de mort à la suite en particulier d'attentats terroristes est également en cours d'élaboration.

3.2.2. Mission des Nations Unies au Kosovo

(sur la base de la Résolution 1244 du Conseil de sécurité)

Le Groupe de rapporteurs du Comité des Ministres du CdE sur la démocratie a eu un échange de vues avec M. Joachim Rücker, Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Kosovo, le 30 janvier 2007.

La MINUK⁶⁹ a été et demeure le principal partenaire officiel pour toutes les activités d'assistance technique du CdE au Kosovo et, à ce titre, a participé à des manifestations du CdE.

3.3. Conseil économique et social

3.3.1. Commissions opérationnelles

3.3.1.1. Commission sur le statut des femmes

La Secrétaire Générale adjointe du CdE s'est adressée aux participants à la 51e Session de la CSW (Commission sur le statut des femmes) et leur a présenté les activités du CdE dans le domaine de l'égalité entre les sexes (New York, 1er mars 2007).

Le Sous-Secrétaire général des Nations Unies et Conseiller spécial sur les questions de genre et l'avancement des femmes et le responsable de la Section des droits de la femme au sein de la Division des Nations Unies chargée de l'avancement des femmes ont tous deux prononcé une allocution lors du Séminaire sur la participation active des hommes pour combattre la violence domestique organisé par le CdE dans le cadre de la sa Campagne pour combattre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique (Zagreb, 9-10 mai 2007).

Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la violence à l'égard des femmes, ses causes et ses conséquences a participé et s'est exprimé à la Conférence sur les services d'aide aux femmes victimes de violences organisée dans le cadre de la Campagne du CdE pour combattre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique (Strasbourg, 6-7 décembre 2007).

Le Sous-Secrétaire Général des Nations Unies et Conseiller spécial sur les questions de genre et l'avancement des femmes a invité le CdE à coparrainer la manifestation sur *Intersecting Human Rights Crises: Organ Transplantation et Organ Trafficking, New Challenges et Controversies* (New York, 11 décembre 2007). La Secrétaire Générale adjointe du CdE a à cette occasion présenté les travaux du CdE dans ce domaine.

La Secrétaire Générale adjointe du CdE et le Sous-Secrétaire Général des Nations Unies et Conseiller spécial sur les questions de genre et l'avancement des femmes ont décidé de préparer en 2008 une Etude conjointe CdE/Nations Unies sur le trafic d'organes et la

⁶⁹ MINUK = Mission des Nations Unies au Kosovo

traite des êtres humains aux fins de collecte d'organes. Cette étude sera menée par un expert scientifique désigné par les Nations Unies en coopération avec un expert juridique désigné par le CdE.

L'Institut européen pour la prévention et le contrôle du crime, affilié aux Nations Unies, prépare/mandate actuellement l'Etude du CdE sur le recueil de données administratives relatives aux victimes de violences domestiques, qui devrait être finalisée en mars 2008.

3.3.2. Commissions régionales

3.3.2.1. Commission économique pour l'Europe des Nations Unies

Des représentants de la CEE-ONU⁷⁰ ont participé aux travaux du Comité ad hoc du CdE sur l'E-Démocratie en assistant à sa 2^e réunion plénière en octobre 2007.

Un représentant de la Task-Force de la CEE-ONU sur la mesure de la violence à l'égard des femmes a fait un exposé sur l'élaboration d'indicateurs concernant la violence à l'égard des femmes durant le Séminaire régional sur le recueil de données en préalable à des politiques efficaces de lutte contre la violence à l'égard des femmes, notamment la violence domestique, organisé par le CdE dans le cadre de la Campagne du CdE Campaign Sous-Secrétaire Général des Nations Unies et Conseiller spécial sur les questions de genre et l'avancement des femmes (Lisbonne, 5 juillet 2007).

Lors du Forum des Nations Unies sur la gouvernance d'Internet (Rio de Janeiro, 12-15 novembre 2007), le projet du CdE Bonne gouvernance dans la Société de l'information coorganisé avec la CEE-ONU a été présenté.

3.3.3. Agences spécialisées

(basées sur un traité distinct et un accord avec l'ECOSOC⁷¹)

3.3.3.1. Organisation Internationale du Travail

Une réunion bilatérale de coopération sur la compatibilité de la législation maltaise de sécurité sociale avec les normes européennes et internationales a permis de passer en revue la législation et la pratique de ce pays dans les neuf branches de la sécurité sociale et de transmettre à Malte les informations nécessaires pour arrêter une décision sur la ratification du Code européen de sécurité sociale (Malte, 28 février – 1er mars 2007).

Le CdE et l'OIT⁷² ont organisé conjointement une réunion d'experts pour finaliser le processus d'analyse de la conformité de la législation ukrainienne avec les normes du Code et les Conventions pertinents de l'OIT (Kiev, 24-25 Aril 2007).

L'OIT a été représentée à la 1^e réunion du CAHPAH (Strasbourg, 26-27 avril 2007).

Le CdE a participé au Séminaire annuel sur l'Administration supranationale organisé par l'OIT (Turin, 14-16 mai 2007), qui a réuni des conseillers juridiques et des représentants de l'Administration de 30 organisations internationales.

⁷⁰ CEE-ONU = Commission économique pour l'Europe, Nations Unies

⁷¹ ECOSOC = Conseil économique et sociale, Nations Unies

⁷² OIT = Organisation internationale du travail

L'OIT a participé et a fait une intervention lors du Séminaire sur l'usage abusif d'Internet pour le recrutement des victimes de la traite des êtres humains organisé par le CdE dans le cadre de sa Campagne de lutte contre la traite des êtres humains (Strasbourg, 7-8 juin 2007).

Une coopération institutionnelle permanente avec l'OIT a été instaurée dans le cadre de la procédure de monitoring de l'application du Code européen/Protocole de sécurité sociale conformément à l'article 74 du Code. Dans ce contexte, le Comité d'experts de l'OIT sur l'application des Conventions et Recommandations a adopté en décembre 2007 ses conclusions sur l'application du Code/Protocole par les Parties contractantes (période du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007) et les a transmises au CdE.

L'OIT a participé aux réunions du Réseau Santé pour l'Europe du Sud-Est, sous l'égide de l'Initiative de cohésion sociale du Pacte de stabilité.

En 2007, le CdE a poursuivi ses travaux sur le "Processus de Bucarest" en étroite coopération avec les sièges de l'OIT (Genève) et du Bureau sous-régional pour l'Europe centrale et orientale (Budapest) et sous les auspices de l'Initiative pour la Cohésion sociale du Pacte de Stabilité. Ce programme régional de coopération sur les politiques de l'emploi dans les pays d'Europe du Sud-Est a été lancé lors d'une Conférence ministérielle organisée en 2003 à Bucarest. Reconnaisant l'importance des travaux analytiques et de politique menés par l'OIT et le CdE, les deux organisations ont reçu mandat d'apporter des orientations et un soutien aux pays d'Europe du Sud-Est bénéficiaires du programme, notamment en menant des analyses approfondies des politiques nationales de l'emploi en étroite coopération avec les partenaires sociaux et institutions du marché de l'emploi.

3.3.3.2. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Un représentant de la FAO⁷³ a participé aux réunions du Réseau Santé pour l'Europe du Sud-Est, sous les auspices de l'Initiative pour la Cohésion sociale du Pacte de Stabilité.

3.3.3.3. Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Le 4 février 2007, une réunion spéciale ad hoc sur le Forum européen de coordination pour l'Agence mondiale antidopage a eu lieu au Bureau de Paris du CdE. En ce qui concerne l'UNESCO, le Directeur des Sciences sociales et humaines, le Sous-directeur général des Sciences sociales et humaines et le Spécialiste de programme sur la lutte contre le dopage ont pris part à la réunion.

L'UNESCO a été représentée à la 1^e réunion du CAHPAH (Strasbourg, 26-27 avril 2007).

Le Centre Nord-Sud a participé à la réunion d'experts « Pour une intégration des principes de la diversité culturelle et du dialogue interculturel dans les politiques du développement durable », organisée par la Division des politiques culturelles et du dialogue interculturel de l'UNESCO (Paris, 21-23 mai 2007).

⁷³ FAO = Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Le Secrétariat du CdE et des représentants du CDBI⁷⁴ ont procédé à un échange de vues avec des membres du Comité national pour la bioéthique de la Commission de l'UNESCO de la Serbie (Belgrade, 28-29 mai 2007).

Les 10 et 11 septembre 2007, une réunion d'experts conjointe CdE/UNESCO sur le thème « Vers une éducation de qualité pour les enfants roms : transition du préscolaire vers le primaire » a eu lieu, dans le cadre du projet du CdE "L'éducation des enfants roms en Europe" et des travaux de l'UNESCO sur l'éducation pour les enfants en situation difficile. Cette réunion s'inscrivait également dans les suites données au Rapport mondial de suivi de 2007 « Pour des fondements solides, des soins et une éducation aux premiers stades de la vie », du programme "L'éducation pour tous". Le document final reflète le rôle unique joué par l'UNESCO et le CdE s'agissant de déterminer et de convenir de politiques et pratiques saines en matière d'éducation.

Dans l'esprit et le cadre général des suites données au processus du SMSI⁷⁵, le CdE a travaillé avec l'UNESCO et sa Commission française à l'élaboration des dimensions éthiques de la société de l'information et des médias. Dans ce cadre, une Conférence sur l'éthique et les droits de l'homme dans la société de l'information a été organisée conjointement avec la Commission française de l'UNESCO (Strasbourg, 13-14 septembre 2007).

Un expert du Bureau international de l'UNESCO pour l'éducation a participé au séminaire commun du Centre Nord-Sud et du Forum européen de la jeunesse sur Education mondiale et Jeunesse (Molina, 30 septembre - 7 octobre 2007).

Une réunion européenne régionale sur la mise en oeuvre du « Plan d'Action pour la première phase du Programme mondial pour l'éducation aux droits de l'homme » a été organisée conjointement par le CdE, le HCR, l'UNESCO et le BIDDH (OSCE) dans le but de soutenir la mise en oeuvre nationale du « Plan d'Action » dans les Etats membres du CdE et de l'OSCE (Strasbourg, 5-6 novembre 2007). Dans le cadre de cette coopération, le CdE est convié en tant qu'invité spécial aux réunions du Comité de coordination interagences des Nations Unies sur « L'éducation aux droits de l'homme dans le système scolaire ».

Des représentants de la Direction de la planification stratégique du CdE ont rencontré leurs homologues de l'OCDE⁷⁶ et de l'UNESCO pour un échange de vues (Paris, 10-11 décembre 2007). La réunion s'est concentrée sur l'échange de bonnes pratiques dans les domaines de (i) la planification et la prise de décision dans l'Organisation, (ii) l'architecture organisationnelle, (iii) la méthodologie et les outils de management appliqués à divers niveaux, (iv) la technologie et (v) la formation des agents concernant tous ces domaines. Parmi les conclusions retenues pour un complément d'analyse par le CdE, on citera la planification pluriannuelle, l'utilisation de méthodologies de management, le recours à des indicateurs, la typologie des documents de planification et de rapport, les tendances en matière de développement des systèmes d'information et la gestion des connaissances.

La Direction générale de l'éducation, de la culture et du patrimoine, de la jeunesse et du Sport et l'UNESCO ont participé ensemble aux réunions suivantes :

⁷⁴ CDBI = Comité directeur pour la bioéthique, CdE

⁷⁵ SMSI = Sommet mondial des Nations Unies sur la société de l'information

⁷⁶ OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques

- Réunion du Groupe de suivi de Bologne (Berlin, 5-6 mars 2007, 16-17 avril 2007, 2-3 octobre 2007) ;
- Session plénière annuelle du Comité directeur du CdE pour l'éducation (Strasbourg, 12-14 mars 2007) ;
- Réunion du Réseau ENIC et NARIC (Bucarest, 17-19 juin 2007) ;
- Réunion du Comité pour la Convention sur la reconnaissance des qualifications (Bucarest, 19 juin 2007) ;
- Conseil consultatif UNESCO/CEPES⁷⁷ (Bucarest, 6-8 septembre 2007) ;
- Session plénière du CDESR⁷⁸ (Strasbourg, 20-21 septembre 2007) ;
- Symposium « Apprendre l'histoire pour comprendre et vivre la diversité culturelle aujourd'hui » (Strasbourg, 29-30 octobre 2007) ;
- Réunions conjointes du Bureau de l'ENIC et du Conseil consultatif du NARIC (Bruxelles, 3 décembre 2007).

Conformément au mandat du Groupe consultatif ad hoc sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme, l'UNESCO et le HCR sont invités aux réunions de ce Groupe, qui a pour principale mission de conseiller le Comité directeur pour l'éducation et le Secrétariat du CdE sur la mise en oeuvre de son Programme d'activités 2006-2009 pour l'Education à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme « Vivre et apprendre la démocratie pour tous ». Deux réunions se sont tenues en 2007.

Le CdE a soutenu la production d'une publication en ligne sur les bonnes pratiques dans le domaine de l'éducation au développement durable, en tant que contribution à la Décennie des Nations Unies 2005 – 2014 sur l'éducation au développement durable. Un concours a également été organisé pour soutenir des projets pilotes dans le domaine de l'EDD⁷⁹.

Un projet pilote basé sur l' « Outil d'assurance qualité pour l'éducation à la citoyenneté démocratique dans les écoles », publié conjointement en 2005 par le CdE, l'UNESCO et le Centre d'Etude des politiques de l'éducation (Ljubljana), est en cours de mise en oeuvre en Ukraine avec le soutien du CdE.

3.3.3.4. Organisation Mondiale de la Santé

Le Bureau régionale pour l'Europe de l'OMS⁸⁰ a été représenté à la première réunion du CAHPAH (Strasbourg, 26-27 avril 2007) et à la 79^e session du Comité européen de la santé publique (Strasbourg, 8 juin 2007).

L'OMS a participé aux réunions plénières du CDBI en juin 2007.

Le Secrétariat du CdE a participé à la réunion du Groupe directeur pour les Prisons et la Santé (Edimbourg, 21-22 mai 2007) et à la Conférence annuelle sur la santé en milieu carcéral (Trenching, 18-20 octobre 2007).

⁷⁷ UNESCO/CEPES = Centre européen de l'enseignement supérieur, UNESCO

⁷⁸ CdESR = Comité directeur pour l'enseignement supérieur et la recherche, CdE

⁷⁹ EDD = Education au développement durable

⁸⁰ OMS = Organisation Mondiale de la Santé

Le Directeur régional pour l'Europe de l'OMS a participé à la 8^e Conférence des Ministres européens de la Santé « Les gens qui bougent : un défi pour les droits de l'homme et les systèmes de santé » (Bratislava, 22-23 novembre 2007).

Un représentant de la Direction générale de la cohésion sociale a participé à la 7^e réunion du **Comité interinstitutionnel des Nations Unies sur la bioéthique** (Bruxelles, 28-29 novembre 2007).

Le Secrétariat de l'Accord partiel dans le domaine social et de la santé publique a été représenté aux réunions générales de la Taskforce internationale de l'OMS sur la lutte contre la contrefaçon de médicaments et à plusieurs activités de ses groupes de travail. Le Secrétariat a participé à la 2^e Réunion générale de OMS/IMPACT⁸¹ (Lisbonne, 12-13 décembre 2007) et au Groupe de travail IMPACT sur "Structure juridique" (Lisbonne, 10-11 décembre 2007). En tant qu'organisation régionale, le CdE apporte des modèles d'approche ("outils") pour la plate-forme IMPACT qui sont concentrés sur le niveau régional et sont précieux pour les pays hors de notre continent.

La Direction Jeunesse et Sport a eu une réunion technique avec un expert de l'OMS sur le transport d'échantillons biologiques (Genève, 21 décembre 2007).

L'OMS a envoyé des représentants à quasiment tous les comités d'experts sous l'égide du CDSP⁸².

La Direction européenne de la qualité du médicament et des soins de Santé et l'OMS ont participé aux travaux de comités et réunions suivantes :

- le Comité d'experts de l'OMS sur les monographies, lignes directrices et normes de référence pour la qualité des produits pharmaceutiques ;
- le Comité d'experts de l'OMS sur la standardisation biologique ;
- la 2^e réunion d'OMS/IMPACT ;
- les Laboratoires de contrôle officiels des médicaments à Rabat (Morocco) et Dar-Es-Salaam (Tanzanie) ;
- le Comité de l'OMS sur la coopération mondiale en matière de sécurité des produits sanguins et le Comité sur la transplantation d'organes.

La DEQM⁸³ est le centre de coopération pour les Normes internationales de l'OMS concernant les antibiotiques.

3.3.3.5. Banque mondiale

En décembre 2007, le CdE a été invité à participer aux discussions sur la décentralisation budgétaire en Albanie avant le projet de loi sur les finances locales préparé dans le cadre d'un projet de la Banque mondiale. Le CdE coordonne actuellement les efforts avec la Banque mondiale pour veiller à ce que le projet fasse l'objet d'une consultation approfondie et soit convenablement diffusé avant adoption de la loi.

3.3.3.6. Fonds monétaire international

⁸¹ IMPACT = Groupe spécial anti-contrefaçon de produits médicaux , OMS

⁸² CDSP = Comité européen de la Santé, CdE

⁸³ DEQM = Direction européenne pour la qualité du médicament et des soins de santé, CdE

Le FMI⁸⁴ a procédé à une évaluation LAB/CFT⁸⁵ du Liechtenstein. La mission était placée sous la direction du FMI, un évaluateur de MONEYVAL couvrant les Directives UE anti-blanchiment d'argent. Le rapport a été adopté lors de la 24^e réunion plénière de MONEYVAL.

3.3.3.7. Union internationale des télécommunications (UIT)

Le CdE a contribué à une réunion impliquant un atelier spécifique sur la Convention sur la cybercriminalité et la facilitation de discussions en table ronde (Genève, mai 2007).

Le CdE a été invité à l'Atelier de l'UIT sur « Des cadres pour agir au niveau national » (Genève, 17 septembre 2007), qui a regroupé des fonctionnaires de nombreux pays européens et non européens (y compris du Proche-Orient et d'Afrique).

Le CdE a apporté sa contribution active et participé à la deuxième réunion du **Forum des Nations Unies sur la Gouvernance sur Internet** (Rio de Janeiro, 12-15 novembre 2007). La bonne coopération entre les Nations Unies et le CdE a permis un soutien actif et d'envisager sous l'angle d'un renforcement mutuel nos travaux communs et nos préoccupations partagées concernant la protection et la promotion des droits de l'homme, notamment les droits des enfants et l'Etat de droit sur Internet, ainsi que la démocratie effective et la participation à la vie publique. Dans ce contexte, le CdE a pu partager les fruits de son travail fort utile avec le FGI⁸⁶ dans des domaines tels que la cybercriminalité, la protection de l'enfance, le service public d'Internet, la liberté d'expression et d'information en ligne. Le CdE a organisé, seul ou avec d'autres, huit ateliers.

L'Accord partiel dans le domaine social et de la santé publique a apporté sa pierre à la contribution du CdE à la Conférence du FGI dans le domaine de la sécurité des citoyens. Un orateur représentant les activités pharmaceutiques a fait un exposé sur le thème des bonnes pratiques concernant la vente par correspondance de médicaments. Il est proposé que la protection sanitaire en présence de produits de soins de santé illégaux, en tant que partie intégrante de la cybersécurité, figure en bonne place à l'ordre du jour du Programme 2008 du FGI des Nations Unies.

Dans le cadre de son programme pour un Internet plus sûr, la Secrétaire Générale adjointe du CdE a pris part à la Journée 2007 sur ce thème.

La Secrétaire Générale adjointe du CdE a établi des contacts avec les autorités indiennes chargées du prochain FGI, qui se tiendra à New Delhi en décembre 2008.

3.4. **Cour internationale de Justice**

A l'occasion de sa 34^e réunion en mars 2007, le CAHDI a eu un échange de vues avec le Greffier de la CIJ⁸⁷ sur des questions budgétaires et administratives concernant cette dernière.

⁸⁴ FMI = Fonds monétaire international

⁸⁵ LAB/CFT = Evaluation antiblanchiment/contre le financement du terrorisme

⁸⁶ FGI = Forum des Nations Unies sur la gouvernance d'Internet

⁸⁷ CIJ = Cour internationale de Justice

3.5. Secrétariat

3.5.1. Bureau des Affaires juridiques

En 2007, le CdE a répondu à un certain nombre de demandes du Bureau des Affaires juridiques des Nations Unies :

- en mai 2007, le CdE a transmis des informations suite à la Résolution 60/43 (8 décembre 2005) de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les mesures visant à éliminer le terrorisme international ;
- suite à une demande du 12 septembre 2007 concernant le Processus consultatif ouvert des Nations Unies sur les océans et le droit de la mer, en 2008, le CdE a transmis des informations concernant la sécurité et la sûreté maritimes pour inclusion dans le rapport annuel du Secrétaire Général des Nations Unies sur les océans et le droit de la mer.

Des représentants du Bureau des affaires juridiques des Nations Unies ont participé à des réunions du CAHDI en 2007 et une coopération significative s'est instaurée concernant la question des sanctions des Nations Unies et du respect des droits de l'homme.

Des contacts de haut niveau ont lieu régulièrement entre les deux organisations : le Secrétaire Général et la Secrétaire Générale adjointe du CdE ont rencontré le Sous-Secrétaire Général des Nations Unies pour les affaires juridiques et le Conseiller juridique des Nations Unies à New York en février, septembre et décembre 2007.

3.5.2. Département des Affaires politiques

A l'invitation du DAP⁸⁸, le CdE a participé à une session de consultation sur la médiation en juin 2007.

Le Secrétaire Général du CdE et un représentant de la Direction des Relations extérieures ont procédé régulièrement à des consultations informelles sur des questions politiques d'actualité avec des représentants du DAP.

3.5.3. Bureau pour la coordination des affaires humanitaires

En 2007, une réunion de coordination des plate-formes nationales pour la prévention des risques de catastrophes a eu lieu, et le Comité des Ministres du CdE a donné son accord à la signature d'un Mémoire de Coopération entre la SIPC⁸⁹ et le CdE. La SIPC a également participé à l'Atelier européen sur l'éducation au risque organisé par le CdE en tant que préparation d'une Conférence mondiale en 2008, en clôture d'une Campagne de deux ans sur l'éducation à la prévention des risques de catastrophe.

3.5.4. Département des Affaires économiques et sociales

Le CdE a participé à la Réunion du Groupe d'experts sur les indicateurs destinés à mesurer la violence à l'égard des femmes, organisée conjointement par la Division des

⁸⁸ DAP = Département des Affaires politiques des Nations Unies

⁸⁹ SIPC = Stratégie internationale de prévention des catastrophes de l'Organisation des Nations Unies

Nations Unies pour la promotion de la femme, la CEE-ONU et la Division des Statistiques des Nations Unies (Genève, 8-10 octobre 2007).

Pour ce qui est de la contribution du CdE aux suites données au SMSI, le CdE a joué le rôle de Point de contact principal pour un groupe de travail sur la e-participation. Les suites sont coordonnées par le DESA⁹⁰. Le Secrétariat du CdE a participé à la Réunion de facilitation sur la mise en oeuvre des conclusions du SMSI (Genève, 24 mai 2007).

3.5.5. Bureau du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme

Le Comité des Ministres du CdE a adopté en mars 2007 des décisions visant à renforcer la coopération et les synergies entre le CdE et les Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme. Cette initiative a encouragé les deux organisations à travailler plus étroitement de manière plus régulière.

Durant sa visite du 18 avril 2007, la Haut commissaire aux Droits de l'Homme des Nations Unies s'est adressée à l'APCE et au Bureau élargi du Comité des Ministres du CdE. Elle a ensuite eu un échange de vues avec le Secrétaire Général du CdE, au cours duquel il a été décidé de tenir des réunions bisannuelles auxquelles assisteraient des membres concernés du Secrétariat du HCDH⁹¹ et du CdE. La première a eu lieu à novembre 2007. Une délégation de 17 agents du HCDH est venue à Strasbourg pour échanger des informations avec plusieurs homologues du CdE concernant leurs activités respectives afin d'identifier des domaines possibles de coopération en matière de droits de l'homme. Durant les réunions plénières et bilatérales avec leurs homologues du CdE, de nombreux échanges fructueux ont eu lieu sur les thèmes de l'éducation aux droits de l'homme, la torture, le racisme et l'intolérance, les efforts déployés pour renforcer les capacités et les défenseurs des droits de l'homme. Les discussions ont également porté sur les méthodes et thèmes pour une future coopération. La prochaine réunion a été programmée pour le printemps 2008 à Genève.

A la Session 2007 du Forum pour l'avenir de la démocratie, un représentant du HCDH a participé à une table ronde dont le débat a porté sur "Promouvoir la démocratie, les droits de l'homme et les réseaux sociaux – comment aller de l'avant" (Suède, juin 2007).

La Secrétaire Générale adjointe du CdE a rencontré le Haut Commissaire adjoint aux Droits de l'Homme des Nations Unies en juin 2007 et discuté de la coopération dans le domaine des droits de l'enfant. Le HCDH souhaiterait vivement tirer profit de l'expertise du CdE et des conclusions des monitorings. Le HCDH a activement participé à la Conférence du CdE sur l'accès des enfants à la justice internationale (septembre 2007). Il a récemment instauré un point de contact au sein du Secrétariat sur la question des violences à l'égard des enfants. Depuis lors, les contacts sont réguliers entre les deux Secrétariats.

A la 5^e réunion de la Task Force du CdE pour combattre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique, un représentant du HCDH a présenté les initiatives en cours dans le domaine du recueil de données sur la violence à l'égard des femmes (Strasbourg, 29-31 octobre 2007).

⁹⁰ DESA = Département des Affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU

⁹¹ HCDH = Bureau du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme, ONU

L'Expert indépendant des Nations Unies sur les minorités, en visite au CdE le 26 septembre 2007, a rencontré des représentants de différents services du Secrétariat du CdE pour discuter des moyens possibles de renforcer la coopération. Il a rencontré des représentants du Secrétariat de la Charte des langues régionales et minoritaires pour discuter des droits linguistiques des minorités. Cette réunion s'inscrivait dans la préparation d'un rapport, destiné au Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, sur la situation en France concernant la mise en oeuvre de la Déclaration de l'ONU sur les droits des personnes appartenant à des minorités ethniques, religieuses et linguistiques.

Un représentant de la Commission de Venise a pris part à la consultation sur "Les questions aux minorités et le refus ou la privation de citoyenneté", organisé par l'Expert indépendant des Nations Unies sur les minorités (Genève, 6-7 décembre 2007), qui a présenté les conclusions de la Commission de Venise dans le rapport sur « Les non-citoyens et les droits des minorités ».

L'ECRI a entretenu des relations avec le **Rapporteur spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance**. En 2007, l'ECRI a contribué à la réactualisation du modèle de législation nationale élaboré par les Nations Unies pour orienter les Gouvernements en vue d'adopter des dispositions législatives supplémentaires contre la discrimination raciale, et a également apporté une contribution à une réunion d'experts des Nations Unies sur le recueil de données concernant les bonnes pratiques en matière de lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance entraînées par ces phénomènes. En janvier 2007, le Secrétariat de l'ECRI a été invité à participer à un Séminaire d'experts de haut niveau de l'ONU sur le renforcement des normes et mécanismes régionaux pour lutter contre la discrimination et toutes les formes d'intolérance, en vue de préparer un projet de Convention interaméricaine contre le racisme et toutes les formes de discrimination et d'intolérance.

L'ECRI contribue, par le biais de son propre programme d'activités, à la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'Action adoptés par la Conférence mondiale des Nations Unies contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée, tenue à Durban à septembre 2001.

Dans la préface à son 16e Rapport général, le CPT⁹² déclare que les relations positives entre lui et le **Sous-Comité des Nations Unies pour la prévention de la torture**, récemment instauré, sont essentielles, surtout maintenant que le SPT⁹³ a entamé des visites dans des lieux de privation de liberté. Le premier Vice-Président et le Secrétaire exécutif du CPT ont pris part à des échanges de vues très larges avec le SPT lors de sa réunion inaugurale (Genève, février 2007). Tous se sont accordés à reconnaître qu'il est nécessaire que le CPT et le SPT travaillent étroitement ensemble. Il conviendrait en particulier de se référer aux discussions détaillées et concrètes entre des membres du Secrétariat du CPT et des agents des Nations Unies participant aux activités du SPT (Strasbourg, septembre 2007).

⁹² CPT = Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, CdE

⁹³ SPT = Sous-Comité des Nations Unies pour la prévention de la torture

3.5.6. Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC).

Le Secrétariat du Groupe Pompidou a participé à la 50^e session de la Commission des Nations Unies sur la drogue (Vienne, 12-16 mars 2007).

Un représentant du CdE a contribué au Symposium de l'UNODC⁹⁴ sur Comment progresser dans la mise en oeuvre de la Stratégie mondiale de l'ONU contre le terrorisme (Vienne, 17-18 mai 2007).

Il convient de garder à l'esprit la coopération efficace entre les deux organisations lors de l'atelier de suivi destiné à passer en revue la conformité de la législation de Bosnie-Herzégovine avec les normes internationales et régionales destinées à lutter contre le terrorisme et à promouvoir la coopération internationale et la protection des droits de l'homme (Sarajevo, 11-15 juin 2007).

Un représentant de la Direction générale de la cohésion sociale du CdE a participé à la consultation d'experts sur le "Bilan de dix ans de mise en oeuvre de déclarations et mesures adoptées par l'Assemblée générale à sa 20^e Session spéciale sur le problème mondial de la drogue" (Vienne, 18-20 septembre 2007) et à l'Atelier d'information sur la drogue (Vienne, 7-10 mai 2007).

Des experts du Groupe Pompidou ont participé à la Table ronde d'experts du Pacte de Paris (Turkmenbasi, 17-19 septembre 2007) et à un séminaire d'experts sur les méthodes permettant de suivre la situation en matière de stupéfiants et d'infection par le virus VIH chez les toxicomanes adeptes des injections de drogues par intraveineuses en Fédération de Russie et dans le District du Nord-Ouest de la Fédération (Saint-Pétersbourg, 1-2 novembre 2007).

Le CdE a participé au Dialogue ouvert sur les privilèges et immunités, la juridiction et le rôle des organisations internationales, organisé par la Section Convention pénales de l'UNODC (Vienne, 27 septembre 2007). Il s'agissait de discuter des conséquences concrètes de l'absence de disposition dans la Convention des Nations Unies contre la corruption qui obligerait les Etats parties à ériger en infraction la corruption passive de fonctionnaires internationaux.

L'Initiative mondiale des Nations Unies contre la traite des êtres humains, lancée en mars 2007 par l'UNODC, est gérée en coopération avec l'OIT, IOM, l'UNICEF, le HCDH et l'OSCE. Un représentant du CdE a participé à la Conférence sur la prévention de la traite des êtres humains : problèmes et solutions (Vilnius, 25-26 octobre 2007), où il a prononcé un discours introductif.

Le CdE a facilité la participation de l'UNODC à la Conférence sur le vol d'identité organisée par les autorités du Portugal (Tomar, novembre 2007) et a contribué à une manifestation sur le vol d'identité, organisée à Courmayeur, Italie, fin novembre 2007. A titre de réciprocité, le CdE a été invité à participer à un Groupe restreint d'experts de l'ONUDC sur le vol d'identité (Courmayeur, Italie, 29 novembre – 2 décembre 2007).

L'UNODC et le CdE coopèrent également dans le cadre des visites de pays du CTC et des ateliers, fréquemment organisés conjointement par l'UNODC et l'OSCE, pour

⁹⁴ UNODC = Office des nations Unies contre la drogue et le crime

renforcer la coopération juridique internationale en matière pénale pour lutter contre le terrorisme.

La coopération s'est poursuivie avec les Antennes régionales de l'UNODC pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest et centrale et l'Asie centrale, en particulier autour des systèmes d'informations sur les drogues et la formation du personnel soignant appelé à traiter des toxicomanes.

L'UNODC a participé aux événements suivants organisés par le CdE dans le cadre de sa Campagne de lutte contre la traite des êtres humains :

- le 7^e Séminaire régional d'information et de sensibilisation à l'action contre la traite des êtres humains : mesures pour protéger et promouvoir les droits des victimes (Berlin, 19-20 avril 2007) ;
- le Séminaire sur l'usage abusif d'internet pour le recrutement des victimes de la traite des êtres humains (Strasbourg, 7-8 juin 2007) ;
- le 10^e Séminaire régional d'information et de sensibilisation à l'action contre la traite des êtres humains : mesures pour protéger et promouvoir les droits des victimes (Belgrade, 18-19 octobre 2007) ;
- la Conférence sur le mécanisme de suivi de la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (Strasbourg, 8-9^e novembre 2007) : le Chef de l'Unité anti-traite a présenté les travaux de l'UNODC dans ce domaine.

La coopération avec le GRECO s'est intensifiée ces dernières années, en particulier du fait du débat sur l'analyse de la mise en oeuvre de la **Convention des Nations Unies contre la corruption**. Le GRECO a été représenté à un certain nombre de consultations formelles et informelles et d'événements et a officiellement transmis des communications à la Première conférence des Etats parties à la CNUCC⁹⁵.

Le CdE participe également aux travaux du **Groupe international pour la coordination anticorruption**, instauré sous l'égide des Nations Unies au vu de la nécessité de renforcer la coordination entre diverses instances de l'ONU. Le CdE a été représenté à toutes les réunions du GICA⁹⁶ jusqu'ici. Le GICA est une opportunité de confronter les expériences et d'identifier des domaines où il est possible de mener des activités conjointes (notamment dans le domaine de l'assistance/coopération technique).

3.5.7. Autres entités des Nations Unies

3.5.7.1. Programme conjoint des Nations Unies VIH/SIDA (UNAIDS)

UNAIDS⁹⁷ a activement participé au Sommet de Jeunesse Afrique Europe en envoyant des représentants, en proposant des participants et mettant à disposition des personnes ressources pour les Consultations régionales européennes et africaines et le Sommet lui-même (Lisbonne, 5-7 décembre 2007). La coopération avec UNAIDS se poursuivra en particulier dans le cadre du Programme 2030 de UNAIDS et le Centre Nord-Sud ouvrira

⁹⁵ CNUCC = Convention des Nations Unies contre la corruption

⁹⁶ GICA = Groupe international pour la coopération contre la corruption

⁹⁷ UNAIDS = Programme conjoints des Nations Unies sur le virus VIH/SIDA

l'Université sur la Jeunesse et le Développement et la Formation Afrique Europe à une participation de UNAIDS.

3.6. Alliance des Civilisations (ADC) (initiative sous les auspices des Nations Unies)

La coopération entre l'ADC⁹⁸ et le CdE s'est déroulée pour l'essentiel dans le contexte de l'élaboration du Plan de mise en oeuvre de l'ADC et du "Livre blanc sur le dialogue interculturel " du Conseil de l'Europe.

Le 18 janvier 2007, le Co-Président du Groupe de haut niveau pour l'ADC a participé à la réunion du Bureau élargi du Comité des Ministres du CdE.

Le 25 avril 2007, un échange de vues a eu lieu au sein du Groupe de rapporteurs sur l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et l'environnement du Comité des Ministres du CdE avec le Directeur en exercice du Bureau du Secrétariat de l'ADC.

Celui-ci a aussi participé en tant qu'intervenant à la première session de la Conférence Internationale "Pourquoi le terrorisme ? S'attaquer aux conditions propices à la propagation du terrorisme » (Strasbourg, 26 avril 2007).

Le Haut Représentant des Nations Unies pour l'ADC a participé au colloque de clôture sur la préparation du Livre blanc sur Dialogue interculturel (Lisbonne, juin 2007).

Au cours de l'année, les contacts au niveau du Secrétariat se sont intensifiés, en préparation à la participation du CdE comme membre des réunions du Groupe des amis de l'ADC, en septembre et décembre 2007 à New York. Durant le deuxième semestre de 2007, le Secrétaire Général et le Coordinateur pour le dialogue interculturel ont rencontré le Haut Représentant des Nations Unies pour l'AdC à plusieurs reprises et dans diverses circonstances.

Le Coordinateur pour le dialogue interculturel du CdE participe au "Mécanisme de réponse rapide aux médias" de l'Alliance des Civilisations.

3.7. Couverture médiatique

Des contacts ont été établis avec des porte-paroles et services de communication de plusieurs agences et organes apparentés de la famille onusienne. La Division de la Presse de la Direction de la Communication a assuré la couverture médiatique autour de manifestations impliquant le CdE et l'ONU.

La Division des Publications de la Direction de la Communication a assuré la promotion des publications du CdE lors de manifestations liées à la Journée internationale des Droits de l'Homme au siège des Nations Unies. En partenariat avec l'OSCE, un ouvrage sur la protection des minorités vu sous le regard croisé des deux organisations a également été publié.

⁹⁸ ADC = Alliance des Civilisations

4. RÉUNIONS TRIPARTITES CdE/OSCE/ONU

Des **réunions tripartites à haut niveau** entre le CdE, l'OSCE et l'ONU sont en général organisées une fois par an. Elles servent à échanger des informations sur les activités en cours et planifier et faciliter la coordination, ainsi qu'à identifier les éventuels de même pour une coopération renforcée. Elles permettent aussi de discuter de questions politiques d'actualité présentant un intérêt pour les trois organisations, de faire le point sur les relations, d'évaluer la coopération en cours et d'élaborer des orientations pour une future coopération. Depuis 2000, à l'initiative du Secrétaire Général du CdE, la commission européenne est invitée à participer aux réunions tripartites.

En 2007, la réunion tripartite à haut niveau s'est tenue à Vienne le 14 février, à l'invitation du Secrétaire Général de l'OSCE, avec comme thème principal la mise en oeuvre de la stratégie mondiale des Nations unies contre le terrorisme.

Dans le cadre de la réunion tripartite, l'OSCE a organisé une réunion ciblée au niveau opérationnel, le 13 février 2007, également consacré à la mise en oeuvre de la stratégie mondiale des Nations unies contre le terrorisme.

5. AUTRES INSTANCES INTERNATIONALES

5.1. Banque africaine de développement (BAD)

Le CdE a participé à la 4^e Conférence du réseau sur les marchés publics dans les organisations internationales, accueillie par la BAD⁹⁹ (Tunis, 12-13 avril 2007). Il a été décidé que le CdE recevrait la 5^e de ces conférences (où seront notamment traités les échanges de bonnes pratiques, le benchmarking et éventuellement des achats groupés) à Strasbourg en 2008.

5.2. Union africaine (UA)

Le Centre Nord-Sud a été invité à faire un exposé dans le cadre de la « Journée pour l'Afrique » organisée par l'UA¹⁰⁰ (Lisbonne, 25 mai 2007).

Il a participé à la conférence organisée par l'UA sur les diasporas africaines en Europe (Paris, 11-12 septembre 2007).

Le Doyen des Ambassadeurs africains au Portugal a été invité au Sommet de Jeunesse Afrique-Europe (Lisbonne, 5-7 décembre 2007).

5.3. Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO)

L'ALECSO¹⁰¹ a participé à la session plénière du CDESR (Strasbourg, 20-21 septembre 2007), ainsi que la session plénière du CDED (Strasbourg, 12-14 mars 2007).

5.4. Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures (FAL)

Deux séminaires de formation des enseignants ont été organisés par la FAL¹⁰² et le CdE à Amman, Jordanie, entre le 22 et le 29 juin 2007. Le premier atelier de formation s'est concentré sur le thème de la « sensibilité linguistique des cultures ». L'équipe d'experts choisis par le CdE a géré un programme très stimulant, participatif et intense qui a abouti à cinq projets que les participants mèneront à terme en tant que contribution à l'Année européenne du dialogue interculturel, en 2008. Le deuxième atelier était la suite d'un atelier organisé en octobre 2006 sur la diversité religieuse dans la salle de classe, et se fondait sur un manuel et ouvrage de référence pour l'élaboration de matériel d'enseignement élaboré dans le cadre d'un projet du CdE. La FAL a participé à ces événements.

5.5. Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN)

Le CdE a été invité à présenter la Convention sur la cybercriminalité à un atelier APEC¹⁰³/ASEAN¹⁰⁴ sur la cybersécurité durant la 35^e Réunion du Groupe de travail

⁹⁹ BAD = Banque africaine de développement

¹⁰⁰ UA = Union africaine

¹⁰¹ ALECSO = Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science

¹⁰² FAL = Fondation euro méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures

¹⁰³ APEC = Coopération économique Asie-Pacifique

¹⁰⁴ ASEAN = Association des Nations d'Asie du Sud-Est

Telecommunication de la APEC (Manille, Philippines, avril 2007), suscitant l'intérêt parmi les pays d'Asie du Sud-Est, avec une demande immédiate d'assistance législative de la part des Philippines, qui ont ensuite fait acte de candidature pour adhérer à la Convention. Cela pourrait même ouvrir la porte à une coopération plus étendue avec l'ASEAN.

Le Secrétaire Général du CdE a rencontré son homologue de l'ASEAN à New York en septembre 2007 pour discuter d'une future coopération.

5.6. Assemblée parlementaire asiatique (APA)

Une délégation de parlementaires de l'APA¹⁰⁵ a participé à la partie de session d'octobre 2007 de l'APCE. Le Président du Parlement indonésien, Président en exercice de l'APA, s'est adressé à l'Assemblée le 4 octobre 2007. Il juge que l'interaction entre l'APCE et l'APA servirait la paix et la sécurité dans le monde. Une relation durable pourrait être facilitée en se focalisant sur le caractère démocratique des deux assemblées et sur l'autorité que leur donne leur rôle de promoteurs de l'État de droit.

La commission des questions politiques de l'APCE a procédé à un échange de vues avec la délégation de l'APA durant cette même partie de session.

5.7. Coopération économique de la mer Noire (CEMN)

L'Assemblée parlementaire du CdE a été représentée à la partie de session de printemps de l'Assemblée parlementaire de la CEMN¹⁰⁶ (Varna, 12-14 juin 2007) et à la 30^e Session plénière (Tbilissi, 10-12 décembre 2007).

5.8. Initiative centro-européenne (ICE)

Le CdE a été représenté au Sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'ICE¹⁰⁷ (Sofia, 26-27 novembre 2007).

5.9. Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM)

Le CIHEAM¹⁰⁸ est une l'organisation intergouvernementale créée sous les auspices du CdE et de l'OCDE¹⁰⁹.

Les Secrétaires Généraux du CdE et de l'OCDE sont membres ex-officio de l'instance dirigeante du CIHEAM à titre consultatif.

Voir également la contribution du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire (annexe C.1.).

¹⁰⁵ APA = Assemblée parlementaire asiatique

¹⁰⁶ CEMN = Coopération économique de la mer Noire

¹⁰⁷ ICE = Initiative centro-européenne

¹⁰⁸ CIHEAM = Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes

¹⁰⁹ OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques

5.10. Communauté d'Etats indépendants (CEI)

En février 2007, le Président du Comité exécutif - Secrétaire exécutif de la CEI¹¹⁰ est venu au CdE à l'invitation du Secrétaire Général. Il a eu un échange de vues avec les Délégués des Ministres, et a rencontré le Secrétaire Général et d'autres hauts fonctionnaires.

À la suite de cette visite, les échanges ultérieurs entre le Secrétaire Général du CdE et le Président du Comité exécutif de la CEI ont jeté les bases de relations officielles entre les secrétariats des deux organisations. Il a été également décidé de nommer des personnes contact au sein de chacune des organisations, et d'échanger régulièrement des informations.

Le Secrétaire Général a rencontré le Président du Comité exécutif - Secrétaire exécutif de la CEI en septembre 2007 à New York en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies.

La CEI a participé à la Conférence sur le mécanisme de monitoring de la Convention du CdE sur la lutte contre la traite des êtres humains, organisée dans le cadre de la Campagne du CdE contre la traite des êtres humains (Strasbourg, 8-9 novembre 2007).

5.11. Conseil des Etats de la mer Baltique (CEMB)

Le CEMB¹¹¹ a été représenté au 9e Séminaire régional d'information et de sensibilisation à l'action contre la traite des êtres humains : mesures pour prévenir, protéger et poursuivre en justice, organisé par le CdE dans le cadre de sa campagne contre la traite des êtres humains (Yerevan, 5-6 septembre 2007).

5.12. Education Internationale (EI)

Dans le domaine de l'Education supérieure et de la recherche, les manifestations suivantes ont eu lieu :

- session plénière du CDESR (Comité directeur pour l'enseignement supérieur et la recherche) (Strasbourg, 20-21 septembre 2007) ;
- Réunions du groupe de suivi de Bologne (Berlin, 5-6 mars 2007 et 16-17 avril 2007 et Lisbonne, 2-3 octobre 2007) ;
- Forum de l'enseignement supérieur du CdE : les cadres de qualifications (Strasbourg, 11-12 octobre 2007).

5.13. Fondation européenne de la science (FES)

Le CdE a été invité à participer, en tant qu'acteur majeur dans le domaine de la politique européenne de l'éducation supérieure, à deux conférences clés de la fondation européenne de la science¹¹², dans le cadre du projet "L'avenir de l'Enseignement supérieur en Europe après 2010" à Bruxelles (mars 2007) et Londres (octobre 2007).

¹¹⁰ CEI = Communauté d'Etats indépendants

¹¹¹ CEMB = Conseil des Etats de la mer Baltique

¹¹² FES = Fondation européenne de la Science

5.14. Office Européen de Police (EUROPOL)

Un représentant d'EUROPOL¹¹³ a participé aux réunions du Comité d'experts sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (PC-ES) en février et mars 2007.

EUROPOL a participé à la Conférence d'**Octopus** en juin 2007. L'Évaluation des menaces en matière de cybercriminalité, organisée par EUROPOL en août 2007 ("*High-tech Crimes within the EU*") inclut des recommandations concernant la mise en oeuvre de la Convention sur la cybercriminalité et reconnaît que les conférences d'interface d'Octopus sont une plate-forme de coopération pour différentes parties prenantes.

Le CdE a participé à la Réunion d'experts annuelle d'EUROPOL **Crime High Tech** (La Haye, 6-8 novembre 2007) qui a réuni, entre autres, des experts de la majorité des États membres de l'UE, de la Commission européenne, des États-Unis, d'Interpol, de sociétés privées (Microsoft, EBay, Paypal, Skype) et d'entreprises de télécommunications spécialisées (KPN).

Dans une session de travail consacrée à la coordination de l'information, qui s'est tenue le 6 novembre 2007, le CdE a présenté les activités de formation organisées dans le cadre du projet sur la **cybercriminalité**. EUROPOL et le CdE continueront d'intensifier leurs efforts communs, en particulier pour parvenir à une compréhension mutuelle et à une coopération entre les services répressifs et le secteur privé durant les enquêtes.

EUROPOL a contribué aux activités visant à réduire les risques que les médicaments contrefaits font peser sur la santé publique, et a participé aux réunions du Groupe Ad hoc sur la **contrefaçon des médicaments** (Accords partiels).

Dans le cadre de la **Campagne contre la traite des êtres humains** du CdE, EUROPOL a participé et est intervenu lors des manifestations suivantes organisées par le CdE :

- Séminaire sur l'usage abusif d'internet pour le recrutement des victimes de la traite des êtres humains (Strasbourg, 7-8 juin 2007) ;
- 9e Séminaire régional de formation de sensibilisation à l'action contre la traite des êtres humains : mesures pénales et procédurales, organisé par le CdE (Paris, 27-28 septembre 2007).

5.15. Groupe d'action financière (GAFI)

En tant que membre associé du GAFI¹¹⁴, MONEYVAL a accueilli la première Réunion plénière conjointe entre le GAFI et une instance régionale sur le modèle du GAFI (Strasbourg, 19-23 février 2007), réunion qui a été couronnée de succès.

Une équipe d'examineurs du GAFI/MONEYVAL/EAG¹¹⁵ s'est rendue en Fédération de Russie à deux reprises (du 23 septembre au 2 octobre 2007 et du 10 au 25 novembre 2007).

¹¹³ EUROPOL = Office européen de police

¹¹⁴ GAFI = Groupe d'action financière

¹¹⁵ EAG = Groupe eurasien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Un séminaire de formation d'importance majeure pour les évaluateurs a été mené conjointement par des formateurs de MONEYVAL, du GAFI, du FMI et de la Banque mondiale (Strasbourg, 21-25 mai 2007).

5.16. Fondation Jean Monnet pour l' Europe

Le Secrétaire Général du CdE a été élu membre de l'Assemblée générale de la Fondation Jean Monnet le 25 janvier 2007.

5.17. Conseil de coopération du Golfe (CCG)

Une Conférence sur la lutte contre la cybercriminalité dans les pays du CCG¹¹⁶ s'est tenue à Abu Dhabi le 18 juin 2007. Elle était organisée par le ministère de la Justice des EAU¹¹⁷ en coopération avec Microsoft et avec la participation de personnalités de haut rang. Elle s'est focalisée sur les approches suivies par le CCG en matière de lutte contre la cybercriminalité. Un consultant du CdE a présenté la Convention sur la cybercriminalité, qui est reflétée dans les conclusions de la Conférence. La déclaration adoptée à la clôture de la Conférence milite fortement pour que les pays qui mettent en oeuvre la Convention sur la cybercriminalité.

5.18. Conférence de La Haye de droit international privé (HCCH)

La HCCH¹¹⁸ a participé au séminaire européen régional sur la protection de la promotion des droits des enfants, qui était organisé par le CdE en coopération avec le ministère ukrainien de la Justice (Kiev, 6-7 décembre 2007).

5.19. Commission internationale de l'Etat civil (CIEC)

La CIEC¹¹⁹ participe régulièrement aux sessions plénières du CDCJ. Elle a assisté aux réunions des deux groupes de travail du CJ-FA¹²⁰ (Strasbourg, 17-19 et 26-28 septembre 2007) et à la session plénière du CJ-FA (Strasbourg, 28-30 novembre 2007).

5.20. Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

Des représentants du CICR¹²¹ ont pris part aux 33^e et 34^e réunions du CAHDI.

5.21. Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA)

A l'invitation d'International IDEA¹²², un représentant de la **Commission de Venise** a participé à un atelier accueilli par International IDEA et le Groupe de Gouvernance démocratique du PNUD, destiné à des experts et praticiens de premier plan sur "*Strengthening Political Parties for Democracy - Challenges for International Assistance*" (Stockholm, 23 janvier 2007) et visait à évaluer l'évolution du développement de

¹¹⁶ CCG = Conseil de coopération du Golfe

¹¹⁷ EAU = Emirats arabes unis

¹¹⁸ HCCH = Conférence de La Haye sur le droit privé et international

¹¹⁹ CIEC = Commission internationale sur l'Etat civil

¹²⁰ CJ-FA = Comité d'experts sur le droit de la famille, CdE

¹²¹ CICR = Comité international de la Croix rouge

¹²² IDEA = Institut pour la démocratie et l'assistance électorale

l'assistance internationale pour les partis des nouvelles démocraties et à rechercher de nouvelles voies et plate-formes pour améliorer le travail de terrain.

5.22. Organisation internationale de police criminelle (INTERPOL)

Un accord entre le Secrétariat du CdE et le Secrétariat général d'INTERPOL¹²³ (conclu par un échange de lettres en février 1960) fixe les arrangements concernant l'échange d'informations entre les deux organisations, la consultation mutuelle, la participation de représentants d'INTERPOL à des réunions de Comités d'Experts convoquées par le CdE, la coopération technique et la présence d'observateurs aux réunions des deux organisations.

INTERPOL a le statut d'observateur auprès du Comité consultatif de la Convention pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD) et a participé régulièrement à des réunions de ce Comité et/ou de son Bureau en 2007.

Le CdE a participé à la réunion d'octobre 2007 du Groupe de travail européen sur la criminalité high tech à Lyon.

Le CdE a contribué à la 7e Conférence internationale sur la **Cybercriminalité**, une réunion mondiale organisée par INTERPOL (New Delhi, 12-14 septembre 2007). La Conférence a adopté un ensemble de recommandations, dont la première était liée à la Convention du CdE sur la cybercriminalité et préconisait que la Convention sur la cybercriminalité du Conseil de l'Europe soit recommandée comme norme juridique et procédurale pour lutter contre la cybercriminalité et que les pays soient encouragés à y adhérer.

INTERPOL et l'OMD¹²⁴ ont participé à la réunion de la plate-forme du Groupe Pompidou sur les aéroports (Berne, 23-25 avril 2007).

Le 17 janvier 2007, le Comité des Ministres du CdE a adopté la Recommandation Rec (2007) 1 relative à la **coopération contre le terrorisme** entre le CdE et ses Etats membres, d'une part, et INTERPOL, d'autre part.

Des représentants d'INTERPOL ont participé aux 12^e et 13^e réunions de CODEXTER et le Président de CODEXTER a participé à la 36^e Conférence européenne régionale d'INTERPOL (Varna, Bulgarie, 30 mai – 1^{er} juin 2007).

A la 13e réunion de CODEXTER, le Comité a fait l'évaluation de la mise en oeuvre de la Recommandation ci-dessus sur la base d'informations fournies par INTERPOL concernant l'utilisation par les Etats membres du CdE des outils d'INTERPOL contre le terrorisme.

5.23. Organisation internationale pour les migrations (OIM))

Des représentants de l'OIM¹²⁵ ont participé à la 8^e Conférence des ministres européens de la Santé sur le thème « Les gens qui bougent : un défi pour les droits de l'homme et les systèmes de santé » (Bratislava, 22-23 novembre 2007).

¹²³ INTERPOL = Organisation internationale de police criminelle

¹²⁴ OMD = Organisation mondiale des douanes

L'OIM a participé à la 53^e réunion du CDMG (14-16 mai 2007).

La Commission des migrations, des réfugiés et de la population de l'Assemblée parlementaire a eu un échange de vues avec le Directeur Général de l'OIM durant sa visite à l'Assemblée à l'occasion du débat parlementaire du rapport sur les activités de l'OIM (1^{er} octobre 2007). Le Directeur Général de l'OIM a pris la parole durant ce débat.

5.24. Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture (ISESCO)

L'ISESCO¹²⁶ aide à la préparation du Livre blanc sur le dialogue interculturel.

5.25. Ligue des Etats arabes

Dans le cadre du partenariat sur la Jeunesse avec la Commission européenne, les activités suivantes ont été mises en œuvre avec la participation de la Ligue des Etats arabes :

- séminaire sur le rôle de la participation des jeunes à l'élaboration d'une politique de jeunesse, Centre européen de la Jeunesse (Budapest, 24-27 octobre 2007) ;
- évaluation et réunion de suivi des sessions de formation subrégionales pour les formateurs et multiplicateurs dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme, en arabe (Alexandrie, 29-31 octobre 2007).

5.26. Organisation du Traité de l'Atlantique nord (OTAN)

Des représentants de l'OTAN¹²⁷ ont pris part aux 33^e et 34^e réunions du CAHDI.

5.27. Conseil nordique des Ministres

Des représentants du Conseil nordique des Ministres ont participé aux activités suivantes du CdE :

- réunion annuelle des Réseaux ENIC et NARIC (Bucarest, 17-19 juin 2007) ;
- réunion du Comité de Lisbonne sur la reconnaissance des qualifications (Bucarest, 19 juin 2007) ;
- session plénière du CDESR (Strasbourg, 20-21 septembre 2007) ;
- Forum de l'enseignement supérieur du CdE : les cadres de qualifications (Strasbourg, 11-12 octobre 2007) ;
- Conférence de lancement du CdE sur Les nouveaux défis pour l'enseignement supérieur européen : gérer la complexité d'une société mondialisée (Strasbourg, 20-21 novembre 2007) ;
- session plénière annuelle du CDED (Strasbourg, 12-14 mars 2007).

¹²⁵ OIM = Organisation internationale des migrations

¹²⁶ ISESCO = Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture

¹²⁷ OTAN = Organisation de l'Atlantique nord

Le Conseil nordique des Ministres a été représenté à la 5^e (19-21 mars 2007) et à la 6^e (28-30 novembre 2007) réunions du Comité d'experts sur la vie en milieu ouvert (désinstitutionnalisation) des enfants handicapés (Accord partiel) organisées à Strasbourg par la NSH (Coordination nordique pour le handicap)¹²⁸.

Le CdE a été représenté à la Conférence sur les personnes âgées handicapées dans les pays nordiques et leurs voisins, organisée par la Présidence finlandaise du Conseil nordique des Ministres (Helsinki, 1er-2 octobre 2007) et à la réunion du Groupe de Référence sur la protection des droits des enfants handicapés, de la NSH (Copenhague, 22-23 mai 2007).

Le Conseil nordique des Ministres a été représenté au Séminaire régional sur l'aide et la protection aux victimes de violence domestique : nécessité de mettre en place des services, organisé par le CdE dans le cadre de sa campagne pour combattre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique, (Espoo, Finlande, 8-9 octobre 2007).

L'APCE a été représentée à la 59^e Session du Conseil nordique (Oslo, 30 octobre – 1^{er} novembre 2007).

5.28. Organisation des Etats américains (OEA)

Le Secrétaire Général du CdE a rencontré le Secrétaire Général de l'OEA¹²⁹ à New York le 25 septembre 2007 durant le Débat général de la 62^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

La Secrétaire exécutive du Comité interaméricain de l'OEA contre le terrorisme est venue en visite au CdE le 16 octobre 2007. Elle a rencontré le Président du Groupe de Rapporteurs du Comité des Ministres du CdE sur les activités en matière de terrorisme, le Directeur du Bureau du Commissaire aux Droits de l'Homme, le Directeur des Relations extérieures par intérim et des représentants de la commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'APCE.

L'OEA soutient depuis plusieurs années la mise en oeuvre de la Convention sur la cybercriminalité dans ses 34 Etats membres. Le CdE a participé à la réunion du Groupe d'Experts sur le Crime High-tech (Washington DC, 19-20 novembre 2007). La réunion a donné des indications claires des progrès marqués dans cette région (dans des pays tels que l'Argentine, le Brésil et la Colombie).

5.29. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Un représentant de l'OCDE a participé en avril 2007 au Symposium sur la E-Démocratie et à la 2^e Réunion plénière du CAHDE¹³⁰.

L'OCDE a participé à la réunion du Comité d'experts sur les finances et services publics au niveau local et régional (12-13 mars 2007) et à la 15^e session de la Conférence des ministres européens responsables des collectivités locales et régionales (Valence, 15-16 octobre 2007).

¹²⁸ NSH = Coopération nordique sur le handicap

¹²⁹ OEA = Organisation des Etats américains

¹³⁰ CAHDE = Comité ad hoc sur la E-Démocratie, CdE

Des représentants de la Direction de la Planification stratégique du CdE ont rencontré leurs homologues de l'OCDE et de l'UNESCO pour un échange de vues (Paris, 10-11 décembre 2007). La réunion s'est concentrée sur un échange de bonnes pratiques dans les domaines de (i) la planification organisationnelle et la prise de décision, (ii) l'architecture organisationnelle, (iii) la méthodologie et les outils de management appliqués à différents niveaux, (iv) la technologie et (v) la formation du personnel dans ces domaines.

L'OCDE a le statut d'observateur auprès du Comité consultatif de la Convention du CdE pour la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel (T-PD) et a participé régulièrement à ses réunions.

Le Secrétaire Général adjoint de l'OCDE a participé à la 8^e Conférence des Ministres européens de la Santé sur le thème "Les gens qui bougent : un défi pour les droits de l'homme et les systèmes de santé" (Bratislava, 22-23 novembre 2007).

Le Secrétariat a participé à la réunion du Comité sur la santé de l'OCDE.

L'OCDE a participé à la 54^e réunion du Comité européen sur les migrations (11-12 octobre 2007).

Le Secrétariat du CdE a participé aux travaux du Groupe de travail de l'OCDE sur la migration et à un Séminaire sur l'intégration des immigrants au marché de l'emploi (Lisbonne, 13-15 juin 2007).

Le CdE a participé au 2^e Forum mondial de l'OCDE : Mesurer et faciliter le progrès des sociétés (Istanbul, 27-30 juin 2007).

Des négociations ont été entamées avec l'OCDE en vue de préparer un rapport commun sur la migration et la politique migratoire de l'Ukraine.

L'OCDE a participé à la Session plénière du Comité directeur pour l'enseignement supérieur et la recherche (Strasbourg, 20-21 septembre 2007).

Il a été mis en place une administration partagée pour les Fonds de Réserve pour les pensions du CdE et de l'OCDE au sein de la Section commune pour l'administration des pensions des Organisations coordonnées¹³¹. Les économies d'échelle dégagées par ce système réduiront les coûts pour les deux organisations. D'autres Organisations coordonnées ont également été invitées à se joindre au dispositif, qui pourrait générer des économies encore plus importantes.

5.30. Organisation de la conférence islamique (OCI)

L'OCI¹³² a coopéré avec le CdE dans le cadre du Projet "L'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire".

¹³¹ OTAN, CdE, UEO, OCDE, Agence européenne SAPCE et Centre européen de météorologie

¹³² OCI = Organisation de la Conférence islamique

L'OCI a participé au Symposium "Apprendre l'histoire pour comprendre et vivre la diversité culturelle d'aujourd'hui" (Strasbourg, 29-30 octobre 2007).

L'IRCICA¹³³ a contribué à la Conférence Octopus sur la « Coopération contre la cybercriminalité » (Strasbourg, juin 2007). Un ensemble complet de recommandations a été adopté à la clôture de la Conférence, qui a servi de plate-forme pour des organisations et initiatives très diverses, qui ont ainsi pu partager les expériences et les bonnes pratiques (Forum de la gouvernance sur Internet, Digital Rights Europe, la CE, ENISA, l'OEA, INTERPOL, APEC¹³⁴, InHope, International Centre for Missing et Exploited Children, l'OCI et le PNUD). Parmi les initiatives et représentants du secteur privé, on citera Microsoft, l'Anti-Phishing Working Group, le Plan d'Action de Londres et d'autres.

5.31. Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

Un premier Accord de coopération avait été conclu en 1983 entre le CdE et l'ACCT¹³⁵, l'ancêtre de l'OIF¹³⁶. A la suite d'une décision de la 116^e Session du Comité des Ministres du CdE (Strasbourg, mai 2006), la coopération entre les deux organisations a été relancée en vue de parvenir à un nouvel accord. En 2007, les Secrétariats des deux organisations ont préparé un projet de Déclaration commune sur le renforcement de la coopération entre le CdE et l'OIF, qui devrait être signée en mai 2008.

5.32. Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM)

Le Secrétaire Général de la APM¹³⁷ a rendu visite à l'Assemblée les 7 et 8 juin 2007. L'APCE a été représentée à la 2^e Session de la APM (Malte, 22-24 novembre 2007).

5.33. Conseil de coopération régionale (CCR)

Lors du « Sommet de Zagreb des pays participant au processus de coopération en Europe du Sud-Est », qui s'est tenu en mai 2007 et auquel la Secrétaire Générale adjointe du CdE a participé, il a été décidé que le Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est serait remplacé, en février 2008, par le Conseil de coopération régionale.

En septembre 2007, le Secrétaire Général du CCR¹³⁸ récemment nommé est venu en visite au CdE, sur l'invitation de notre Secrétaire Général. Il a présenté le mandat et les futurs travaux du CCR au Groupe de rapporteurs sur les relations extérieures du Comité des Ministres du CdE. Le Secrétaire Général du CCR a également participé à une table ronde à l'occasion de laquelle le Secrétariat du CdE a présenté les travaux que notre organisation avait menés au cours des années précédentes dans le contexte du Pacte de Stabilité. Le Secrétaire Général a demandé à son Représentant spécial en Bosnie-Herzégovine de se charger de faire la liaison avec le siège du CCR à Sarajevo, la Direction générale de la démocratie et des affaires politiques du CdE servant de point de ralliement en ce qui concerne toutes les activités de notre organisation avec le CCR.

¹³³ IRCICA = Centre de recherche sur l'Histoire, l'Art et la Culture islamiques de l'Organisation de la Conférence Islamique

¹³⁴ APEC = Coopération économique Asie-Pacifique

¹³⁵ ACCT = Agence de coopération culturelle et technique

¹³⁶ OIF = Organisation internationale de la "Francophonie"

¹³⁷ APM = Assemblée parlementaire de la Méditerranée

¹³⁸ CCR = Conseil de coopération régionale

En novembre 2007, sur invitation du Coordinateur du Pacte de Stabilité et du Secrétaire Général du CCR, le Secrétaire Général du CdE a envoyé une lettre déclarant que le CdE participerait aux travaux du CCR. Des représentants du CdE ont participé aux réunions finales des Tables régionales et de travail du Pacte de Stabilité à Tirana (décembre 2007).

5.34. Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est

APCE a été représentée au Séminaire du Pacte de Stabilité sur la « coopération parlementaire comme élément important pour le développement démocratique en Europe du Sud-Est (Portoroz, 29-30 septembre 2007). Des membres de la Commission des questions économiques et du développement de l'Assemblée parlementaire ont participé au séminaire parlementaire sur la supervision budgétaire, organisé dans le cadre de la Troïka parlementaire à Belgrade (11 juin 2007). La Commission a également aidé, avec des partenaires de l'UE, de l'Assemblée de l'OSCE et des parlements nationaux de la région, le processus de transformation de la troïka parlementaire du Pacte de Stabilité en un réseau de coopération régionale davantage maîtrisé par les pays concernés, par le biais du CCR et de sa dimension parlementaire.

5.34.1. Réseau-Santé de l'Europe du Sud-Est

Trouvant son origine dans l'engagement de Dubrovnik (2001), le Réseau-Santé de l'Europe du Sud-Est, sous l'égide de l'Initiative de cohésion sociale du Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est, a été gérée en partenariat par la Division de la santé, la CEB et l'OMS-EURO. Il est reconnu comme une approche modèle pour un soutien politique régional, apportant la preuve que la santé est précieuse en tant que passerelle pour la paix, la réconciliation, la stabilité et le développement économique.

Trois projets régionaux sont en cours de mise en oeuvre, et trois autres ont été entamés, avec au total plus de 8 M € de fonds mobilisés. Cette alliance a abouti à un mécanisme régional durable de coopération dans le domaine de la santé. À la suite de l'engagement politique des Ministres régionaux (engagement de Skopje de 2005), le Réseau devient de plus en plus pérenne et autonome. En 2007, deux nouveaux mécanismes ont été adoptés pour transférer le Réseau et faciliter le passage de témoin aux pays de la région, et établir le Secrétariat de celui-ci dans ce secteur, étape nécessaire pour transformer le Pacte de Stabilité en CCR.

5.35. Agence mondiale antidopage (AMA)

L'AMA¹³⁹ participe régulièrement aux réunions de la Convention antidopage.

La Direction européenne de la qualité du médicament et des soins de santé du CdE est un membre indépendant du Comité des Laboratoires.

La Secrétaire Générale adjointe du CdE s'est rendue à Montréal le 13 mai 2007 et a participé à la réunion du conseil de fondation de l'AMA. Durant sa visite, elle a rencontré le Secrétaire d'État canadien aux Affaires étrangères, au commerce international et au sport.

¹³⁹ AMA = Agence mondiale antidopage

6. RELATIONS AVEC DES ETATS NON MEMBRES AYANT LE STATUT D'OBSERVATEUR AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE
--

6.1. Canada

Le Canada s'est vu accorder le statut d'observateur auprès du CdE le 29 mai 1996 et auprès de l'APCE le 28 mai 1997.

L'Ambassadeur du Canada auprès de la Belgique et observatrice permanente du Canada auprès du CdE a présenté ses lettres de créance au Secrétaire Général du CdE le 18 janvier 2007.

La Secrétaire Générale adjointe du CdE s'est rendue en visite à Montréal le 13 mai 2007 et a participé à la réunion du Conseil de fondation de l'Agence mondiale antidopage. Durant sa visite, elle a rencontré le Secrétaire d'État canadien aux affaires étrangères, au commerce international et au sport.

Le Canada **a adhéré** à deux Conventions du CdE :

- la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées ;
- la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale.

Il a également **signé**, mais non encore ratifié, les conventions suivantes du CdE :

- Convention contre le dopage ;
- Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne ;
- Convention sur la cybercriminalité ;
- Protocole additionnel à la Convention contre le dopage ;
- Protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité, relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de systèmes informatiques.

Le Canada a participé à la 8^e Conférence des ministres européens de la **Santé** "Les gens qui bougent : un défi pour les droits de l'homme et les systèmes de santé" (Bratislava, 22-23 novembre 2007).

Le Canada est l'un des Etats participants au réseau MISSCEO¹⁴⁰. À ce titre, il apporte chaque année sa contribution aux tableaux de données compilés par MISSCEO, en fournissant des informations actualisées sur la législation de protection sociale canadienne couvrant toutes les branches de sécurité sociale.

Le Canada est observateur aux réunions de la Convention antidopage.

Il a le statut d'observateur auprès de la Commission de Venise depuis 1991, de l'Accord partiel dans le domaine social et de la santé publique depuis 1988 et de la Pharmacopée européenne depuis 1991.

¹⁴⁰ MISSCEO = Système d'information mutuelle sur la protection sociale, CdE

Il a participé aux réunions dans le cadre de la préparation du rapport final sur la formation des auteurs de manuels **d'histoire** et des enseignants d'histoire en Bosnie-Herzégovine.

Il a participé à la réunion annuelle des Réseaux ENIC et NARIC (Bucarest, 17-19 juin 2007).

Il est observateur auprès du Comité directeur pour l'enseignement supérieur et la recherche du CdE.

Le Canada a également participé à la 22^e Session de la conférence permanente des ministres européens de l'éducation sur « Construire une Europe plus inclusive et plus humaine : contribution des politiques éducatives » (4-5 mai 2007).

Le gouvernement du Canada a fait montre d'un intérêt actif dans la préparation du Livre blanc sur le **Dialogue interculturel**. Le coordinateur pour le dialogue interculturel a eu plusieurs réunions sur la question avec les autorités canadiennes, en décembre 2007.

Un mémorandum de coopération de liaison a été élaboré entre le **CELV**¹⁴¹ et l'Université d'Ottawa pour promouvoir une coopération plus étroite du Canada avec les activités du Centre européen des langues vivantes. Aux termes de cet accord, l'Institut ILOB¹⁴² servira d'intermédiaire pour le CELV afin de toucher des institutions d'enseignement dans tout le Canada, et de financer la participation de Canadiens à certains projets. À la suite de cet accord, 6 coéquipiers/personnes de contact ont été proposés par l'ILOB pour des projets dans le cadre du 3^e programme à moyen terme du CELV, sur « autonomiser les enseignants des langues », 2008-2011.

En 2007, l'ACDI¹⁴³ a apporté une contribution volontaire au CdE pour un montant total est de 322 971 €, dont 50 293 € que l'ACDI a décidé de consacrer au financement d'un nouveau projet sur la formation des auteurs de manuels d'histoire et des enseignants d'histoire en Bosnie-Herzégovine, dans le cadre d'un projet intitulé "990 Réforme de l'enseignement de l'histoire en Europe du Sud-Est (2006-2009)" et 272 677 € qu'elle a décidé de consacrer au projet sur la professionnalisation et l'harmonisation des systèmes carcéraux en Bosnie-Herzégovine (2007-2008).

Le Canada a participé aux 12^e et 13^e réunions du CODEXTER (Strasbourg, 23-24 avril et 17-19 octobre 2007).

Il a participé également aux 33^e et 34^e réunions du CAHDI (Strasbourg, 22-23 mars et 10-11 septembre 2007).

Des parlementaires de l'APCE et la délégation canadienne d'observateurs participent activement à la coopération au niveau de l'Assemblée parlementaire. Une délégation parlementaire canadienne a participé à la partie de session de juin 2007 et à la réunion de la commission des questions économiques et du développement de l'assemblée pour examiner le rapport sur l'OCDE et l'économie mondiale et a accompagné la commission en janvier 2007 au siège de la BERD¹⁴⁴ pour la préparation du rapport sur la Banque

¹⁴¹ CELV = Centre européen des langues vivantes, CdE

¹⁴² ILOB = Institut des langues officielles et du bilinguisme, Université d'Ottawa

¹⁴³ ACDI = Agence canadienne pour le développement international

¹⁴⁴ BERD = Banque européenne pour la reconstruction et le développement

européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) : accent sur l'Europe de l'Est et du Sud-Est.

En liaison avec le rapport sur Le Conseil de l'Europe et ses Etats observateurs : situation actuelle et perspectives, le rapporteur a eu plusieurs réunions avec des représentants du Canada.

Le Canada a formulé des commentaires écrits sur le projet de rapport concernant Le Conseil de l'Europe et ses Etats observateurs : situation actuelle et perspectives, et a participé à la réunion d'adoption de celui-ci (11 décembre 2007).

6.2. Saint-Siège

Le CdE et le Saint-Siège entretiennent des relations officielles depuis décembre 1962. Le Saint-Siège s'est vu octroyer le statut d'observateur auprès du CdE le 7 mars 1970.

Il est **partie** aux Conventions suivantes du CdE:

- Convention culturelle européenne ;
- Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique et Convention européenne révisée pour la protection du patrimoine archéologique ;
- Convention européenne sur la reconnaissance académique des qualifications universitaires ;
- Convention européenne sur la télévision transfrontière et Protocole ;
- Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne,
- Convention européenne sur la coproduction cinématographique.

Le Saint-Siège est membre de la CEB.

Il a le statut d'observateur auprès de la Commission de Venise et aux réunions de la Convention antidopage.

Depuis 1998, le Saint-Siège est membre du **Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales**.

Des experts du Saint-Siège ont participé en tant qu'observateurs aux réunions du Comité d'experts chargé de l'élaboration d'un outil de référence du Conseil de l'Europe dans le domaine de la santé mentale et aux travaux de l'ECRI.

En 2007, le Saint-Siège a participé aux manifestations suivantes :

- 5^e (19-21 mars 2007) et 6^e (28-30 novembre 2007) réunions du Groupe ad hoc d'experts sur la vie au sein de la collectivité (Désinstitutionnalisation) des enfants handicapés (Accord partiel), organisées à Strasbourg ;
- Réunion du Groupe de suivi de Bologne (Berlin, 5-6 mars 2007, 16-17 avril 2007, et Lisbonne, 2-3 octobre 2007) ;
- 12^e et 13^e réunions de CODEXTER (Strasbourg, 23-24 avril et 17-19 octobre 2007) ;
- 1^e réunion du CAHPAH (Strasbourg, 26-27 avril 2007) ;

- 53^e réunion (14-16 mai 2007) et 54^e réunion (11-12 octobre 2007) du CDMG ;
- Réunions plénières du CDBI (4-8 juin et 3-5 décembre 2007) ;
- 37^e et 38^e réunions du CDEG (Strasbourg, 13-15 juin et 28-30 novembre 2007) ;
- 39^e réunion du Comité directeur sur la démocratie locale et régionale, (11-13 juin 2007) ;
- Réunion annuelle des réseaux ENIC et NARIC, Bucarest, 17-19 juin 2007 ;
- Réunion du CDESR en session plénière, Strasbourg, 20-21 septembre 2007 ;
- Forum de l'enseignement supérieur du CdE : les cadres de qualifications, Strasbourg, 11-12 octobre 2007 ;
- 15^e session de la conférence des ministres européens responsables des collectivités locales et régionales (Valence, 15-16 octobre 2007) ;
- Conférence de lancement du CdE sur Les nouveaux défis pour l'enseignement supérieur européen : gérer la complexité d'une société mondialisée (Strasbourg, 20-21 novembre 2007).

Le Saint-Siège, en tant que signataire de la Convention culturelle européenne, a participé régulièrement aux travaux d'élaboration du Livre blanc sur le Dialogue interculturel.

En 2007, il a participé régulièrement aux réunions du Comité directeur sur les médias et nouveaux services de communication.

Le 2 avril 2007, le Président de l'APCE a rencontré le Cardinal Tarcisio Bertone, Secrétaire d'État chargé des activités politiques et diplomatiques du Saint-Siège. Parmi les sujets abordés, on citera l'invitation faite au Pape Benoît XVI pour venir parler à l'APCE, la proposition d'accorder aux églises un statut officiel au sein du CdE, le dialogue interculturel et interreligieux, le CdE en tant que forum pour discuter du rôle de la religion dans la société et des questions liées aux valeurs.

Les membres du Bureau de l'Assemblée ont rencontré le Cardinal Tarcisio Bertone, Secrétaire d'État, le 10 septembre 2007.

Le Saint-Siège a formulé des commentaires écrits sur le projet de rapport concernant Le Conseil de l'Europe et ses Etats observateurs : situation actuelle et perspectives, et a participé à la réunion à laquelle celui-ci a été adopté (11 décembre 2007).

6.3. Japon

Le Japon a obtenu le statut d'**observateur** auprès du CdE le 20 novembre 1996.

Il est observateur auprès de la Commission de Venise depuis 1993.

Il a **adhéré** à la convention du CdE sur le transfèrement des personnes condamnées et signé la Convention sur la cybercriminalité.

Le CdE a condamné avec la plus grande fermeté toutes les **exécutions** intervenues au Japon depuis la fin du moratoire, le 25 décembre 2006.

En 2007, le Japon a participé aux manifestations suivantes :

- 33^e et 34^e réunions du CAHDI (Strasbourg, 22-23 mars et 10-11 septembre 2007).

- 12e et 13e réunions de CODEXTER (Strasbourg, 23-24 avril et 17-19 octobre 2007) ;
- 22ème session de la Conférence permanente des ministres européens de l'Education sur « Construire une Europe plus inclusive et plus humaine : contribution des politiques éducatives » (Istanbul, 4-5 mai 2007) ;
- Réunion du Groupe de discussion de la Pharmacopée¹⁴⁵ (Bruxelles, 7-10 mai 2007 et Yokohama, 28 octobre-1 novembre 2007) ;
- Réunions plénières du CDBI (4-8 juin et 3-5 décembre 2007).

Le Japon est observateur aux réunions de la **Convention antidopage**.

Il est également observateur auprès du Comité directeur pour l'enseignement supérieur et la recherche du CdE, mais n'a pas participé à la session plénière de 2007.

En 2007, la Fondation japonaise Tokyo a contribué à hauteur de 17 660 € à deux projets du CdE sur "L'image de l'autre dans le contexte de la mondialisation" et "L'image de l'autre et l'enseignement de l'histoire dans le cadre de la mondialisation". Le Japon a apporté des contributions volontaires aux activités du CdE pour un total de 62 760 € en 2007.

Les parlementaires japonais ont participé à des réunions de la commission des questions économiques et du développement de l'APCE au cours de la partie de session de juin 2007, à des réunions de cette commission au siège parisien de l'OCDE pour préparer le rapport sur l'OCDE et l'économie mondiale, et à des réunions au siège londonien de la BERD pour préparer le rapport sur la BERD – accent sur l'Europe de l'Est et du Sud-Est. Les observateurs du Japon ont formulé des commentaires écrits concernant le rapport de la commission des questions politiques de l'APCE sur Le Conseil de l'Europe et ses Etats observateurs : situation actuelle et perspectives.

Une délégation de la Cour suprême du Japon a été reçue par la **Cour européenne des Droits de l'Homme** le 21 novembre 2007.

Le Japon a formulé des commentaires écrits sur le projet de rapport concernant le Conseil de l'Europe et ses Etats observateurs : situation actuelle et perspectives" et a participé à la réunion à laquelle celui-ci a été adopté (11 décembre 2007).

6.4. Mexique

Le Mexique s'est vu octroyer le statut d'observateur auprès du CdE le 1^{er} décembre 1999, et le Parlement mexicain a reçu le statut d'observateur auprès de l'APCE le 4 novembre 1999.

La nouvelle observatrice permanente du Mexique auprès du CdE a présenté ses lettres de créance au Secrétaire Général le 19 novembre 2007.

Le Mexique a le statut d'observateur auprès de MONEYVAL et de la Commission de Venise, qui a travaillé sur la révision de la Constitution mexicaine.

¹⁴⁵ Les travaux de la Pharmacopée européenne font référence pour le contrôle de la qualité du médicament en Europe.

Le Mexique a adhéré à **deux conventions** du CdE :

- Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger et à son protocole,
- Convention sur le transfèrement des personnes condamnées,

et **signé**, mais non encore ratifié la Convention pénale sur la corruption.

Le Mexique est observateur pour la Convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs lors de manifestations sportives et notamment de matchs de football.

A la suite de contacts préliminaires entre la Commission de Venise et l'Institut fédéral électoral du Mexique (IFE), des représentants de l'IFE¹⁴⁶ et du Tribunal électoral de la Fédération ont participé à la 4^e Conférence européenne des **administrations électorales** (Strasbourg, septembre 2007). Des représentants des deux institutions ont participé à la Session plénière de la Commission de Venise en décembre 2007.

En 2007, le Mexique a participé aux manifestations suivantes :

- Conférence sur la révision du Code mondial antidopage (Amsterdam, 12-13 février 2007) ;
- Conférence sur la dimension parlementaire de l'observation des élections, organisée par l'APCE (Strasbourg, 15-16 février 2007) ;
- 33^e et 34^e réunions du CAHDI (Strasbourg, 22-23 mars et 10-11 septembre 2007);
- 1^e réunion du CAHPAH (Strasbourg, 26-27 avril 2007) ;
- 22^e session de la Conférence permanente des ministres européens de l'Education sur "Construire une Europe plus humaine et plus inclusive: la contribution des politiques éducatives" (Istanbul, 4-5 mai 2007) ;
- 38^e réunion du CDEG (Strasbourg, 28-30 novembre 2007).

Le Mexique est observateur aux réunions de la **Convention antidopage**.

Il est observateur auprès de Comité directeur pour l'enseignement supérieur et la recherche du CdE, mais n'a pas participé à la session plénière de 2007.

En 2007, des parlementaires du Mexique ont contribué à la mise en oeuvre de la dimension parlementaire de la campagne du CdE pour combattre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique.

Des parlementaires mexicains ont participé à des réunions de la commission des questions économiques et du développement au cours de la session de juin 2007 de l'APCE, et à des réunions de cette même commission au siège parisien de l'OCDE pour préparer le rapport sur l'OCDE et l'économie mondiale, ainsi qu'au siège londonien de la BERD pour préparer le rapport sur la BERD - accent sur l'Europe de l'Est et du Sud-Est.

Une délégation de haut niveau du Mexique a participé à l'audition sur le féminicide, organisée le 6 septembre 2007 par la commission de l'APCE pour l'égalité des chances entre les femmes et les hommes. Cette délégation comptait notamment les Présidents

¹⁴⁶ IFE = Institut fédéral électoral du Mexique

des commissions homologues de la Chambre des Députés et du Sénat du Mexique, ainsi que deux procureurs mexicains.

Durant sa visite officielle au Mexique (30 novembre - 5 décembre 2007), le Président de l'APCE a rencontré les Présidents et des membres des deux chambres parlementaires, le vice-ministre des Affaires étrangères, le Procureur fédéral spécial chargé des crimes liés à la violence contre les femmes et des représentants d'organisations défendant les droits de l'homme. Les parlementaires mexicains ont proposé d'organiser un séminaire sur la violence à l'égard des femmes, où il serait possible de présenter et de comparer les approches et expériences des divers pays.

6.5. États-Unis d'Amérique

Les États-Unis se sont vus octroyer le statut d'observateur auprès du CdE le 10 janvier 1996.

Ils ont **adhéré** aux **Conventions** suivantes du CdE :

- Convention sur le transfèrement des personnes condamnées ;
- Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale.

Ils ont également **signé**, mais non encore ratifié, les **Conventions** suivantes :

- Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne ;
- Convention pénale sur la corruption ;
- Convention sur la cybercriminalité.

Le Secrétaire Général du CdE est intervenu concernant 15 **condamnations à mort** aux États-Unis en envoyant des lettres plaidant pour la clémence (les exécutions ont été suspendues pour cinq d'entre elles).

Le CdE, avec les États-Unis, met en oeuvre actuellement le **Projet contre la criminalité économique en Azerbaïdjan** (1er octobre 2007 – 31 mars 2009).

En 2007, les États-Unis ont participé aux manifestations suivantes :

- 33^e et 34^e réunions du CAHDI (Strasbourg, 22-23 mars et 10-11 septembre 2007);
- 12^e et 13^e réunions du CODEXTER (Strasbourg, 23-24 avril et 17-19 octobre 2007) ;
- 22^eme session de la Conférence permanente des ministres européens de l'Education sur "Construire une Europe plus humaine et plus inclusive: la contribution des politiques éducatives" (Istanbul, 4-5 mai 2007) ;
- Réunions du Groupe de discussion de la Pharmacopée (Bruxelles, 7-10 mai 2007 et Yokohama, 28 octobre-1 novembre 2007) ;
- Réunions plénières du CDBI (4-8 juin 2007 et 3-5 décembre 2007).

Les États-Unis sont observateurs aux réunions de la **Convention antidopage**.

En 2007, les États-Unis ont décidé d'apporter une contribution de 6 067 727 € dont 700 000 € ont été consacrés au projet du CdE contre la corruption en Azerbaïdjan (2007-2009).

En 2007, le CdE a entamé une étude sur la manière dont les institutions de l'enseignement supérieur peuvent apprendre de l'expérience des écoles du primaire et du secondaire dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme. L'un des outils devrait porter sur les partenariats ECD¹⁴⁷ pour le changement social et l'autre sur la gouvernance démocratique des institutions de l'enseignement supérieur. Un groupe de travail a été élaboré pour préparer ces outils avec des associations de l'enseignement supérieur aux États-Unis, notamment *l'American Council of Education* et *l'International Consortium*. Ces associations ont été contactées dans le cadre des suites données à l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation, en 2005.

Le CdE coopère étroitement avec un certain nombre d'institutions américaines, notamment le Comité directeur de *l'International Consortium for Higher Education, Civic Responsibility et Democracy* (principaux partenaires : *American Council of Education, Association of American Colleges and Universities, Campus Compact, Université de Pennsylvanie*) afin d'explorer plus avant la mission de l'enseignement supérieur pour la culture démocratique.

Les États-Unis sont observateurs auprès du Comité directeur pour l'enseignement supérieur et la recherche du CdE et ont participé à sa session plénière de 2007.

En tant que membre de la Région Europe de l'UNESCO, les États-Unis sont membres du Réseau européen conjoint CdE/UNESCO des Centres d'information. Les États-Unis ont été élus à la vice-présidence du Réseau ENIC en juin 2007.

Du 9 au 11 octobre 2007, le CdE a pris part au 3^e Atelier conjoint LAP-CNSA organisé à Washington DC. En particulier, une session sur « Coopération transfrontalière en matière répressive - utiliser à plein des ressources des réseaux internationaux d'organes répressifs » modérée par la Commission fédérale américaine pour le commerce, a permis au CdE de présenter la Convention en se focalisant sur ses dispositions qui facilitent la coopération au niveau international. Parmi les autres organes représentés à la table ronde, on citera le Département américain de la Justice, le Bureau du Commissaire canadien pour le respect de la vie privée, le CSA et Microsoft.

Le Conseiller juridique du Département d'État américain a rencontré le Président de la **Cour européenne des Droits de l'Homme** le 11 septembre 2007 et évoqué l'engagement de son pays à respecter les règles du droit international dans la lutte contre le terrorisme.

¹⁴⁷ ECD = Education à la citoyenneté démocratique

7. RELATIONS AVEC DES ETATS NON MEMBRES

7.1. Algérie

L'Algérie participe à **trois Accords partiels** du CdE:

- membre du Groupe de coopération en matière de prévention, de protection et d'organisation des secours contre les risques naturels et technologiques majeurs (1991) ;
- observateur auprès de la Pharmacopée européenne (2000) ;
- membre de la Commission européenne pour Démocratie par le droit (2007).

Elle a participé à la **Conférence internationale “Pourquoi le terrorisme ? S'attaquer aux conditions propices à la propagation du terrorisme”** organisée par le CdE (Strasbourg, 25-26 avril 2007).

Le 4 juillet, les Délégués des Ministres ont accepté la demande de l'Algérie d'adhérer à la Commission de Venise et l'ont invitée à désigner un membre pour participer aux réunions de cette dernière.

L'Algérie a participé aux activités du **Réseau méditerranéen du Groupe Pompidou** au côté de la France, de l'Italie, des Pays-Bas, du Portugal et de l'Espagne, et à un programme distinct d'échange d'expertise financé par des contributions volontaires.

L'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA) a financé un atelier sur le changement climatique dans les zones arides et semi arides. La coopération actuelle sera accrue, à mesure que les risques causés par le réchauffement de la planète vont s'aggraver.

Le Président de la Cour constitutionnelle algérienne a participé au **Forum 2007 de Lisbonne (Centre Nord-Sud)**, et l'Algérie enverra des représentants au Forum de Lisbonne 2008.

Le rapporteur de la commission des questions politiques de l'APCE sur le renforcement de la coopération avec les pays du Maghreb s'est rendu en visite en Algérie du 19 aux 22 octobre 2007. Le rapport a été adopté par la commission le 11 décembre 2007.

7.2. Argentine

L'Argentine participe à **un Accord partiel** du CdE : elle est observateur auprès de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (depuis 1995).

Une mission de la **Division de la criminalité économique** du CdE s'est rendue en visite à Buenos Aires les 15-16 novembre 2007. Cette visite a consisté en une série de rencontres bilatérales avec de hauts fonctionnaires et d'homologues, ainsi que, le 16 novembre, un atelier organisé avec le soutien de la faculté de droit de l'université de Buenos Aires. Cette manifestation a réuni une quarantaine d'experts et praticiens (du public, du privé et du monde universitaire). Les deux principaux résultats ont été un soutien appuyé à l'adhésion de l'Argentine à la Convention et, pour la première fois, un

bilan systématique (suivie d'une discussion) de la législation sur la cybercriminalité à l'égard des dispositions de la Convention.

L'Argentine est observateur pour la **Convention européenne sur la violence et les débordements de spectateurs** lors de manifestations sportives et notamment de matches de football. Elle a aussi participé à la Conférence sur la **Révision du Code mondial antidopage** (Amsterdam, 12-13 février 2007).

Un représentant de la Cour suprême argentine est venu en visite à la **CEDH**¹⁴⁸ le 5 décembre 2007.

7.3. Australie

L'Australie participe à **un Accord partiel et cinq Conventions** du CdE:

- Observateur auprès de la Pharmacopée européenne (1993) ;
- Partie contractante à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (2002) ;
- Partie contractante à la Convention contre le dopage (1994) ;
- Partie contractante à la Convention relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime (1997) ;
- Partie contractante à la Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne (2002) ;
- Partie contractante à la Convention européenne sur la classification internationale des brevets d'invention (dénonciation en 1974).

L'Australie a **signé**, mais non encore ratifié, la Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne (STCE n° 165), adoptée à Lisbonne à 1997.

L'Australie est l'un des Etats participants au **réseau MISSCEO**. A cette titre, elle transmet pour alimenter les tableaux MISSCEO des informations actualisées sur sa législation de protection sociale, couvrant toutes les branches.

L'Australie est membre de l'**Agence mondiale antidopage (AMA)**. Elle est membre de la région Europe de l'UNESCO, et, à ce titre, du Réseau conjoint Conseil de l'Europe/ UNESCO ENIC.

L'Australie a participé aux réunions suivantes :

- réunions plénières du CDBI (du 4 au 8 juin 2007 et du 3 au 5 décembre 2007) ;
- Réunions annuelles des réseaux ENIC et NARIC (Bucarest, 17-19 juin 2007) ;
- Réunion du Comité de la Convention de reconnaissance de Lisbonne (Bucarest, 19 juin 2007).

7.4. Bahamas

Les Bahamas participent à **une Convention** du CdE :

¹⁴⁸ CEDH = Cour européenne des droits de l'homme

- Partie contractante à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (1991).

7.5. Barbades

Les Barbades se sont vues octroyer le statut d'observateur à la **Convention antidopage**.

7.6. Bolivie

La Bolivie participe à **une Convention** du CdE :

- Partie contractante à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (2004).

7.7. Brésil

En février 2007, la **Division de la criminalité économique** du CdE a aidé le Sénat fédéral brésilien à passer en revue et à améliorer le projet de loi sur la cybercriminalité. En juin 2007, le Sénateur Azeredo et son équipe sont venus à Strasbourg y ont participé à la **Conférence Octopus Interface**. À cette date, la loi révisée était sur le point d'être adoptée par le Sénat. Toutefois, au vu des préoccupations exprimées par les fournisseurs de services, des auditions supplémentaires devaient être organisées.

En septembre 2007, le CdE a participé à une Conférence internationale sur les enquêtes en matière de cybercriminalité et l'expertise légale dans ce domaine, organisée à Sao Paulo (26-28 septembre 2007).

La **CEDH**¹⁴⁹ a reçu une délégation de magistrats brésiliens le 3 avril 2007.

7.8. Burkina Faso

Le Burkina Faso participe à **une Convention** du CdE :

- Partie contractante à la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'europe (1990).

Une réunion de préparation consultative au niveau régional pour l'Afrique avec le **Centre Nord-Sud** a été organisée à Ouagadougou, Burkina Faso, les 1 au 3 octobre 2007, en prévision du sommet de jeunesse Afrique-Europe La **Consultation régionale pour l'Afrique de l'Ouest** a été organisée conjointement par un comité d'organisations de jeunesse de la société civile provenant des divers pays participants. Ces consultations ont mobilisé les organisations de jeunesse et leaders de jeunesse des régions concernées, en vue d'élaborer une contribution globale et des déclarations politiques pour le Sommet de jeunesse Afrique-Europe.

7.9. Cameroun

En vue du Sommet de jeunesse Afrique-Europe, une réunion de préparation consultative au niveau régional pour l'Afrique avec le **Centre Nord-Sud** a été organisée à Yaoundé, Cameroun, du 24 au 26 octobre 2007. La **Consultation régionale centrafricaine** a reçu

¹⁴⁹ CEDH = Commission européenne des droits de l'homme

l'appui du gouvernement du Cameroun ainsi que du secrétariat permanent des femmes porte-parole de jeunesse pour l'Afrique.

7.10. Chili

Le Chili participe à **un Accord partiel** et à **une Convention** du CdE:

- Membre de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (2005) ;
- Partie contractante à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (1998).

7.11. Chine

La Chine participe à **un Accord partiel** du CdE:

- Observateur auprès de la Pharmacopée européenne (1994).

La Chine est membre de l'**AMA**.

7.12. Colombie

En Colombie, un Groupe de travail interinstitutionnel sous la direction du ministère des Affaires étrangères travaille actuellement sur un projet de loi sur la cybercriminalité. Les 1 et 2 octobre 2007, un atelier a été organisé à Bogotá pour passer en revue ce projet de loi avec l'aide d'experts de la **Division de la criminalité économique** du CdE. Cet atelier a été extrêmement utile et a abouti à des recommandations spécifiques d'amélioration. Le Groupe de travail a ensuite préparé une version révisée du texte de loi (envoyé au CdE le 23 novembre 2007) et va maintenant entamer le dialogue avec le Congrès sur ce sujet.

7.13. Equateur

L'Equateur participe à **une Convention** du CdE :

- Partie contractante à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (2005).

7.14. Egypte

Un représentant du Parlement égyptien a participé au **Forum de Lisbonne 2007**, et des représentants égyptiens prendront part à celui de 2008.

7.15. Ethiopie

En vue du Sommet de jeunesse Afrique-Europe, une réunion de préparation consultative au niveau régional pour l'Afrique avec le **Centre Nord-Sud** a été organisée à Addis Abeba, Ethiopie, du 5 au 8 novembre 2007. La **Consultation régionale pour l'Afrique de l'Est** a été coorganisée par un comité d'organisations de jeunesse de la société civile provenant des pays concernés. Ces consultations ont mobilisé les organisations de jeunesse et leaders de jeunesse des régions concernées, en vue d'élaborer une contribution globale et des déclarations politiques pour le Sommet de jeunesse Afrique-Europe.

7.16. Guinée

Le 18 avril 2008, le Premier Ministre de la République de Guinée est venu en visite officielle au CdE et à l'APCE.

7.17. Inde

A la suite de la mission à New Delhi du 21 au 23 février 2007, une analyse détaillée des projets d'amendement à la loi sur les technologies de l'information a été envoyée à la commission permanente sur les technologies de l'information du Parlement indien, en mars 2007. Celui-ci a ensuite organisé d'autres auditions et renvoyé son rapport au Gouvernement début septembre 2007. Le rapport reflète certaines des observations formulées par les experts de la **Division de la criminalité économique** du CdE et fait référence à la Convention sur la cybercriminalité. Pour pouvoir poursuivre le dialogue sur cette question, le projet a soutenu une Conférence nationale sur la cybercriminalité, qui a été organisée à New Delhi en septembre 2007 en coopération avec l'Association des Chambres de commerce et d'industrie indiennes.

7.18. Indonésie

L'on s'efforce actuellement d'élaborer un cadre juridique plus cohérent contre la cybercriminalité, en particulier par le biais du « **Projet de loi sur les transactions électroniques et la formation** » avec sa section VII sur les actions interdites et sa section XI sur l'interrogatoire, les poursuites et l'examen devant les tribunaux.

Comme il le lui avait été demandé au cours d'une visite à Jakarta du 29 octobre au 1er novembre 2007, la Division de la criminalité économique du CdE a préparé, en novembre 2007, une analyse écrite du projet de loi en comparaison avec les dispositions de la Convention.

Le Président de l'APCE a effectué une visite de travail en Indonésie les 27 et 28 avril 2007. Il a rencontré à cette occasion le ministre indonésien des Affaires étrangères, des représentants de la Commission nationale indonésienne sur les droits de l'homme, de la Commission pour l'éradication de la corruption, du Partenariat indonésien pour la réforme de la gouvernance et d'une organisation indonésienne des droits de l'homme.

7.19. Israël

Israël participe à **un Accord partiel et dix Conventions** du CdE:

- Observateur auprès de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (2008) ;
- Partie contractante à la Convention européenne relative à l'équivalence des diplômes donnant accès aux établissements universitaires (1971) ;
- Partie contractante à la Convention européenne relative aux formalités prescrites pour les demandes de brevets (1966) ;
- Partie contractante à l'accord sur l'échange des mutilés de guerre entre les pays membres du Conseil de l'Europe aux fins de traitement médical (1979) ;
- Partie contractante à la Convention européenne sur l'extradition (1969) ;

- Partie contractante à l'arrangement européen sur l'échange des programmes au moyen de films de télévision (1978) ;
- Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale, (1967) ;
- Partie contractante à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (1998) ;
- Partie contractante à la Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne (2007) ;
- Partie contractante au deuxième protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale (2006) ;
- Partie contractante à la Convention européenne sur la classification internationale des brevets pour inventions (dénoncée 1975).

Le Parlement israélien (la Knesset) est **observateur** auprès de l'**APCE** depuis le 2 décembre 1957.

En 2007, Israël a participé aux manifestations suivantes :

- 34^e réunion du CAHDI ;
- Conférence internationale « Le terrorisme, pourquoi ? S'attaquer aux conditions propices à la propagation du terrorisme » organisée par le CdE (Strasbourg, 25-26 avril 2007) ;
- réunions plénières du CDBI du 4 au 8 juin 2007 et du 3 au 5 décembre 2007).

Israël s'est vu octroyer le statut d'observateur auprès de **MONEYVAL** en janvier 2006 par le Comité des Ministres, ce qui lui permet de participer au processus d'évaluation. Du 4 au 11 novembre 2007, une équipe d'évaluateurs de MONEYVAL s'est rendue en Israël. Elle y a rencontré des représentants de nombreuses institutions et services publics et privés. Un document clé sur les conclusions a été discuté avec les autorités israéliennes, et leur a été remis à la conclusion de la mission. Le projet de rapport va maintenant être élaboré pour analyse et adoption par le comité MONEYVAL en 2008.

Le Président du Conseil de l'audiovisuel d'Israël a participé à la 42e réunion du **Comité permanent sur la télévision transfrontière** (Strasbourg, 8-9 octobre 2007) et a eu un échange de vues sur des préoccupations d'intérêt commun.

Le Président de la Chambre des pouvoirs locaux du **Congrès** a participé à la Conférence sur le rôle des communautés territoriales dans les initiatives de paix, organisée par l'**ULAI (Union des pouvoirs locaux d'Israël)** ¹⁵⁰ (Eilat, Israël, 30 janvier – 1er février 2007).

Un représentant de la Knesset a participé à l'audition de la Commission des questions politiques de l'APCE sur la situation au Proche-Orient, durant une session de janvier 2007 de l'APCE. En juin 2007, le Bureau de l'APCE a créé une commission ad hoc sur le Proche-Orient, dirigée par le Président de la sous-commission sur le Proche-Orient de la commission des questions politiques de l'APCE, et s'est rendu en visite dans la région (14-18 novembre 2007) avec le rapporteur de la Commission des questions politiques. Durant sa visite officielle au Proche-Orient (18-23 août), le Président de l'APCE a rencontré les chefs d'État et de gouvernement d'Israël et le Président de la Knesset.

¹⁵⁰ ULAI = Union des pouvoirs locaux d'Israël

7.20. Jamaïque

La Jamaïque est **observateur à la Convention antidopage**.

Elle a participé à la Conférence sur la Révision de la Convention mondiale antidopage (Amsterdam, 12-13 février 2007).

7.21. Jordanie

Durant sa visite officielle au Proche-Orient (18-23 août 2007), le Président de l'APCE a rencontré les chefs d'État et de gouvernement de la Jordanie et les Présidents des deux chambres du Parlement.

7.22. Kazakhstan

Le Kazakhstan participe à **un Accord partiel et une Convention** du CdE :

- Observateur auprès de la Commission européenne pour la démocratie par le droit. (1998) ;
- Partie contractante à la Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne (1999).

A l'invitation des autorités du Kazakhstan, des représentants de la **Commission de Venise** se sont rendus en visite à Almaty et Astana (14-16 mai 2007) et ont discuté de questions liées à la réforme constitutionnelle au Kazakhstan, de la possible réforme de l'institution du médiateur ainsi que d'autres domaines possibles de coopération future entre les autorités et la Commission de Venise. Durant les réunions, l'adhésion du Kazakhstan à la Commission de Venise en tant que membre à part entière a également été abordée dans les discussions.

Un avis sur les projets d'amendement à la loi sur l'institution du médiateur a été adopté par la Commission de Venise à sa 71^e session plénière les 1^{er} et 2 juin 2007.

Le CdE a participé en tant que co-organisateur au symposium de réserves sur l'assurance dans l'enseignement supérieur, à l'invitation de l'Association européenne des institutions d'enseignement supérieur EURASHE¹⁵¹ (Almaty, 22-24 octobre 2007).

Une commission ad hoc nommée par le Bureau de l'APCE a observé les élections législatives extraordinaires au Kazakhstan le 18 août 2007.

Le Président de l'APCE a eu un échange de vues avec le Président du Sénat du Kazakhstan en marge de la session de printemps de 2007 de l'Union interparlementaire.

Au titre de l'Accord de coopération entre l'APCE et le Parlement de la République du Kazakhstan, ce dernier a accepté de présenter un rapport annuel au Bureau de l'APCE sur ses progrès dans la promotion des principes établis dans l'Accord ainsi que sur la question de la peine de mort. À la réunion du Bureau du 26 janvier 2007, le Président de la commission des questions internationales, de la défense et de la sécurité du Sénat kazakh a présenté un rapport. Le prochain rapport est attendu pour mars 2008.

¹⁵¹ EURASHE = Association européenne des institutions d'enseignement supérieur

Le parlement du Kazakhstan a été représenté à la **Conférence de l'APCE sur la dimension parlementaire de l'observation des élections** (Strasbourg, 15-16 février 2007).

La candidature du Parlement du Kazakhstan pour l'obtention du statut d'observateur auprès de l'APCE est en cours d'examen par la commission des questions politiques de cette dernière. Sa sous-commission des relations extérieures a procédé à un échange de vues avec une délégation de l'Assemblée du peuple du Kazakhstan (Strasbourg, 2 octobre 2007). Les prochaines étapes prévues seront une visite dans le pays par le rapporteur et une audition par la commission des questions politiques avec des représentants des principales forces politiques du Kazakhstan.

7.23. Kyrgyzistan

Le Kyrgyzistan participe à **un Accord partiel et une Convention** du CdE:

- Membre de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (2004) ;
- Partie contractante à la Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne (2004).

En février 2007, une délégation de la **Commission de Venise** s'est rendue en visite dans le pays pour discuter de la situation constitutionnelle et de la poursuite de la coopération. En août 2007, la Commission a participé à un échange de vues sur la réforme du Code électoral.

À la demande du Président du Parlement, la Commission de Venise a adopté, à sa session de décembre 2007, un avis sur la situation constitutionnelle du Kirghizistan, à la suite de l'adoption par référendum d'une nouvelle Constitution et un nouveau Code électoral.

Le 13 novembre 2007, la **Commission des questions politiques de l'APCE** a approuvé un rapport sur la situation dans les Républiques d'Asie centrale, qui concerne le Kirghizistan (Doc.11460). Le rapport suggère que le CdE pourrait, en coopération avec l'UE et l'OSCE, promouvoir la stabilité, la bonne gouvernance et les réformes démocratiques en Asie centrale et partager son expérience de la transition démocratique avec les pays de la région. Il contient des propositions d'actions qui pourraient être prises à cet effet par le CdE et des propositions pour une coopération plus étroite.

7.24. Liban

Le Liban participe à **un Accord partiel** du CdE :

- Membre du groupe de coopération en matière de prévention, de protection et d'organisation des secours contre les risques naturels et technologiques majeurs (1997).

Le Liban a participé aux activités du **Réseau méditerranéen du Groupe Pompidou** au côté de la France, de l'Italie, des Pays-Bas, du Portugal et de l'Espagne, ainsi qu'à un programme distinct d'échange d'expertise financé par des contributions volontaires.

Dans le contexte de la participation du **Centre Nord-Sud** au Réseau de la Commission d'Etude euro-méditerranéen (Euromesco), qui regroupe des instituts et centres de recherche, une étude sur « Les jeunes en tant qu'acteurs de la réforme politique - le cas de la Jordanie, de la Syrie et du Liban » a été menée, sous les auspices du CSN et du Centre libanais d'études politiques, Beyrouth, Liban.

7.25. Malaisie

La Malaisie participe à un **Accord partiel** du CdE :

- Observateur auprès de la Pharmacopée européenne (1997).

7.26. Ile Maurice

L'île Maurice participe à une **Convention** du CdE :

- Partie contractante à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (2004).

7.27. Maroc

Le Maroc participe à **deux Accord partiels** et une **Convention** du CdE:

- Membre du Groupe de coopération en matière de prévention, de protection et d'organisation des secours contre les risques naturels et technologiques majeurs (1995) ;
- observateur auprès de la Pharmacopée européenne (1997) ;
- Partie contractante à la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (avril 2001).

En mai 2007, le Maroc est devenu un État membre de la **Commission de Venise**.

Le Président de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle du Maroc a participé à la **42e réunion du Comité permanent sur la télévision transfrontière** (Strasbourg, 8-9 octobre 2007) et a procédé à un échange de vues sur les préoccupations d'intérêt commun.

À l'invitation du Président de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle du Maroc, le Secrétariat a pris part et est intervenu à la **10e réunion annuelle du Réseau des instances de régulation méditerranéennes** (Marrakech, 29-30 novembre 2007).

Le Maroc a participé aux activités du **Réseau méditerranéen du Groupe Pompidou** au côté de la France, de l'Italie, des Pays-Bas, du Portugal et de l'Espagne, ainsi qu'à un programme distinct d'échange d'expertise financé par des contributions volontaires.

Il a participé à la **27^e réunion du Comité permanent** de la Convention de Berne (Strasbourg, novembre 2007), étant Partie contractante à part entière à la Convention. La réunion a examiné un rapport sur la mise en oeuvre de la Convention de Berne au Maroc. Le Maroc continue de s'impliquer dans les activités de la Convention de Berne. Il a demandé un projet pilote pour lancer le Réseau Emeraude au Maroc.

L'Accord EUR-OPA Risques majeurs a financé une session de formation professionnelle pour les inspecteurs de l'environnement. Cette coopération va se poursuivre.

Le Secrétaire Général de la Commission des droits de l'homme du Maroc a participé au Forum de Lisbonne 2007 (**Centre Nord-Sud**).

La première édition des Rencontres euro-méditerranéennes sur les migrations, le co-développement et le dialogue interculturel a eu lieu à Tanger (8-10 mars 2007).

Des discussions avec des représentants marocains pour organiser une réunion bilatérale au Maroc afin d'explorer la poursuite de la coopération entre le Maroc et le CNS se sont tenues en marge du forum de Lisbonne 2007.

Les membres de la commission des migrations, des réfugiés et de la population de l'APCE ont pris part aux **Rencontres euro-méditerranéennes** à Tanger (8-10 mars 2007). Des représentants du Parlement du Maroc ont pris part au Forum parlementaire euro-asiatique, euro méditerranéen sur la migration qui s'est tenu à Antalya (22-23 octobre 2007). Le rapporteur de la commission des questions politiques de l'APCE sur le renforcement de la coopération avec les pays du Maghreb s'est rendu en visite dans la région (19 -24 octobre 2007). Le rapport a été adopté par la commission le 11 décembre 2007.

7.28. Nouvelle-Zélande

La Nouvelle-Zélande participe à **trois Conventions** du CdE :

- Partie contractante à la Convention européenne relative à l'équivalence des diplômes donnant accès aux établissements universitaires (1978) ;
- Partie contractante au protocole additionnel à la Convention européenne relative à l'équivalence des diplômes donnant accès aux établissements universitaires (1978) ;
- Partie contractante à la Convention sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne (2007).

La Nouvelle-Zélande est l'un des Etats participants réseau **MISSCEO**. À ce titre, elle fournit chaque année des informations actualisées pour renseigner les tableaux MISSCEO sur sa législation de protection sociale, couvrant l'ensemble des branches.

La Nouvelle-Zélande est membre de l'**AMA**.

Dans le domaine de l'**enseignement supérieur et la recherche**, les réunions suivantes ont eu lieu :

- Réunion du **comité de la Convention pour la reconnaissance de Lisbonne** (Bucarest, 19 juin 2007) ;
- Réunion annuelle des réseaux **ENIC et NARIC** (Bucarest, 17-19 juin 2007).

La candidature de la Nouvelle-Zélande a été acceptée pour l'adhésion à la Convention conjointe sur la reconnaissance des qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la région européenne (ETS 165 du Conseil de l'Europe/UNESCO, adoptée à Lisbonne en 1997). Elle a donc déposé son instrument de ratification auprès de

l'UNESCO en décembre 2007, ce qui fait de la Nouvelle-Zélande un membre du réseau conjoint CdE/UNESCO ENIC. La Nouvelle-Zélande a présenté son cadre de qualifications au Forum de l'enseignement supérieur sur les cadres de qualifications à Strasbourg les 11 et 12 octobre 2007.

Pionnière dans le développement de cadre de qualifications, la Nouvelle-Zélande est un modèle important de la manière dont les travaux sont maintenant menés par le CdE dans le cadre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

7.29. Nigéria

Des représentants du Nigéria ont participé à la **Conférence Octopus** (Division de la criminalité économique) en juin 2007. D'autres contacts ont abouti à une demande d'analyse du projet de loi, qui a été entamée fin novembre 2007.

7.30. Pakistan

Le Pakistan a participé à la **Conférence sur une Plate-forme de justice pénale** du Groupe Pompidou (Bucarest, 11-12 octobre 2007).

7.31. Panama

Panama participe à **une Convention** du CdE :

- Partie contractante à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (1999).

7.32. République de Corée

En octobre 2007, une délégation de la **Commission de Venise** a participé à la **5^e Conférence des juges des Cours constitutionnelles d'Asie** à Seoul, qui était organisée par la Cour constitutionnelle de la République de Corée et la Fondation Konrad Adenauer.

La Corée est **membre de la Commission** de Venise depuis 2006.

Le Procureur Général de la Corée, accompagné par des juges et des fonctionnaires, a rendu visite au Président de la CEDH le 14 septembre 2007.

7.33. Sénégal

Le Sénégal participe à **une Convention** du CdE:

- Partie contractante à la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (1987) : un projet pilote sur le Réseau Emeraude de zones d'intérêt spécial pour la conservation a été entamé et devrait bientôt être mené à terme.

Le Sénégal a participé à la **27^e réunion du Comité permanent de la Convention de Berne** (Strasbourg, novembre 2007), étant Partie contractante à part entière de la Convention.

7.34. Afrique du Sud

L'Afrique du Sud participe à un **Accord partiel et cinq Conventions** du CdE:

- Coopération spéciale, statut d'observateur auprès de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) (1993) ;
- Partie contractante à la Convention européenne relative aux formalités prescrites pour les demandes de brevets (1957) ;
- Partie contractante à la Convention européenne d'extradition (2003) ;
- Partie contractante au Protocole additionnel à la Convention européenne d'extradition (2003) ;
- Partie contractante au deuxième Protocole additionnel à la Convention européenne d'extradition (2003) ;
- Convention sur la cybercriminalité (2001) (signée, mais pas ratifiée).

En avril 2007, une mission de la **Division de la Criminalité économique** du CdE s'est rendue en Afrique du Sud pour discuter de la situation de la mise en oeuvre de la **Convention sur la cybercriminalité** et pour contribuer à un symposium sur la sécurité d'Internet et l'exploitation des enfants, organisé par Microsoft. L'Afrique du Sud a participé à l'élaboration de ces instruments et a signé la Convention en novembre 2001. Toutefois, le Protocole n'a pas encore été signé et la Convention n'est pas encore ratifiée. La visite a permis de remettre cette signature et cette ratification à l'ordre du jour du ministère de la Justice, et l'on peut donc s'attendre à ce qu'elles interviennent dans un proche avenir.

Des représentants de l'Afrique du Sud ont participé à la Conférence Octopus à Strasbourg en juin et ont signalé que la Convention allait maintenant être présentée au Parlement pour en approuver la ratification, la signature du Protocole étant traitée par une procédure distincte.

En décembre 2007, avec la Cour constitutionnelle d'Afrique du Sud et la Commission des juges d'Afrique australe, la **Commission de Venise** a organisé un séminaire pour les greffiers des tribunaux membres de la Commission des juges d'Afrique australe SAJC¹⁵², qui leur a permis d'échanger des idées sur des questions telles que la gestion des affaires et des dossiers, le budget, les questions informatiques et d'autres sujets avec des greffiers et de divers tribunaux d'Afrique du Sud. Le programme de coopération de la Commission de Venise avec le SAJC est financé par le gouvernement irlandais.

Dans le domaine des travaux du **Centre Nord-Sud**, les manifestations suivantes ont eu lieu :

- Consultation régionale pour le développement communautaire en Afrique du Sud, Johannesburg (Afrique du Sud, 22-24 août 2007) et Sommet de jeunesse Afrique-Europe (Lisbonne, 5-7 décembre 2007) ;
- Le gouvernement de l'Afrique du Sud a accordé son appui à la tenue de la Consultation régionale sur la Jeunesse à Johannesburg en août 2007, par le biais de l'Institut africain de l'Afrique du Sud. Le département des arrêts de la culture sud-africain a également apporté son soutien, en organisant un spectacle musical avec un chœur sud-africain ;

¹⁵² SAJC = Commission des Juges d'Afrique australe

- Le Directeur exécutif du CNS et le Directeur exécutif de l'Institut africain d'Afrique du Sud ont eu un échange de lettres en vue de stimuler la coopération entre les deux institutions ;
- Le Centre Nord-Sud poursuivra sa coopération avec l'institut africain d'Afrique du Sud et les autorités sud-africaines, en particulier par le biais de l'Ambassade à Lisbonne.

7.35. Syrie

La Syrie participe à **un Accord partiel**:

- Observateur auprès de la Pharmacopée européenne (1995).

7.36. Tonga

Le Tonga participe à **une Convention** du CdE :

- Partie contractante à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (2000).

7.37. Trinidad et Tobago

Trinidad et Tobago participent à **une Convention** du CdE:

- Partie contractante à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (1994).

7.38. Tunisie

La Tunisie participe à **un Accord partiel** et **quatre Conventions** du CdE:

- Observateur auprès de la Pharmacopée européenne (1997) ;
- Partie contractante à l'arrangement européen sur l'échange des programmes au moyen de films de télévision (1969) ;
- Partie contractante à la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (1996) ;
- Partie contractante à la Convention contre le dopage (2004) ;
- Partie contractante au protocole additionnel à la Convention contre le dopage (2004).

La Tunisie a participé à la **Conférence internationale "Le terrorisme, pourquoi ? S'attaquer aux conditions propices à la propagation du terrorisme "** organisée par le CdE (Strasbourg, 25-26 avril 2007).

Elle a participé aux activités du **Réseau méditerranéen du Groupe Pompidou** au côté de la France, de l'Italie, des Pays-Bas, du Portugal et de l'Espagne, ainsi qu'à un programme distinct d'échange d'expertise financé par des contributions volontaires.

En marge de la Conférence **"Femmes arabes et euroméditerranéennes : partenariat et développement dans un monde en évolution"** (Malte, 20-21 février 2007), une rencontre a eu lieu entre le Directeur exécutif du Centre Nord-Sud et le ministre tunisien

de la femme, des affaires familiales, de l'enfance et des personnes âgées pour discuter de la coopération potentielle dans le domaine des questions de genre et des relations euro-méditerranéennes.

Un représentant du gouvernement tunisien a été invité à participer aux consultations pour le Livre blanc sur le dialogue interculturel.

Des représentants tunisiens ont participé au **Forum de Lisbonne 2007**.

Le Président de la commission des migrations, des réfugiés de la démographie de l'APCE a pris part à la Conférence "Vers une région euroméditerranéenne de toutes les chances : zone de libre-échange euro-med 2010 et stratégie migratoire commune » (Tunis, 18-19 mars 2007).

Des représentants du Parlement tunisien ont participé au Forum parlementaire euro-asiatique/euro-méditerranéen sur les migrations (Antalya, 22-23 octobre 2007). Les participants au Forum ont abouti à la conclusion que renforcer la coopération et les partenariats entre pays d'origine et de transit différents devrait être le principal objectif des politiques de gestion migratoire des gouvernements des pays européens, asiatique et méditerranéen. Les conclusions des réunions du Forum seront prises en compte pour un rapport de la commission des migrations, des réfugiés et de la démographie qui portera sur la migration et la mobilité.

Le rapporteur de la commission des questions politiques de l'APCE sur le thème du renforcement de la coopération avec les pays du Maghreb s'est rendu en visite en Tunisie (22-24 octobre 2007). Le rapport a été adopté par la commission le 11 décembre 2007. Il encourage entre autres les parlements de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie à jouer un rôle de premier plan pour promouvoir le dialogue et la coopération entre les autorités et institutions pertinentes dans les trois pays et les divers organes institutionnels et dirigeants du CdE. Le rapport exprime également la détermination de l'APCE à consolider la coopération avec les parlements des trois pays en invitant des délégations parlementaires à participer aux sessions plénières de l'APCE et à être entendu par la commission des questions politiques. Le rapport contient également plusieurs propositions pour le Comité des Ministres du CdE.

7.39. Uruguay

L'Uruguay participe à **un Accord partiel** du CdE :

- Observateur auprès de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (1995).

7.40. Venezuela

Le Venezuela participe à **une Convention** du CdE :

- Partie contractante à la Convention sur le transfèrement des personnes condamnées (2003).

B. CONTRIBUTIONS AUX RELATIONS EXTERIEURES DU CONSEIL DE L'EUROPE EN 2007 PAR

1. L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

I. INTRODUCTION

1. En 2007 l'Assemblée a tenu plusieurs débats qui portaient directement sur les Etats non membres et les organisations internationales. Une attention particulière a été accordée au développement de liens institutionnels avec le PE et d'autres institutions de l'UE. A la fin de 2007 la Commission des Questions Politiques de l'Assemblée a approuvé des rapports sur le Conseil de l'Europe (CdE) et les Etats observateurs, sur le renforcement de la coopération avec les pays du Maghreb et sur la situation dans les Républiques d'Asie centrale pour débat à la Assemblée à sa partie de session de janvier 2008.

2. L'Assemblée a également coopéré étroitement avec plusieurs assemblées parlementaires internationales avec lesquelles elle a conclu des accords de coopération ou entretient des relations de longue date. Tandis que ces assemblées et organisations ont des statuts et une étendue géographique différente, l'objectif principal de l'Assemblée a été de diffuser et de réaffirmer les valeurs du Conseil de l'Europe à l'échelle mondiale, de développer la diplomatie parlementaire et de promouvoir la dimension parlementaire des organisations internationales.

3. Plusieurs Présidents et Secrétaires Généraux d'organisations ou d'institutions internationales ont pris la parole devant l'Assemblée. De leur côté, le Président et des membres de l'Assemblée, y compris les rapporteurs, ont fait des visites officielles à des Etats non membres et à des organisations internationales ou ont participé à leurs réunions ou autres manifestations majeures. Les organes de l'Assemblée et, en particulier, ses commissions ont fait une contribution essentielle à ces efforts.

II. UNION EUROPEENNE

i. Généralités

4. Par l'intermédiaire de son Président et de ses organes l'Assemblée a eu des contacts permanents et intenses et des réunions avec de hauts représentants de la Commission Européenne, de la Présidence de l'UE et du Parlement Européen. L'Assemblée a présenté au Comité des Ministres du Conseil de l'Europe son Avis statutaire No.262 sur le projet de Mémoire d'accord sur la coopération entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne. Plusieurs amendements de l'Assemblée au mémorandum ont été acceptés entièrement ou partiellement.

5. La coopération avec le Parlement Européen a été intensifiée en 2007 et ceci a trouvé son expression la plus aboutie dans la signature de l'Accord sur le renforcement de la coopération entre l'Assemblée et le PE du 28 novembre 2007. Tout en fournissant la base formelle aux différents types de relations entre les organes des deux institutions, l'accord ajoute une dimension parlementaire au Mémoire d'accord sur la coopération entre le Conseil de l'Europe et l'UE (de mai 2007).

6. Le Comité des Présidents de l'Assemblée et la Conférence des Présidents du PE ont tenu une réunion jointe à Bruxelles le 30 août 2007 pour discuter des relations avec la Fédération de Russie et sur le développement d'un dialogue interculturel et interreligieux. Une déclaration commune a été adoptée à l'issue de la réunion, stipulant que le bon fonctionnement de la Cour Européenne des Droits de l'Homme est dans le meilleur intérêt des citoyens européens, et que son financement est une question d'intérêt commun.

7. Le 25 juin 2007, le Président du Parlement Européen, M. Poettering, s'est adressé à l'Assemblée Parlementaire et a répondu aux questions des membres, il a notamment souligné l'utilité des procédures de suivi de l'Assemblée et la nécessité de renforcer considérablement la coopération entre le PE et l'Assemblée en ce qui concerne la politique européenne de voisinage et l'élargissement de l'UE.

ii. Coopération entre le PE et l'Assemblée au niveau des commissions

8. Deux commissions des deux institutions ont tenu des réunions jointes. La Sous-Commission de l'Assemblée sur la Traite des Etres Humains s'est réunie conjointement avec la Commission des Droits de la Femme et de l'Egalité des Genres du PE (Bruxelles, 20 novembre 2007). Au centre de la discussion ont figuré la Convention du Conseil de l'Europe sur l'action contre la traite des êtres humains et la stratégie de l'Union Européenne concernant la traite des êtres humains aux fins de l'exploitation sexuelle.

La Commission des Questions Economiques et du Développement de l'Assemblée a tenu une réunion jointe avec la Commission de l'Industrie, de la Recherche et de l'Energie du PE (Bruxelles, 21 novembre 2007). Cette réunion a fait partie du dialogue continu entre les deux commissions sur la sécurité énergétique dans la grande Europe. La discussion a porté sur le développement durable de l'énergie nucléaire en Europe.

9. Plusieurs commissions du PE et de l'Assemblée ont des relations de travail au niveau des rapporteurs ou sont représentées réciproquement aux séminaires et auditions des commissions correspondantes.

10. Des membres de la Commission sur l'Egalité des Chances pour les Femmes et les Hommes de l'Assemblée ont participé à une audition de la Commission des Droits de la Femme et de l'Egalité des Genres (FEMM) du PE (11 avril 2007) sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique. Le Rapporteur de la Commission FEMM, M. Romeva i Rueda, a contribué à l'audition sur les féminicides organisée par la Commission sur l'Egalité des Chances pour les Femmes et les Hommes de l'Assemblée (6 septembre 2007).

11. Une Sous-Commission Ad Hoc de la Commission des Migrations, des Réfugiés et de la Population de l'Assemblée, ainsi que le Président de l'Assemblée, ont participé à l'audition sur le nouveau code communautaire des visas le 28 février 2007. Cette audition a été organisée par la Commission des Libertés Civiles, de la Justice et des Affaires Intérieures du PE.

12. Le Rapporteur de la Commission des Questions Juridiques et des Droits de l'Homme de l'Assemblée pour les détentions secrètes et les transferts illégaux des détenus impliquant les Etats Membres du Conseil de l'Europe, a eu des contacts réguliers avec les commissions correspondantes du Parlement Européen. Il a participé à leurs réunions du 17 juillet 2007 et de septembre 2007 pour présenter son deuxième rapport

sur ce sujet. Des membres du PE ont participé à une réunion de la Commission des Questions Juridiques et des Droits de l'Homme de l'Assemblée qui s'est tenue le 8 juin 2007.

13. Le Président de la Sous-Commission des Relations Economiques Internationales de l'Assemblée a participé à la réunion du Comité Directeur de la Conférence Parlementaire de l'OMC qui est organisée conjointement par le PE et l'Union Interparlementaire (Genève 14 – 15 juin 2007). La Sous-Commission des Relations Economiques Internationales a participé à la Conférence Internationale au-delà du PIB: mesurer le progrès, la richesse et le bien-être des nations (Bruxelles, 19 et 20 novembre 2007) organisée par la Commission Européenne, le Parlement Européen et d'autres organisations].

14. Un membre de la Commission de la Culture, de la Science et de l'Education de l'Assemblée a participé à l'audition de la Commission de la Culture et de l'Education du PE sur le patrimoine culturel de Chypre (11 avril 2007). L'Assemblée a été représentée à l'audition de la Commission de la Culture et de l'Education du PE sur le rôle du sport dans l'éducation (28 février 2007).

15. Une délégation de la Commission Européenne a participé à la Conférence de l'Assemblée sur la Dimension Parlementaire de l'observation des élections (Strasbourg, 15 et 16 février 2007).

Des représentants spéciaux de l'Union Européenne pour respectivement le Caucase du Sud et Moldova ont participé à l'audition sur les conflits gelés (Haut-Karabagh, Abkhasie, Ossétie du Sud, Transnistrie) organisée à Berlin les 5 et 6 novembre 2007 par la Commission de Suivi de l'Assemblée. Lors de leur visite sur le terrain dans les pays faisant l'objet d'une procédure de suivi, les rapporteurs de la Commission de Suivi ont régulièrement des réunions avec des représentants de l'UE.

iii. Conseil de l'Union Européenne

16. Le Secrétariat du Conseil de l'Union Européenne a été représenté à l'audition organisée par la Sous-Commission sur les problèmes criminels et la lutte contre le terrorisme de l'Assemblée sur « La lutte contre le terrorisme et la protection des droits de l'homme: progrès et lacunes» (22 novembre 2007).

Le 16 novembre 2007 a été publié le rapport de la Commission des Questions Juridiques et des Droits de l'Homme de l'Assemblée (doc. 11454) sur les listes noires du Conseil de Sécurité des Nations Unies et de l'Union Européenne ¹⁵³.

iv. Autorité Européenne de sécurité des aliments (EFSA)

17. Deux membres de l'Assemblée ont participé à la conférence internationale « Identité, qualité et sécurité des produits alimentaires méditerranéennes» organisée par l'EFSA et le Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes – CIHEAM-(5 – 6 juin 2007).

¹⁵³ en janvier 2008, l'Assemblée a adopté la Recommandation 1824 et la Résolution 1597 sur ce sujet

v. BEI (Banque Européenne d'Investissement)

18. Le Rapporteur de la Commission des Questions Economiques et du Développement de l'Assemblée a participé au forum annuel de la BEI « Investir dans l'énergie – maîtriser le changement climatique » à Ljubljana (27 et 28 septembre 2007).

vi. OEB (Office Européen des brevets)

19. La Commission des Questions Economiques et du Développement de l'Assemblée a tenu un échange de vues avec des hauts fonctionnaires de l'OEB le 18 décembre 2007 à Munich.

vii. UE - Agence européenne de reconstruction (AER)

20. L'Agence est chargée de gérer les principaux programmes d'aide de l'UE en Serbie et en Monténégro. Un programme conjoint de coopération a été conclu entre l'Assemblée parlementaire et l'UE/AER. La contribution de l'Assemblée consiste à organiser des visites d'études pour les parlementaires serbes et monténégrins aux parlements nationaux et au PE.

III. OSCE – ASSEMBLEE DE L'OSCE

21. Le Président de l'Assemblée M. van der Linden a tenu plusieurs réunions en 2007 avec le Président de l'Assemblée de l'OSCE, M. Lennmarker.

22. Des membres de l'Assemblée parlementaire ont été présents lors des réunions d'hiver (Vienna, 22-23 March 2007), de la session annuelle (Kiev, 5-9 July 2007) et des réunions d'automne (Portoroz, 29/09 - 02/10/2007) de l'Assemblée de l'OSCE.

23. Dans le domaine de l'observation des élections, l'Assemblée parlementaire a continué à renforcer ses relations de travail étroites avec l'Assemblée de l'OSCE et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (BIDDH). Lors de leurs visites sur le terrain dans les pays faisant l'objet d'une procédure de suivi, les rapporteurs de la Commission de Suivi de l'Assemblée se réunissent régulièrement avec les chefs des missions de l'OSCE.

Lors de la préparation de son rapport sur le statut futur du Kosovo¹⁵⁴, le rapporteur a rencontré le Chef Adjoint de la mission à Pristina et d'autres membres du personnel de l'OSCE en septembre 2007.

24. S'agissant des questions relatives aux medias, la Commission de la Culture, de la Science et de l'Education de l'Assemblée a eu des contacts réguliers avec le Représentant de l'OSCE pour la liberté des medias.

25. Dans le cadre de son rapport sur la situation au Belarus, le rapporteur de la Commission des Questions Politiques de l'Assemblée, a rencontré le Chef ad intérim du Bureau de Minsk de l'OSCE en octobre 2007.

¹⁵⁴ Le rapport a été débattu en janvier 2008 et a donné lieu à l'adoption de la Recommandation 1822 et de la Résolution 1595

La Commission sur l'Égalité des Chances pour les Femmes et les Hommes de l'Assemblée a eu des contacts réguliers avec Eva Biaudet, Représentante Spéciale de l'OSCE et coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains.

Un membre de l'Unité d'Action contre le terrorisme de l'OSCE a participé à l'audition de la Sous-Commission des Problèmes Criminels et de la lutte contre le terrorisme de l'Assemblée sur « La lutte contre le terrorisme et la protection des droits de l'homme, progrès et lacunes » (22 novembre 2007). Le Rapporteur pour avis sur les développements concernant le statut futur du Kosovo de la Commission des Questions Juridiques et des Droits de l'Homme a eu des rencontres avec les représentants de l'OSCE à Pristina, Mitrovica et Belgrade (octobre 2007). Le BIDDH et l'Assemblée de l'OSCE ont été représentés à la conférence sur la Dimension Parlementaire de l'observation des élections organisée par l'Assemblée Parlementaire (Strasbourg, 15 – 16 février 2007).

26. Le conseiller juridique principal du Haut Commissaire pour les minorités nationales de l'OSCE a participé à une audition de la Sous-Commission des Droits de l'Homme de l'Assemblée sur la situation des Roms dans les Etats Membres du Conseil de l'Europe (Bratislava, 22 novembre 2007).

IV. NATIONS UNIES

i. Généralités

27. L'Assemblée Parlementaire a régulièrement adopté la position qu'une dimension parlementaire doit être introduite dans les travaux des Nations Unies. La Commission des Questions Politiques de l'Assemblée est en train de préparer un rapport sur les Nations Unies – Réformes et les Etats Membres du Conseil de l'Europe.

28. Le 16 novembre 2007 a été publié le rapport de la Commission des Questions Juridiques et des Droits de l'Homme de l'Assemblée (doc. 11454) sur les listes noires du Conseil de Sécurité des Nations Unies et de l'Union Européenne¹⁵⁵. En juin 2007 la même Commission a tenu une audition sur cette question avec la participation du Représentant Permanent Adjoint de la Grèce aux Nations Unies.

29. Pendant leurs visites sur le terrain dans les pays faisant l'objet d'une procédure de suivi, les rapporteurs de la commission de suivi de l'Assemblée rencontrent régulièrement des représentants des Nations Unies par exemple la mission d'observateurs des Nations Unies en Géorgie.

30. Des membres de la Commission des Questions Politiques de l'Assemblée et de la Commission des Questions Juridiques et des Droits de l'Homme ont participé à l'audition parlementaire 2007 des Nations Unies (New York, 20- 21 novembre 2007) .

Le Secrétariat des Nations Unies a été représenté à la Conférence de l'Assemblée sur la Dimension Parlementaire de l'observation des élections (Strasbourg 15-16 février 2007).

¹⁵⁵ En janvier 2008 l'Assemblée a adopté la Recommandation 1824 et la Résolution 1597 à ce sujet.

ii. UNICEF

31. Le Directeur Exécutif de l'UNICEF s'est adressé à l'Assemblée en janvier 2007 dans le cadre du débat sur les enfants victimes: éradiquons toutes les formes de violence, d'exploitation et d'abus (Résolution 1530 et Recommandation 1778 (2007) . Le 7 décembre 2007 la Commission des Questions Sociales, de la Santé et de la Famille de l'Assemblée a tenu une réunion conjointe avec le Centre de recherches Innocenti des Nations Unies à Florence.

iii. UNHCDH (Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés)

32. Des Représentants de l'UNHCDH ont participé à plusieurs réunions de la Commission des Migrations, des Réfugiés et de la Population de l'Assemblée. Une délégation de cette commission a tenu un échange de vues avec M. Antonio Guterres, Haut Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés pendant sa visite à Strasbourg le 25 juin 2007. Le même jour M. Guterres s'est adressé à l'Assemblée dans le cadre du débat sur la situation des réfugiés et personnes déplacées en Europe du Sud-Est (Recommandation 1802 (2007).

Le rapporteur pour avis sur les développements concernant le statut futur du Kosovo de la Commission des Questions Juridiques et des Droits de l'Homme de l'Assemblée a rencontré des représentants de l'UNHCDH à Pristina et Belgrade (octobre 2007).

iv. UNDP/PNUD (Programme de développement des Nations Unies)

33. Un représentant du PNUD a pris part dans l'audition sur la situation des Roms en Europe organisée par la Sous-Commission sur les Droits des Minorités de l'Assemblée (22 Novembre 2007). Le Bureau de Bruxelles du PNUD a été représenté à l'audition de la Commission des Questions Economiques et du Développement sur « Mobiliser les parlements pour le nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique ». – NEPAD - (Bruxelles, 21 novembre 1997).

v. IAEA (Agence Internationale de l'énergie atomique)

34. Dans le cadre de la préparation de son rapport¹⁵⁶ sur « Le programme nucléaire iranien: la nécessité d'une réponse internationale», le Rapporteur de la commission des questions politiques de l'Assemblée a rendu une visite à l'IAEA (Vienne 23-34 avril 2007).

vi. ICTY (Tribunal pénal international pour l'ancienne Yougoslavie)

35. Le Procureur en chef de l'ICTY (Mme Carla del Ponte) s'est adressé à l'Assemblée en juin 2007 dans le cadre du débat sur les poursuites engagées pour les crimes relevant de la compétence de l'ICTY. Le rapporteur de la Commission des Questions Juridiques et des Droits de l'Homme a fait une visite au siège du Tribunal à La Haye et à ses Bureaux de Belgrade, Sarajevo et Zagreb. Il a rencontré le Président, le Procureur en chef et le Greffier du Tribunal (février 2007).

Le rapporteur pour avis de la Commission des Questions Juridiques et des Droits de l'Homme de l'Assemblée sur «développements concernant le statut futur du Kosovo» a rencontré le Procureur en chef de l'ICTY en octobre 2007.

¹⁵⁶ Voir la Résolution 1567 (2007)

vii. UN/CEE (Commission économique des Nations Unies pour l'Europe)

36. Des représentants de l'UN/CEE ont participé à l'audition de la Commission des Questions Economiques et du Développement de l'Assemblée sur combiner la croissance économique et la protection sociale à l'ère de la mondialisation, (avril 2007). L'Assemblée a été représentée au forum sur l'énergie de l'UN/CEE « Investir dans la sécurité énergétique » (Genève, 27-29 novembre 2007).

viii. Organisation de l'Alimentation et de l'Agriculture (FAO)

37. En 2007 la coopération de l'Assemblée avec la FAO (et le CIHEAM) concernant les politiques agricoles et rurales dans l'ensemble du bassin Méditerranéen (côtes Nord et Sud) a abouti à l'adoption par l'Assemblée Parlementaire de la Résolution 1556 (2007) sur cette question.

M. Jaques Diouf, Directeur General de la FAO, s'est adressé à l'Assemblée pendant le débat correspondant en juin 2007.

L'Assemblée a été représentée à la 132^e session du Conseil de la FAO (Rome 18-22 juin 2007).

Un représentant de la FAO (Coordinateur du projet bioénergie et sécurité alimentaire) a participé à l'audition sur les agro carburants de la Commission de l'Environnement, de l'Agriculture et des Questions Territoriales de l'Assemblée (19 décembre 2007).

ix. UNESCO

38. Des représentants de l'UNESCO ont pris part à un colloque sur la promotion de l'enseignement de la littérature européenne, organisé par la Commission de la Culture, de la Science et de l'Education de l'Assemblée (Paris, 11 décembre 2007).

x. Banque Mondiale

39. Des représentants de la Banque Mondiale et du réseau parlementaire sur la Banque Mondiale ont participé à l'audition de la Commission des Questions Economiques et du Développement de l'Assemblée sur le lobbying et les lobbyistes (Paris, 10 novembre 2007).

xi. FMI

40. Le FMI a été représenté à l'audition « Combiner la croissance économique et la protection sociale à l'ère de la mondialisation », organisée par la Commission des Questions Economiques et du Développement de l'Assemblée (avril 2007).

xii. UNHCHR (Haut Commissaire pour les droits de l'homme)

41. La Sous-Commission des Médias de l'Assemblée est en contact avec le Bureau du UNHCHR concernant le suivi de la liberté de l'expression. Le Haut Commissaire, Mme Louise Arbour, s'est adressée à l'Assemblée le 18 avril 2007 lors du débat sur l'état des droits de l'homme et de la démocratie en Europe.

xiii. UNMIK (Mission des Nations Unies au Kosovo)

42. Dans le cadre du rapport sur les développements concernant le statut futur du Kosovo¹⁵⁷, le rapporteur a rencontré le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies à Pristina (décembre 2007). L'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour le processus du statut futur du Kosovo, M. Ahtisaari, s'est adressé à l'Assemblée en janvier 2007 lors du débat d'urgence sur la situation actuelle au Kosovo. Le rapporteur pour avis de la Commission des Questions Juridiques et des Droits de l'Homme de l'Assemblée, sur «Les développements concernant le statut futur du Kosovo» a rencontré des représentants de l'UNMIK à Pristina (octobre 2007).

xiv. UNFPA (Fonds des Populations des Nations Unies)

43. Le coordinateur de l'UNFPA pour les programmes d'égalité des sexes a contribué à l'audition organisée par la Commission sur l'Égalité des Chances pour les Femmes et les Hommes de l'Assemblée, le 6 décembre 2007 à Istanbul, sur le thème « Impliquer les hommes dans la lutte contre la violence faite aux femmes : un facteur de changement essentiel ».

xv. UN/OCHA (Bureau pour la coordination des Affaires Humanitaires)

44. Le rapporteur de la Commission des Migrations, des Réfugiés et de la Population de l'Assemblée sur la réponse de l'Europe aux catastrophes humanitaires, a visité le siège des Nations Unies à New York (1^{er} mai 2007) et rencontré le Secrétaire Général Adjoint des Nations Unies pour les affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence OCHA.

xvi. UNODOC (Bureau des Stupéfiants et des Crimes des Nations Unies)

45. La Commission sur l'Égalité des Chances pour les Femmes et les Hommes de l'Assemblée coopère avec UNODOC sur la préparation d'un manuel pour les parlementaires sur la lutte contre la traite des êtres humains, inspiré par le manuel de l'Assemblée.

xvii. UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations Unies)

46. Lors d'une visite au Conseil de l'Europe les 24 et 25 avril 2007, le Commissaire Général de l'UNRWA et Secrétaire Général Adjoint des Nations Unies a rencontré des représentants de la Commission de la Culture, de la Science et de l'Éducation de l'Assemblée.

xviii. Université des Nations Unies

47. L'université des Nations Unies à Tokyo a été représentée lors de la téléconférence sur l'apprentissage électronique de la Commission de la Culture, de la Science et de l'Éducation de l'Assemblée (1^{er} octobre 2007).

¹⁵⁷ Le rapport a donné lieu à l'adoption par l'Assemblée de la Recommandation 1822 (2008) et de la Résolution 1595 (2008)

xix. UNOMT (Organisation Mondiale du Tourisme des Nations Unies)

48. Un représentant de l'UNOMT a participé à l'audition sur le développement durable et le tourisme : vers une croissance de qualité, organisée par la Sous-Commission du Développement du Tourisme de l'Assemblée (Portugal, 17 mai 2007).

V. AUTRES ORGANISMES INTERNATIONAUX**i. Assemblée Parlementaire Asiatique (APA)**

49. Une délégation de membres de l'APA a assisté à la partie de session d'octobre 2007 de l'Assemblée Parlementaire. Le Président du Parlement Indonésien et actuel Président de l'APA, M. Agung Laksono, s'est adressé à l'Assemblée le 4 octobre 2007. Il a considéré que l'interaction entre l'Assemblée Parlementaire et l'APA serait bénéfique à la paix et la sécurité dans le monde. En se concentrant sur leur nature démocratique et sur leur autorité en matière de la promotion de l'état de droit, les deux Assemblées pourraient développer entre elles une relation durable.

50. En outre, M. Agung Laksono, a proposé la création d'une Commission conjointe des deux Assemblées pour une interaction plus fréquente. La Commission des Questions Politiques de l'Assemblée a tenu un échange de vues avec la délégation de l'APA pendant la même partie de session.

ii. BENELUX

51. Plusieurs membres de l'Assemblée ont également un mandat auprès du Parlement du Benelux (Conseil Interparlementaire Consultatif du Benelux). L'Assemblée Parlementaire a été représentée officiellement à la session spéciale du Parlement du Benelux les 15 et 16 juin 2007, afin de commémorer son 50^{ième} anniversaire.

iii. Coopération économique de la Mer Noire – Assemblée Parlementaire (PABSEC/APCEMN)

52. L'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe a été représentée à la session du printemps de PABSEC/APCEMN (Varna, 12 – 14 juin 2007) et à la 30^{ième} session plénière (Tbilissi, 10 au 12 décembre 2007).

iv. CEI (Initiative Centrale Européenne)

53. L'Assemblée Parlementaire est fréquemment représentée aux sessions plénières de l'Assemblée de la CEI.

v. CIHEAM (Centre International des Hautes Etudes Agronomiques Méditerranéennes)

54. L'Assemblée Parlementaire a coopéré étroitement avec le CIHEAM sur les politiques agricoles et rurales méditerranéennes. Le 2 juin 2007, la Commission de l'Environnement, de l'Agriculture et des Questions Territoriales de l'Assemblée a eu un échange de vues avec le Secrétaire Général du CIHEAM à ce sujet.

vi. CIS/PACIS (Assemblée Interparlementaire de la Communauté des Etats Indépendants)

55. Le 1^{er} juin 2007 IPACIS et l'Assemblée Parlementaire ont organisé conjointement à St-Petersburg une conférence internationale sur la coopération paneuropéenne : dialogue interculturel et international. La Commission de la Culture, de la Science et de l'Education ainsi que la Sous-Commission des Relations Extérieures de l'Assemblée Parlementaire ont participé à cette conférence qui a adopté une déclaration.

56. Le 31 mai 2007 les Présidents de l'Assemblée et de l'IPACIS ont commémoré le 10^{ième} anniversaire de la signature de l'Accord de Coopération entre l'Assemblée Parlementaire et l'IPACIS. Ils ont rappelé que plus de 40 manifestations conjointes et réunions ont été tenues pendant cette décade, et ils ont adopté une déclaration commune dans laquelle ils ont convenu d'entreprendre d'autres actions communes visant au développement et à l'approfondissement des relations entre les deux Assemblées.

Le même jour, le Président de l'Assemblée s'est adressé à l'IPACIS. Il a souligné que l'unité européenne et continentale devait être basée sur les valeurs du Conseil de l'Europe et il a remercié l'IPACIS d'appuyer un des principaux objectifs du Conseil de l'Europe : créer une Europe sans clivages. En outre, le Président de l'Assemblée a souligné l'importance de l'abolition de la peine capitale et d'assurer la liberté de l'expression et des élections libres et honnêtes.

57. Egalement le 31 mai 2007, à St-Petersburg, la Commission de la Culture, de la Science et de l'Education de l'Assemblée a tenu une réunion jointe avec la Commission de la Culture, de l'Information, du Tourisme et du Sport ainsi que de la Commission de la Science et de l'Education de IPACIS. Le même jour une réunion jointe a eu lieu à St-Petersburg entre la Commission des Questions Politiques et de la Coopération Internationale de l'IPACIS, la Commission Politique de l'Assemblée de l'UEO et la Sous-Commission des Relations Extérieures de l'Assemblée Parlementaire.

58. Le 5 octobre 2007, le Bureau de l'Assemblée Parlementaire a convenu que le sujet de la prochaine conférence conjointe IPACIS – Assemblée Parlementaire en 2008 devrait être l'immigration¹⁵⁸.

59. Des membres de l'IPACIS ont participé à la Conférence de l'Assemblée Parlementaire sur la Dimension Parlementaire de l'observation des élections (Strasbourg 15 – 16 février 2007).

vii. EBRD / BERD (Banque Européenne de Reconstruction et de Développement)

60. La Commission des Questions Economiques et du Développement de l'Assemblée a tenu une réunion avec de hauts fonctionnaires de la BERD le 20 janvier 2007 à Londres. Le rapporteur de la Commission sur la BERD a participé à la réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de la BERD et au Forum Entreprises (Kazan, 20-21 mai 2007). Le Président de la BERD, Jean Lemierre, s'est adressé à l'Assemblée Parlementaire à l'occasion du débat sur « La BERD: accent sur l'Europe de l'Est et du Sud-Est (26 juin 2007).

¹⁵⁸ La Conférence Parlementaire Internationale sur la mondialisation des processus migratoires : problèmes de réglementation juridique se tiendra à Strasbourg le 4 avril 2008.

viii. EPTA (Evaluation Technologique Parlementaire Européenne)

61. La coopération entre la Commission de la Culture, de la Science et de l'Education de l'Assemblée et la STOA (Scientific Technology Options Assessment) du PE dans le contexte du réseau EPTA s'est poursuivie.

ix. Europa Nostra

62. Des représentants de cette Organisation ont participé à différentes réunions de la Sous-Commission du Patrimoine Culturel de l'Assemblée.

x. ICCROM (Centre International d'Etudes pour la Conservation et la Restauration des Biens Culturels)

63. Des représentant de l'ICCROM ont participé à une conférence sur les conventions internationales dans le domaine du patrimoine, organisée conjointement par la Sous-Commission du Patrimoine Culturel de l'Assemblée et la Direction Générale IV du Conseil de l'Europe (Vilnius, 11 – 13 octobre 2007).

xi. CICR (Commission / Comité International de la Croix Rouge)

64. Le rapporteur de la Commission des Migrations, des Réfugiés et de la Population de l'Assemblée sur les activités du CICR a rencontré M. Jakob Kellenberger, Président du CICR les 10 et 11 décembre 2007.

xii. OIM (Organisation Internationale des Migrations)

65. La Commission des Migrations, des Réfugiés et de la Population a eu un échange de vues avec le Directeur Général de l'OIM (Brunson McKinley) pendant sa visite à l'Assemblée dans le cadre du débat sur le rapport sur les activités de l'OIM (1^{er} octobre 2007). M. McKinley est intervenu lors de ce débat.

xviii. OTAN et Assemblée de l'OTAN

66. Le rapporteur de la Commission des Migrations, des Réfugiés et de la Population de l'Assemblée sur la réponse de l'Europe aux catastrophes humanitaires a rencontré le Vice-Secrétaire Général adjoint à la division opérations, Secrétariat Général de l'OTAN (28 février 2007).

Des membres de l'Assemblée Parlementaire ont participé à la session de printemps (Madère, 25 – 28 mai 2007), la 53^{ième} session annuelle (Reykjavik) et au séminaire du groupe spécial Méditerranée de l'Assemblée de l'OTAN (Naples, 1^{er} – 2 juillet 2007).

67. L'Assemblée de l'OTAN a été représentée à la Conférence de l'Assemblée Parlementaire sur la Dimension Parlementaire de l'observation des élections (Strasbourg, 15 – 16 février 2007).

xiv. Conseil Nordique

68. L'Assemblée a été représentée à la 59^{ième} session du Conseil Nordique à Oslo (30 octobre – 1^{er} novembre 2007).

xv. Organisation des Etats Américains

69. Des représentants de cette organisation ont participé à la conférence de l'Assemblée Parlementaire sur la Dimension Parlementaire de l'observation des élections (Strasbourg 15 – 16 février 2007).

xvi. OCDE

70. M. Angel Guria, Secrétaire Général de l'OCDE a participé au débat élargi de l'Assemblée sur l'OCDE et l'économie mondiale le 3 octobre 2007. La Commission des Questions Economiques et du Développement a tenu une réunion avec de hauts fonctionnaires de l'OCDE le 22 juin 2007 à Paris.

L'Assemblée a été représentée à la réunion du Comité des Pêcheries de l'OCDE (29 – 31 octobre 2007).

xvii. Organisation de la Francophonie – Assemblée Parlementaire (APF)

71. Le Secrétaire Général parlementaire de l'APF est membre de l'Assemblée Parlementaire. L'APF a été représentée à la Conférence de l'Assemblée Parlementaire sur la Dimension Parlementaire de l'observation des élections (Strasbourg, 15 – 16 février 2007).

xviii. Parlement Panafricain (PAP)

72. De hauts fonctionnaires du PAP ont rendu visite à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe les 29 et 30 mai 2007. Le PAP a été représenté à la Conférence de l'Assemblée Parlementaire sur la Dimension Parlementaire de l'observation des élections (Strasbourg, 15 – 16 février 2007).

xix. Assemblée Parlementaire de la Méditerranée (APM)

73. Le Secrétaire Général de la APM a rendu visite à l'Assemblée les 7 et 8 juin 2007. L'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe a été représentée à la 2^{ième} session de la APM qui s'est tenue à Malte du 22 au 24 novembre 2007.

xx. Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est – Troïka Parlementaire

74. L'Assemblée a été représentée au séminaire du Pacte de Stabilité sur « La coopération parlementaire en tant qu'important élément du développement démocratique en Europe du Sud-Est (Portoroz, 29 - 30 septembre 2007). Des membres de la Commission des Questions Economiques et du Développement de l'Assemblée ont participé au séminaire parlementaire sur la supervision du budget, organisé dans le cadre de la Troïka Parlementaire à Belgrade (en juin 2007). La Commission a également apporté son concours ensemble avec des partenaires du PE, de l'Assemblée de l'OSCE et des parlements nationaux de la région, au processus de transformation de la Troïka Parlementaire du Pacte de Stabilité en un réseau de coopération plus centré sur la région via le Conseil de la coopération régionale et sa dimension parlementaire.

xxi. UEO

75. Les délégations des Etats Membres de l'UEO à l'Assemblée de l'UEO sont identiques avec les délégations de ces états à l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe. Le 31 mai 2007, la Commission Politique de l'Assemblée de l'UEO a participé à St-Petersburg à une réunion jointe avec la Commission des Questions Politiques et de la Coopération Internationales de l'IPACIS et de la Sous-Commission des Relations Extérieures de l'Assemblée Parlementaire. Cette réunion a eu lieu dans le cadre de la Conférence Internationale IPACIS - Assemblée Parlementaire sur le dialogue interculturel et interreligieux.

VI. RELATIONS AVEC DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET DES ASSEMBLEES PARLEMENTAIRES INTERNATIONALES (NON INCLUSES DANS LA LISTE)**i. Parlement andin**

76. En avril 2007 des représentants de la Communauté Andine des Nations et du Parlement andin ont rendu visite au Conseil de l'Europe afin d'étudier l'Assemblée et d'examiner les moyens pour une coopération plus étroite.

ii. Conférence parlementaire de la Mer baltique

77. Des membres de la Commission des Questions Economiques et du Développement de l'Assemblée ont participé à la 13^e Conférence parlementaire de la Mer baltique (Berlin, 27-28 août 2007)

iii. UIP (Union Interparlementaire)

78. Le Président de l'Assemblée, M. van der Linden, s'est adressé à la 116^e Assemblée de l'UIP [Nusa Dua, (Indonésie), 29 avril au 4 mai 2007]. Son exposé comprenait les sujets suivants: changement climatique, dialogue interculturel et interreligieux, élections libres et honnêtes et respect pour les droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme. Il a aussi discuté avec le Président de l'UIP, M.Casini, sur les relations entre les deux Assemblées.

Plusieurs membres de l'Assemblée ont participé a la 117e Assemblée de l'UIP (Genève, 8-10 Octobre 2007).

79. L'Assemblée a été représentée à la 51^e réunion de la Commission sur le Statut de la Femme de l'UIP (1 March 2007). Le Président de la Sous-Commission des Relations Economiques Internationales de l'Assemblée a participé à la réunion du Comité directeur de la Conférence parlementaire sur l'OMC, co-organisée par l'UIP et le PE (Genève 14-15 juin 2007).

iv. Unidroit (Institut international pour l'unification du droit privé)

80. Des représentants d'UNIDROIT ont participé à une conférence sur les conventions internationales dans le domaine du patrimoine, organisée conjointement par la Sous-Commission du Patrimoine Culturel de l'Assemblée et la Direction Générale IV du Conseil de l'Europe (Vilnius, 11 -13 octobre 2007).

VII. RELATIONS ENTRE LE CONSEIL DE L'EUROPE ET LES ETATS NON-MEMBRES EN 2007

i. Généralités

81. Les membres de l'Assemblée ont été impliqués activement, au moyen des relations extérieures, dans la promotion, au delà des frontières de l'Europe, des valeurs démocratiques fondamentales. Ils ont fait régulièrement des propositions pour une action extérieure du Conseil de l'Europe¹⁵⁹. Afin d'appuyer ces efforts, les commissions compétentes de l'Assemblée ont institué respectivement une Sous-Commission des Relations Extérieures et une Sous-Commission sur les Relations Economiques Extérieures.

ii. Relations avec des Etats non-membres ayant le statut d'observateur auprès du CdE et /ou de l'Assemblée

a. Généralités

82. En 2007 la Commission des Questions Politiques de l'Assemblée a déposé un rapport sur le CdE et ses Etats observateurs - situation actuelle et perspectives (Doc.11471 du 20 décembre 2007)¹⁶⁰ qui analyse la situation des Etats et parlements observateurs par rapport aux standards du Conseil de l'Europe. Il propose que la Résolution Statutaire (93)26 sur le statut d'observateur soit révisée de manière à prévoir des standards spécifiques, des engagements formels et une procédure de suivi qui s'appliqueraient à toute demande future relative à ce statut. En outre, le rapport suggère une série de mesures à prendre tant au niveau parlementaire qu'intergouvernemental et qui créeraient les conditions pour une coopération renforcée avec les observateurs sur la base de possibilités plus étendues et d'engagements renforcés envers les valeurs communes.

b. Canada

83. Des parlementaires du Canada, observateur auprès du Conseil de l'Europe et de son Assemblée Parlementaire, sont impliqués activement dans la coopération au niveau de l'Assemblée. Une délégation parlementaire canadienne a participé à la partie de session de juin 2007, à la réunion de la Commission des Questions Economiques et du Développement au siège de l'OCDE pour examiner le rapport sur l'OCDE et l'économie mondiale et en janvier 2007 à une réunion au siège de la BERD en vue de la préparation du rapport sur la BERD : accent sur l'Europe de l'Est et du Sud-Est.

84. Dans le cadre du rapport sur le Conseil de l'Europe et ses Etats observateurs : situation actuelle et perspectives, le rapporteur a eu plusieurs rencontres avec des représentants du Canada. Les observateurs canadiens ont présenté des commentaires écrits sur le projet de rapport et ont participé à la réunion lors de laquelle il a été approuvé (11 décembre 2007).

¹⁵⁹ Plus récemment dans la Résolution 1506 (2006) et la Recommandation 1753 (2006).

¹⁶⁰ Le rapport a été débattu par l'Assemblée en janvier 2008 et donné lieu à l'adoption de la Recommandation 1827 et de la Résolution 1600

c. Saint-Siège

85. Le 2 avril 2007 le Président de l'Assemblée a rencontré le Cardinal Secrétaire d'Etat Tarcisio Bertone, qui dirige les activités politiques et diplomatiques du Saint-Siège. Parmi les sujets discutés ont figuré l'invitation du Pape Benoît XVI à s'adresser à l'Assemblée, la proposition d'accorder aux Eglises un statut officiel auprès du Conseil de l'Europe, le dialogue interculturel et interreligieux et le potentiel du Conseil de l'Europe comme forum de discussion sur le rôle de la religion dans la société ou des questions relatives aux valeurs.

86. Les membres du Bureau de l'Assemblée ont rencontré le Cardinal Bertone le 10 septembre 2007.

87. Le Saint-Siège a présenté des commentaires écrits sur le projet de rapport sur le Conseil de l'Europe et ses Etats observateurs : situation actuelle et perspectives et a été représenté à la réunion lors de laquelle il a été approuvé (11 décembre 2007).

d. Israël

88. La Commission des Questions Politiques prépare un rapport sur la situation au Proche-Orient. Un représentant de la Knesset a participé à l'audition de la Commission des Questions Politiques sur la situation au Proche-Orient (Strasbourg, session de janvier 2007). En juin 2007 le Bureau de l'Assemblée Parlementaire a institué une Commission Ad Hoc sur le Proche-Orient qui, conduite par la présidente de la Sous-Commission sur le Proche-Orient de l'Assemblée, a effectué une visite dans la région avec le rapporteur de la Commission des Affaires Politiques (14 - 18 novembre 2007). Lors de sa visite officielle au Proche-Orient du 18 au 23 août 2007, le Président de l'Assemblée a rencontré les Chefs d'Etat et de Gouvernement d'Israël (le Président Shimon Peres et le Vice-Premier Ministre ainsi que le Président de la Knesset). Il est envisagé d'organiser en juin 2008 en Grèce une réunion du Forum Tripartite (Israël, Conseil Législatif Palestinien, Assemblée Parlementaire), proposée par l'Assemblée Parlementaire.

e. Japon

89. Des parlementaires du Japon (observateur auprès du Conseil de l'Europe) ont participé à des réunions de la Commission des Questions Economiques et du Développement lors de la session de juin 2007 de l'Assemblée, ainsi qu'aux réunions de la Commission au siège de l'OCDE à Paris en vue de la préparation du rapport sur l'OCDE et l'économie mondiale et au siège de la BERD à Londres pour préparer le rapport sur la BERD – accent sur l'Europe de l'Est et du Sud-Est.

Les observateurs du Japon ont présenté des commentaires écrits sur le rapport de la Commission des Questions Politiques sur le Conseil de l'Europe et ses Etats observateurs : situation actuelle et perspectives.

f. Mexique

90. Le Mexique en tant qu'observateur auprès du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée Parlementaire a participé activement au travail de l'Assemblée. Il a été représenté à la Conférence sur la Dimension Politique de l'observation des élections, organisée par l'Assemblée Parlementaire à Strasbourg les 15 et 16 février 2007.

91. Des parlementaires du Mexique ont contribué à la mise en œuvre de la Dimension Parlementaire de la campagne du Conseil de l'Europe pour combattre la violence à l'égard des femmes, y compris la violence domestique (2007).

92. Une délégation de haut niveau du Mexique a participé à l'audition sur le féminicide organisée par la Commission sur l'Egalité des Chances pour les Femmes et les Hommes de l'Assemblée le 6 septembre 2007. Cette délégation était constituée par les Présidents des Commissions compétentes de la Chambre des Députés et du Sénat Mexicain et de deux Procureurs Mexicains.

93. Pendant sa visite officielle au Mexique (30 novembre au 5 décembre 2007), le Président de l'Assemblée, Monsieur van der Linden, a rencontré les Présidents et des membres des deux chambres du Parlement, le Vice-Ministre des Affaires étrangères, le Procureur Spécial Fédéral pour les crimes en relation avec la violence à l'égard des femmes et des représentants d'Organisations de Droits de l'Homme. Les parlementaires mexicains ont proposé d'organiser un séminaire sur la violence à l'égard des femmes au cours duquel des approches nationales différents et des expériences pourraient être présentées et comparées.

94. Des parlementaires mexicains ont participé à des réunions de la Commission des Questions Economiques et du Développement pendant la partie de session de juin 2007 et à la réunion de la Commission au siège de l'OCDE à Paris afin de préparer le rapport sur l'OCDE et l'économie mondiale. Les parlementaires ont aussi participé à la réunion de cette Commission au siège de la BERD à Londres en vue de la préparation du rapport sur la BERD : accent sur l'Europe Orientale et du Sud-Est.

95. Dans le cadre de la préparation du rapport sur le Conseil de l'Europe et ses états observateurs : situation actuelle et perspectives, le rapporteur de la Commission des Questions Politiques a tenu plusieurs réunions avec les observateurs mexicains. Ils ont participé à la réunion de la Commission au cours de laquelle le rapport a été approuvé (11 décembre 2007).

g. Etats Unis d'Amérique

96. Depuis plusieurs années l'Assemblée n'a pas eu des contacts directs avec le Congrès des Etats-Unis. Bien que le Congrès puisse participer aux débats élargis de l'Assemblée sur les activités de l'OCDE, il n'a pas fait usage de cette possibilité. Le 16 mars 2007 l'Assemblée a adopté la Recommandation 1788 et la Résolution 1539 sur les Etats-Unis et le droit international.

97. Les Etats-Unis ont présenté des commentaires sur le rapport de la Commission des Questions Politiques de l'Assemblée sur le Conseil de l'Europe et ses Etats observateurs : situation actuelle et perspectives. Toutefois, en raison de leur réception tardive, ils n'ont pu être pris en compte pour le rapport et le débat en Assemblée.

ii. Relations avec d'autres Etats non membres

a. Algérie

98. Le rapporteur de la Commission des Questions Politiques de l'Assemblée sur le renforcement de la coopération avec les pays du Maghreb a fait une visite en Algérie du

19 au 22 octobre 2007. Le rapport a été approuvé par la commission le 11 décembre 2007¹⁶¹.

b. Belarus

99. A l'invitation des Présidents des deux chambres du Parlement du Belarus, le Président de l'Assemblée a effectué une visite de travail au Belarus (18-20 janvier 2007). Il a rencontré les chefs de l'opposition politique, des représentants de la société civile et les chefs des églises orthodoxe et catholique. Du côté des personnalités officielles il a rencontré notamment les Présidents des deux chambres du parlement, et les Ministres des affaires étrangères et de la culture. En conclusion de la visite, le Président a demandé que soient prises des actions positives pour que la coopération puisse reprendre avec le Belarus et pour mettre fin à l'isolement du pays. Il a proposé que des actions concrètes soient discutées en tant que mesures futures possibles pour promouvoir les valeurs du Conseil de l'Europe au Belarus, faciliter des contacts et intensifier les contacts entre les personnes.

100. Le 17 avril 2007 la Sous-Commission sur le Belarus de l'Assemblée a tenu une audition sur le Belarus : stratégies pour la démocratisation. Le 28 juin 2007, cette Sous-Commission a eu un échange de vues avec des experts dont un du Belarus sur les relations économiques et en matière de politiques énergétiques et leur conséquence sur la politique étrangère. Dans le cadre du rapport en préparation sur la situation au Belarus, le rapporteur de la Commission des Questions Politiques de l'Assemblée a fait une visite à Minsk en octobre 2007.

101. La Commission des Questions Juridiques et des Droits de l'Homme a approuvé un rapport sur l'abus du système de justice pénale au Belarus. Il est envisagé que les deux rapports seront débattus conjointement en 2008.

c. Guinée

102. Le 18 avril 2007, le Premier Ministre de la République de Guinée, Lansana Kouyate, a rendu une visite au Conseil de l'Europe et à son Assemblée.

103. Le Président de l'Assemblée Parlementaire, M. van der Linden, a effectué une visite de travail en Indonésie les 27 et 28 avril 2007. Il a rencontré le Ministre des affaires étrangères de l'Indonésie, des représentants de la commission nationale indonésienne des droits de l'homme, de la commission pour l'éradication de la corruption, du partenariat indonésien pour la réforme de la gouvernance et d'une Organisation indonésienne des droits de l'homme.¹⁶²

e. Iran

104. La Résolution 1567 de l'Assemblée de juin 2007 porte sur le programme nucléaire de l'Iran : nécessité d'une réaction internationale.

¹⁶¹ Pour davantage de détails voir sous « Tunisie »

¹⁶² Pour les détails voir la publication par M. van der Linden « Ma présidence 2005- 2007 - réalités et rêves »

f. Jordanie

105. La Commission des Questions Politiques de l'Assemblée prépare un rapport sur le Proche-Orient. Au cours de sa visite au Proche-Orient du 18 au 23 août 2007, le Président de l'Assemblée a rencontré les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Jordanie (le roi Abdullah et le Premier Ministre) ainsi que les Présidents des deux chambres du parlement¹⁶³.

g. Kazakhstan

106. Une Commission Ad Hoc instituée par le Bureau de l'Assemblée a observé les élections parlementaires extraordinaires au Kazakhstan le 18 août 2007.

107. Le Président de l'Assemblée a eu un échange de vues avec le Président du Sénat de Kazakhstan à l'occasion de la session de printemps de l'UIP.

108. En conformité avec l'accord de coopération conclu entre l'Assemblée parlementaire et le parlement de la République du Kazakhstan, celui-ci a accepté de présenter un rapport annuel au Bureau sur les progrès réalisés en vue de promouvoir les principes exposés dans l'accord et pour ce qui concerne le sujet de la peine de mort. A la réunion du Bureau du 26 janvier 2007 le Président de la Commission des Questions Internationales, de la Défense et de la Sécurité du Sénat du Kazakhstan a présenté un rapport. Le prochain rapport est attendu pour mars 2008.

109. Le Parlement du Kazakhstan a été représenté à la Conférence de l'Assemblée sur la Dimension Parlementaire de l'observation des élections (Strasbourg, 15 – 16 février 2007).

110. La demande du Parlement du Kazakhstan visant à obtenir le statut d'observateur auprès de l'Assemblée Parlementaire est examinée par la Commission des Questions Politiques de l'Assemblée. Sa Sous-Commission sur les Relations Extérieures a tenu un échange de vues avec une délégation de l'Assemblée des Peuples du Kazakhstan (Strasbourg, 2 octobre 2007). Les prochaines étapes envisagées sont une visite au pays par le rapporteur et une audition de la Commission des Questions Politiques avec des représentants des principales forces politiques du Kazakhstan.

h. Kirghizstan

111. Le 13 novembre 2007 la Commission des Questions Politiques de l'Assemblée a approuvé un rapport sur la situation dans les Républiques d'Asie Centrale, qui inclut le Kirghizstan (Doc. 11460)¹⁶⁴. Le rapport suggère que le Conseil de l'Europe devrait, en coopération avec l'Union Européenne et l'OSCE, promouvoir la stabilité, la bonne gouvernance et des réformes démocratiques en Asie Centrale et partager son expérience en matière de la transition démocratique avec les pays de la région. Le rapport contient des propositions pour des mesures qui pourraient être prises à cet effet par le Conseil de l'Europe et des propositions pour une coopération plus étroite.

¹⁶³ Pour davantage de détails voir «Israël»

¹⁶⁴ Recommandation 1826 (2008) et Résolution 1599 (2008)

i. Liban

112. Le sujet « possibilités de coopération entre le Conseil de l'Europe et le Liban » a été renvoyé pour rapport à la Commission des Questions Politiques de l'Assemblée.

j. Maroc

113. Des membres de la Commission des Migrations, des Réfugiés et de la Population de l'Assemblée ont participé aux «Rencontres Euro-Méditerranéennes » à Tanger (8 au 10 mars 2007). Des représentants du Parlement du Maroc ont participé au Forum Parlementaire Euro-Asiatique, Euro-Méditerranéen sur les migrations qui s'est tenu à Antalya les 22 et 23 octobre 2007¹⁶⁵. Le rapporteur de la Commission des Questions Politiques de l'Assemblée sur le renforcement de la coopération avec le Maghreb a effectué une visite dans la région du 19 au 24 octobre 2007. Le rapport a été approuvé par la Commission le 11 décembre 2007.¹⁶⁶

k. Conseil Législatif Palestinien – Autorité Palestinienne

114. La Commission des Questions Politiques de l'Assemblée est en train de préparer un rapport sur la situation au Proche-Orient. Le Vice-Président du Conseil Législatif Palestinien a participé à une audition sur le Proche-Orient organisée par cette Commission (Strasbourg, janvier 2007). Lors de sa visite au Proche-Orient (18 au 24 août) le Président de l'Assemblée a rencontré le Président (Mahmoud Abbas) et le Premier Ministre de l'Autorité Palestinienne et le Président du Conseil Législatif Palestinien. La Commission Ad Hoc du Bureau sur le Proche-Orient a fait une visite sur le terrain du 14 au 18 novembre 2007. Sur proposition de l'Assemblée, une réunion du Forum Tripartite (Israël, le Conseil Législatif Palestinien, l'Assemblée Parlementaire) est prévue en Grèce en juin 2008.¹⁶⁷

l. Tadjikistan

115. Le 13 novembre 2007 la Commission des Questions Politiques de l'Assemblée a approuvé un rapport sur la situation dans les Républiques d'Asie Centrale, qui inclut le Tadjikistan.¹⁶⁸

m. Tunisie

116. Le Président de la Commission des Migrations, des Réfugiés et de la Population a participé à la Conférence : «Vers une région méditerranéenne pleine de chances : zone EuroMed de libre échange en 2010 et une stratégie de migration commune» (Tunis, 18 - 19 mars 2007).

117. Des représentants du Parlement de la Tunisie ont participé au Forum parlementaire Euro-Asiatique, Euro-Méditerranéen sur les migrations (Antalya, 22 – 23 octobre 2007). Les participants au Forum ont convenu que le renforcement de la coopération et du partenariat entre des pays d'origine et de transit différents devraient rester l'objectif principal dans les politiques de gestion de la migration de la part des

¹⁶⁵ Pour de plus amples détails, voir « Tunisie »

¹⁶⁶ Pour de plus amples détails, voir « Tunisie »

¹⁶⁷ Pour de plus amples détails, voir « Israël »

¹⁶⁸ Pour de plus amples détails, voir « Kirghizstan »

Gouvernements européens, Asiatiques et Méditerranéens. Les résultats des réunions de ce forum seront pris en compte pour un rapport de la Commission des Migrations, des Réfugiés et de la Population sur la migration et la mobilité.

118. Le rapporteur de la Commission des Questions Politiques de l'Assemblée sur le renforcement de la coopération avec les pays du Maghreb a effectué une visite en Tunisie du 22 au 24 octobre 2007. Le rapport a été approuvé par la Commission le 11 décembre 2007. Ce rapport encourage entre autres les Parlements de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie de jouer un rôle de premier plan dans la promotion du dialogue et de la coopération entre les autorités compétentes et les institutions des trois pays et les différents organes institutionnels et responsables du Conseil de l'Europe. Le rapport exprime également la détermination de l'Assemblée d'intensifier sa coopération avec les Parlements des trois pays en invitant des délégations parlementaires à assister aux sessions plénières de l'Assemblée, et à être entendus par la Commission des Questions Politiques. Le rapport contient également plusieurs propositions à l'intention du Comité des Ministres.¹⁶⁹

n. Turkménistan

119. Le 13 novembre 2007 la Commission des Questions Politiques de l'Assemblée a approuvé un rapport sur la situation dans les Républiques d'Asie Centrale, qui inclut le Turkménistan¹⁷⁰.

o. Ouzbékistan

120. Le 13 novembre 2007 la Commission des Questions Politiques de l'Assemblée a approuvé un rapport sur la situation dans les Républiques d'Asie Centrale, qui inclut l'Ouzbékistan¹⁷¹.

VIII. EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES CONCERNANT LES RELATIONS EXTERIEURES DE L'ASSEMBLEE EN 2007

121. Dans le domaine de l'observation des élections, l'Assemblée Parlementaire a continué de renforcer les relations de travail avec l'Assemblée de l'OSCE, avec le BIDDH et le Parlement Européen.

Cette coopération augmente l'efficacité du processus d'observation dans son ensemble, y compris toute action de suivi conjointe. Elle est également utile pour l'harmonisation des conclusions des délégations d'observateurs, et rend la présentation à toutes personnes concernées et au public des conclusions communes sur les élections plus facile.

122. L'Assemblée a récemment redéfini sa politique de coopération avec les observateurs auprès du Conseil de l'Europe et de l'Assemblée, et les parlements de pays voisins en Asie Centrale et au Maghreb. L'Assemblée a soumis des propositions pour une coopération plus étroite au Comité des Ministres et également pour ses propres organes.

123. Pour la première fois, l'Assemblée Parlementaire et le Parlement Européen ont établi un accord de coopération en novembre 2007. Plusieurs commissions des deux

¹⁶⁹ Sur la base de ce rapport, l'Assemblée a adopté la Résolution 1598 (2008) et la Recommandation 1825

¹⁷⁰ Pour plus de détails voir "Kirghizstan"

¹⁷¹ Voir aussi "Kirghizstan"

institutions ont renforcé leurs relations et les contacts sont très suivis notamment pour plusieurs enquêtes lancées par la Commission des Affaires Juridiques et des Droits de l'Homme (vols de transfert de détenus de la CIA, listes noires des Nations Unies et de l'UE).

2. CONGRES DES POUVOIRS LOCAUX ET REGIONAUX

En 2007, le Congrès a poursuivi sa coopération avec ses partenaires extérieurs traditionnels - les associations nationales de pouvoirs locaux et régionaux, et de nombreuses organisations européennes de régions et municipalités telles que l'Assemblée des régions européennes, le Conseil des municipalités et régions européennes, le Comité permanent pour le partenariat euroméditerranéen des pouvoirs locaux et régionaux (COPPEM) et bien d'autres.

Le Comité des Régions de l'Union européenne, spécifiquement mentionné dans la nouvelle Charte du Congrès adoptée par le Comité des Ministres en mai 2007, occupe une place à part dans les relations extérieures du Congrès. Dans le cadre de la mise en oeuvre de l'Accord de coopération entre le Congrès et le Comité des Régions, signé en avril 2005, le Congrès a invité des membres du Comité des Régions à participer à ses missions d'observation des élections locales et régionales dans ses Etats membres. Depuis sa première mission de ce type, en mai 2006, pour observer le référendum au Monténégro, des membres du Comité des Régions ont participé à toutes les missions d'observation des élections menées par le Congrès. En 2007, le Bureau du Congrès a décidé d'inviter, de la même manière, des représentants d'associations nationales de pouvoirs locaux et régionaux.

Le Comité des Régions et le Congrès, dans le cadre de leur groupe de contact commun, ont continué de soutenir les initiatives visant à faire progresser la démocratie locale et régionale et à garantir le respect des compétences locales et régionales par les autorités nationales et européennes. Les deux institutions ont également coopéré pour promouvoir l'adoption de règles efficaces applicables aux pouvoirs locaux et régionaux, et pour élaborer des pratiques de bonne gouvernance. Le Congrès et le Comité des Régions se sont consultés préalablement à l'élaboration de leurs rapports et activités respectives - à savoir pour la préparation du projet de Charte européenne de la démocratie régionale et pour les initiatives de la mer Noire ; ainsi que pour la préparation des rapports de suivi sur la démocratie locale et régionale et l'adoption d'instruments juridiques facilitant la coopération interrégionale.

Ces activités ont contribué à renforcer la coopération entre le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, dans l'esprit des suggestions du « Rapport Juncker » et du Mémoire d'Accord. Les discussions se sont focalisées sur les moyens de renforcer la coopération entre le Comité et le Congrès sur des thèmes d'intérêt commun dans le domaine de la démocratie locale et régionale, notamment l'observation conjointe des élections, la participation du Comité aux événements organisés par le Congrès, des activités conjointes ainsi que des synergies dans les travaux des organes subsidiaires du Comité et du Congrès. En 2008, il est prévu de procéder à une évaluation de la coopération depuis la signature de l'Accord entre le Congrès et le Comité, intervenue en

2005. Début 2007, le Congrès a organisé une formation spéciale sur l'observation des élections pour les membres du Comité des Régions, à Bruxelles.

Le Congrès a également intensifié ses relations avec les voisins de la rive sud de la Méditerranée, en particulier au Moyen-Orient. L'Union des pouvoirs locaux d'Israël (ULAI) et l'Association des pouvoirs locaux palestiniens (APLA) ont tous les deux le statut d'observateur auprès du Congrès, ce qui permet de développer une coopération tripartite et de faire avancer des projets conjoints dans la région. Le Congrès a déjà procédé à l'observation de deux tours de scrutins locaux dans les Territoires palestiniens, en mai et décembre 2005, et organiser une table ronde sur la manière dont les villes européennes peuvent aider les municipalités au Proche-Orient, qui s'est tenue durant la session d'automne du Congrès à Moscou, en novembre 2006. Des représentants de l'ULAI et de l'APLA ont participé régulièrement à des réunions du Congrès.

En 2007, Ian Micallef, Président de la Chambre des pouvoirs locaux du Congrès, a participé à la conférence sur le rôle des communautés territoriales dans les initiatives de paix organisée par l'ULAI à Eilat, Israël, du 30 janvier au 1er février. Les participants ont débattu du rôle des pouvoirs locaux dans le développement du tourisme, les relations internationales et les initiatives de paix. Le Président Micallef a prononcé une intervention dans ce cadre, sur le rôle de Congrès dans les initiatives de paix. À cette occasion, il a également visité les Territoires palestiniens, où il a rencontré des maires palestiniens, notamment ceux de Jéricho et de Naplouse, ainsi que des personnalités de l'APLA. Cette rencontre, qui s'est tenue dans les locaux de l'Association à Ramallah, a été utile pour approfondir les possibilités de coopération entre le Congrès et l'APLA, en particulier concernant les aspects mentionnés à la Table ronde sur le Proche-Orient organisée à Moscou durant la session d'automne du Congrès, en novembre 2006.

Le Congrès a également pris part à la 21e session du Conseil de direction du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, organisée à Nairobi (Kenya), qui a approuvé les « principes directeurs sur la décentralisation et le renforcement des pouvoirs locaux », le 20 avril 2007. Par la suite, une délégation du Congrès a participé à la réunion du Groupe d'experts sur la mise en oeuvre des principes directeurs pour la décentralisation (AGRED) les 10 et 11 décembre à New Delhi (Inde). Cette réunion, organisée conjointement par UN-Habitat et le gouvernement indien, s'est tenue dans le cadre des suites données aux actions pour la mise en oeuvre des principes directeurs concernant la décentralisation et le renforcement des pouvoirs locaux. UN-Habitat a adopté ces principes directeurs, qui sont largement inspirés par la Charte de l'autonomie locale de 1985 du Conseil de l'Europe, dans le but de promouvoir la bonne gouvernance à tous les niveaux et de renforcer les pouvoirs locaux. D'autres conférences sont prévues dans le cadre des suites données à cette initiative, en Norvège en juin 2008 puis à Strasbourg un peu plus tard.

Au cours du deuxième congrès mondial de cités et gouvernements locaux unis (CGLU), qui s'est tenu à Jeju, en Corée du Sud, du 28 au 31 octobre, Anders Knappe, Vice-Président du Congrès (Suède, PPE/DC), a été élu co-Président du Comité consultatif des autorités locales auprès des Nations Unies (UNACLA). Bons nombres de membres du Congrès sont également membres actifs du CGLU, la voix du gouvernement local devant les Nations unies la communauté internationale, ainsi que le partenaire naturel du Congrès pour faire progresser la démocratie locale en Europe. Le congrès de Jeju, auquel ont pris part quelque 1.800 personnes, avait pour thème "les villes changent et

transforment le monde". D'éminentes personnalité membres du Congrès ont participé à plusieurs tables rondes.

En 2007, le Congrès a finalisé les préparations pour le troisième Forum des villes euro arabes, organisé à Dubaï (Émirats Arabes Unis) les 10 et 11 février 2008. Cette conférence, qui fait partie de la politique de diffusion des valeurs de la Charte européenne de l'autonomie locale dans le monde arabe, a permis de procéder à des échanges de bonnes pratiques entre les villes européennes et arabes sur des sujets d'intérêt commun tels que l'environnement et l'eau, le transport et l'urbanisme ou encore le patrimoine culturel. Le Forum était organisé conjointement par le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, le Conseil des municipalités et régions européennes, l'Organisation des villes arabes, le Comité permanent pour le partenariat euro méditerranéen des pouvoirs locaux et régionaux (COPPEM), l'Institut arabe pour le développement urbain (AUDI) et la Municipalité de Dubaï. Il avait été précédé par deux Conférences des Villes euro-arabes, l'une à Marrakech (Maroc) en octobre 1988, l'autre à Valence (Espagne) en septembre 1994, organisées à la suite de l'Accord d'amitié et de coopération signé à Valence en 1984 entre des villes arabes et européennes. Le Forum a accueilli des maires de 46 villes européennes et 40 villes arabes et des représentants d'organisations internationales (le Comité des régions de l'UE, la Banque mondiale, WWF, les Nations Unies et l'Assemblée parlementaire euro méditerranéenne.

Dans la Déclaration finale, les participants au Forum ont décidé que le Forum des Villes euro-arabes, en tant que plate-forme pour améliorer les relations de partenariat entre villes européennes et arabes, devrait être reconduit tous les trois ans, et ont instauré un Comité directeur chargé de mettre en oeuvre les recommandations du Forum et de préparer le suivant. Le Comité directeur inclura le Congrès, le COPPEM, le CEMR, l'Organisation des villes arabes, la Municipalité de Dubaï et une ville européenne qui accueillera le prochain Forum en 2011.

3. COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME

Introduction

Dans l'exercice de son large mandat, le Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Thomas Hammarberg, a poursuivi en 2007 des consultations et une coopération avec les principaux partenaires internationaux concernés. Comme il ressort des différents chapitres consacrés ci-dessous à chacun de ces partenaires, la coopération a généralement pris la forme de réunions bilatérales, de contacts, d'échanges de notes et de documents, d'initiatives ou d'activités conjointes.

A une occasion toutefois, le commissaire a réuni à Strasbourg dans le cadre d'une table ronde des hauts représentants de l'Organisation des Nations Unies (Onu), de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et de l'Union européenne (UE) ainsi que des organisations non gouvernementales clés œuvrant dans le domaine des droits de l'homme. Tenue le 17 avril 2007 en marge du débat de l'APCE sur les droits de l'homme, la table ronde a bénéficié du soutien du Président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, René van der Linden, qui y a prononcé un discours. Les débats ont porté sur les défis et les perspectives pour l'amélioration de la protection et de la promotion des droits de l'homme en Europe. La

table ronde a contribué au renforcement d'approches communes et de méthodes de travail informelles.

1. Union européenne

Le commissaire a entretenu des contacts périodiques avec la Commission de l'Union européenne et avec la présidence et des groupes de travail du Conseil de l'UE. Il a eu plusieurs échanges bilatéraux avec des commissaires européens.

Le 19 juin, il a rencontré la commissaire européenne chargée des relations extérieures et de la politique de voisinage de l'Union européenne, Benita Ferrero Waldner, avec laquelle il a discuté de ses récentes visites et de questions générales de coopération. Le 23 novembre, il a rencontré le vice-président, Franco Frattini, commissaire européen chargé de la justice, de la liberté et de la sécurité. La coopération future avec l'Agence des droits fondamentaux était inscrite à leur ordre du jour de même que des initiatives et des projets de politiques de l'UE concernant les migrations et la lutte contre le terrorisme.

A l'invitation de la présidence de l'UE, le commissaire a pris part à deux réunions du groupe de travail du Conseil de l'UE sur l'OSCE et le Conseil de l'Europe (COSCE). Le 27 avril, il a discuté de la coopération entre son bureau, l'UE et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (BIDDH), présenté ses propres priorités et son programme d'activités et répondu aux questions des délégations. Le 23 novembre, il a présenté son point de vue sur la coopération future avec l'Agence européenne des droits fondamentaux. Prônant une attitude ouverte et constructive envers l'Agence, il a souligné que les prochains mois seraient essentiels pour bâtir la relation sur des bases solides.

Le 23 octobre, le commissaire s'est entretenu de divers aspects de la situation des droits de l'homme en Turquie avec le groupe de travail de l'UE sur l'élargissement. Il a en outre eu des consultations avec la représentante spéciale de l'UE pour les droits de l'homme, l'ambassadeur Riina Kionka.

Le commissaire est aussi resté en contact régulier avec les bureaux extérieurs ou les délégations de l'UE pendant ses visites dans les pays.

Il a aussi rencontré des membres du Parlement européen. Il a discuté de la préparation d'une audition par la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (Commission LIBE), qui a dû être reportée au printemps 2008. Les membres de son bureau ont été en contact régulier avec le secrétariat du Parlement européen et participé, en qualité d'observateurs, à diverses séances de travail.

En 2007, la Commission européenne a décidé de cofinancer un projet biennal « de pair à pair », conçu et exécuté par le bureau du commissaire, destiné aux agents des structures nationales de protection des droits de l'homme. Par des formations, des activités d'évaluation par des pairs et des échanges de bonnes pratiques, le programme vise à accroître la capacité de ces structures à contribuer à prévenir les violations des droits de l'homme ou y remédier plus efficacement.

II. Organisation des Nations Unies

a) Conseil de sécurité de l'Onu

Suite à une mission spéciale organisée à Sarajevo en décembre 2006 au sujet des policiers de Bosnie-Herzégovine dont la certification a été refusée à l'issue d'une procédure de vérification menée par un Groupe international de police de l'Onu, le commissaire s'est rendu à New-York du 28 au 30 mars. Il s'est entretenu avec des représentants des Etats membres du Conseil de sécurité de l'Onu. Il a de nouveau précisé, qu'à son avis, la procédure de vérification n'avait pas été suffisamment transparente et qu'aucun recours approprié n'avait été prévu. La décision de relever les policiers de leurs fonctions « à vie » avait jeté le discrédit sur eux. Il a affirmé que le Conseil de sécurité de l'Onu devait examiner la question rapidement et autoriser un réexamen des décisions initiales par les autorités de Bosnie-Herzégovine.

b) HCDH

Le commissaire a rendu visite au Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Louise Arbour, les 3 et 4 avril 2007.

Lors de cette visite, les deux parties se sont déclaré intéressées par le développement d'un échange d'informations ouvert, informel et suivi sur l'évolution normative et procédurale au sein des systèmes européens et internationaux de protection des droits de l'homme. Elles ont discuté de la nouvelle convention de l'Onu relative aux droits des personnes handicapées, d'une éventuelle campagne en faveur d'un moratoire mondial sur la peine de mort, de l'interdiction de la torture, des personnes déplacées dans leur propre pays, de questions relatives aux minorités, de la traite des êtres humains et des aspects des migrations relatifs aux droits de l'homme. Elles ont en outre échangé leurs points de vue sur la situation de différents pays.

Le Haut-Commissaire des Nations Unies a pris part à la table ronde sur les défis et les perspectives pour l'amélioration de la protection et de la promotion des droits de l'homme en Europe, organisée par le commissaire, M. Hammarberg, le 17 avril à Strasbourg.

c) HCR

Le bureau du commissaire a été en contact régulier avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés tout au long de l'année.

Lors d'une visite à Genève en avril 2007, le commissaire et des agents du HCR ont discuté de questions concernant l'asile, les déplacements internes et les migrations, l'échange d'informations sur les derniers développements importants. Ils ont en particulier abordé la question de la rétention des demandeurs d'asile et les conditions dans lesquelles ceux-ci sont retenus. Les parties ont été informées des nouveaux moyens d'information qui faciliteraient leur travail. Elles ont en outre échangé des informations sur la situation dans les pays.

Le commissaire a rencontré le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, António Guterres, le 27 juin à Strasbourg.

Parmi les thèmes examinés figuraient le sauvetage en mer et la nécessité d'un partage des charges, le recours à la notion de séjour toléré pour les demandeurs d'asile et la question de l'apatridie.

Des contacts réguliers ont été maintenus pendant toute l'année avec le Bureau du HCR à Strasbourg au sujet d'un certain nombre de développements régionaux ou nationaux influant sur la situation des réfugiés ou des migrants en situation irrégulière.

En juin, le commissaire a encouragé le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine à demander conseil au HCR lorsqu'il étudierait les moyens permettant aux personnes admises temporairement de ne pas être renvoyées au Kosovo.

Lors des visites dans les pays, des contacts systématiques ont été pris avec des représentants du HCR.

d) Autres institutions des Nations Unies

Le 24 octobre, le commissaire et le rapporteur spécial de l'ONU sur la promotion du droit à un logement convenable, Miloon Kothari, ont publié une déclaration commune dans laquelle ils invitent instamment les gouvernements à prendre des mesures concrètes pour protéger les droits au logement des Roms en Europe. Le commissaire et le rapporteur spécial ont connaissance de cas de plus en plus nombreux d'expulsions de communautés roms, en violation des normes relatives aux Droits de l'homme.

III. BIDDH/OSCE

Le 27 septembre 2007, le commissaire a prononcé une allocution à l'occasion de la Journée spéciale des Roms et des Sintis organisée dans le cadre de la réunion tenue à Varsovie sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine de l'OSCE. Dans son allocution d'ouverture, le commissaire, M. Hammarberg, a appelé à un renforcement de la participation politique des Roms et formulé des recommandations pour garantir le respect de ce droit.

A plusieurs reprises, de brèves consultations avec l'ambassadeur Christian Strohal, directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, ont porté sur divers sujets d'intérêt commun. Une coopération étroite avec Andrzej Mirga, conseiller principal du BIDDH pour les questions roms et sintis, s'est développée.

Le commissaire a aussi rencontré Eva Biaudet, représentante spéciale de l'OSCE et coordinatrice de la lutte contre la traite des êtres humains.

Le commissaire a maintenu des relations étroites avec les bureaux de Knut Vollebaek, Haut-Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales (comme il l'avait fait avec son prédécesseur, Rolf Ekéus), et de Miklos Haraszti, représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, dans le contexte des visites d'évaluation et de contact qu'il a effectuées à différents moments de l'année.

Il est resté en contact avec les missions sur le terrain de l'OSCE pendant ses visites dans les pays.

4. LA COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME EN 2007

I. Union européenne

a) Rencontre de la Cour européenne des droits de l'homme et de la **Cour européenne de justice** à Strasbourg, le 9 novembre 2007

Cette rencontre clôturait un cycle de consultations de travail dont l'objectif était de permettre des échanges d'informations directs entre les juges de la Cour européenne des droits de l'homme et ceux de la Cour européenne de justice sur le contenu et les tendances de leurs jurisprudences respectives. Au cours de la journée qui y fut consacrée, les membres de chacune des deux juridictions ont présenté de brefs exposés sur des sujets choisis par eux, qui furent suivis de débats. La perspective de l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme devrait conduire à un renforcement des relations entre les deux cours dans un avenir proche.

b) Visite d'une délégation du **service juridique de la Commission européenne** à Strasbourg, le 7 février 2007

A la demande de la Commission, la Cour a organisé une réunion de travail d'une journée avec une délégation de 25 membres du service juridique de la Commission. Des membres de la Cour et des juristes du greffe ont présenté des exposés sur la jurisprudence et les affaires pendantes revêtant un intérêt particulier pour le droit communautaire. La délégation a fait part à la Cour du travail que le service juridique de la Commission réalise dans des domaines intéressant la Cour, tels que le droit pénal, le droit d'asile et le droit des migrations. La mise en place d'échanges réguliers entre la Cour et le service juridique de la Commission est envisagée.

II. Nations unies

a) **Haut-commissariat aux droits de l'homme (HCDH)**

Visite de M^{me} Louise Arbour au président de la Cour européenne des droits de l'homme, le 18 avril 2007.

Au cours de cette visite, les deux interlocuteurs ont exprimé le souhait d'établir des relations souples, informelles et constantes en vue d'échanger des vues sur les évolutions doctrinales et procédurales des systèmes de protection européen et international des droits de l'homme. Ils sont parvenus à un accord de principe sur l'organisation d'un séminaire devant réunir à Strasbourg, en mars 2009, des membres de la Cour et des experts de chacun des organes institués par les traités des Nations unies relatifs aux droits de l'homme. Ils ont aussi discuté de la possibilité pour le HCDH d'intervenir devant la Cour dans des affaires importantes.

b) **Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCNUR)**

Visite de M. Guterres au président de la Cour européenne des droits de l'homme, le 27 juin 2007.

Le Haut commissaire et le président ont discuté des problèmes qu'ils rencontrent en matière de droit d'asile et de droit des migrations, échangeant des renseignements sur les évolutions récemment survenues dans ces domaines. Ils ont pris connaissance des nouvelles sources d'information susceptibles de faciliter leur travail (base de données *Refworld*, liste hebdomadaire des affaires communiquées). Ils sont parvenus à un accord de principe pour que le groupe de travail composé d'agents du greffe et de représentants du HCNUR organise un séminaire conjoint en 2008.

c) **Cour internationale de Justice**

Participation de la Cour européenne des droits de l'homme à un séminaire inter-juridictionnel organisé à La Haye par la Cour internationale de Justice, en décembre 2007.

Une délégation de juges conduite par le président et accompagnée du greffier a pris part à un séminaire d'une journée auquel ont également participé la Cour internationale de Justice, le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie et la Cour européenne de justice. Cette rencontre fructueuse a permis aux membres de ces juridictions internationale et régionales de débattre de la manière dont ils abordent certains aspects du droit international public et appliquent ses règles et principes dans leur sphère de compétence respective.

Il est prévu d'organiser régulièrement des réunions de ce type à l'avenir. Dans cette perspective, le greffe s'efforcera de suivre de plus près les évolutions doctrinales des autres juridictions internationales et d'en informer les juges ainsi que les agents.

d) **Commission du droit international**

Le juriste de la Cour a assisté à une séance de la Commission du droit international qui s'est tenue à Genève les 15 et 16 mai 2007, et qui portait sur la question des réserves étatiques aux traités relatifs aux droits de l'homme.

III. Autres institutions internationales

La Cour a accueilli les délégations des juridictions régionales énumérées ci-dessous dans le cadre de visites de contact ou d'information. Ces dernières se sont déroulées selon un programme de base identique, au cours duquel les hôtes de la Cour ont rencontré des juges et des agents du greffe (dont ils partageaient en général la langue et la culture juridique) qui leur ont donné des explications sur l'établissement de la Cour, ses procédures, son administration interne, son budget, sa gestion des affaires, son système informatique, ses relations avec la presse, ses activités de recherche, etc. Des questions portant sur des points de la jurisprudence de la Cour ont aussi été soulevées.

Visite d'une délégation de la Cour de l'AELE (Luxembourg), le 22 juin 2007.

Visite d'une délégation de la *Corte Centroamericana de Justicia*, le 29 mai 2007.

Visite d'une délégation du Tribunal de la Communauté de développement de l'Afrique australe, le 29 mai 2007.

Visite d'une délégation de la Cour de justice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le 27 septembre 2007.

Visite d'une délégation de la Cour de Justice de l'Union économique et monétaire ouest-africaine, le 2 octobre 2007.

Par ailleurs, des représentants de la Cour ont participé aux colloques judiciaires internationaux suivants :

Deuxième congrès de l'Association des Hautes juridictions de cassation des pays ayant en partage l'usage du Français, à Dakar (Sénégal), du 7 au 8 novembre 2007.

Réunion de cours régionales et internationales organisée par la *Corte Centroamericana de Justicia*, à Managua (Nicaragua), les 4 et 5 octobre 2007.

IV. Etats non-membres

Les relations officielles de la Cour avec les Etats non-membres ont essentiellement consisté en des visites de délégations de hauts fonctionnaires de la justice à Strasbourg. Ces visites se sont déroulées selon un programme analogue à celui des visites décrites ci-dessus, mais se sont en général étalées sur une durée moindre (inférieure à une demi-journée). En 2007, la Cour a notamment accueilli :

- une délégation de magistrats brésiliens, qui a été reçue le 3 avril 2007 ;
- le *Chief Justice* de la Corée, accompagné de juges et de fonctionnaires, qui a rendu visite au président le 14 septembre 2007 ;
- une délégation de la Cour suprême du Japon, qui a été reçue le 21 novembre 2007 ;
- un représentant de la Cour suprême d'Argentine, en visite le 5 décembre 2007;
- le conseiller juridique du gouvernement des Etats-Unis, M. J. Bellinger, qui s'est entretenu avec le président le 11 septembre 2007 et lui a assuré que son pays s'engageait à respecter les règles du droit international dans sa lutte contre le terrorisme.

Observations générales

Il ressort de ce qui précède que, pour l'essentiel, les relations extérieures de la Cour peuvent se ranger dans les deux catégories suivantes :

- Les séances de travail avec d'autres institutions judiciaires internationales ou organes de défense des droits de l'homme, qui donnent lieu à des échanges d'informations sur les évolutions récentes ou à venir, dont tous les participants tirent un profit certain. Elles peuvent déboucher sur des résultats concrets se manifestant par des tierces-interventions et contribuent de manière générale à instaurer la compréhension, la confiance et le respect entre les institutions internationales
- Les visites de juges étrangers et de diplomates, qui sont essentiellement des marques de courtoisie mais qui traduisent tout l'intérêt que suscitent la procédure et la jurisprudence de la Cour. Les jeunes juridictions (telles que le

Tribunal de la Communauté de développement de l'Afrique australe) sont en général très désireuses de s'inspirer de la vaste expérience de la Cour en matière de règlement des litiges et d'administration de la justice pour mettre en œuvre dans leurs propres activités les méthodes les plus éprouvées.

C. PROGRAMME CONJOINTS DU CONSEIL DE L'EUROPE ET LA COMMISSION EUROPEENNE

Liste des programme conjoints CE/CdE actifs en 2007

	Programme	Date de début	Date de fin	Contribution CdE		Contribution CE		Budget total
				Montant (euros)	%	Montant (euros)	%	
	Europe du Sud-Est							
1	Programme d'assistance aux institutions sociales (SISP), s'inscrivant dans le cadre du programme régional d'assistance CARDS 2003	25/08/2004	29/02/2008	200 000	9,11%	1 996 122	90,89%	2 196 122
2	Systèmes de police – CARDS police (CARPO) Développement de systèmes de polices fiables et fonctionnels et renforcement de la lutte contre les activités de grande criminalité et de la coopération policière.	30/03/2004	30/06/2007	444 000	9,99%	4 000 000	90,01%	4 444 000
3	CARDS Justice Développement d'un système judiciaire indépendant, fiable et efficace, et amélioration de la coopération judiciaire	01/05/2004	30/04/2007	499 579	9,08%	5 000 000	90,92%	5 499 579
4	Plan pour la mise en œuvre de projets de réhabilitation intégrée/évaluation du patrimoine architectural et archéologique. Situation dans la région des Balkans – phase opérationnelle (IRPP/SAAH) 3^e convention CE/CdE	24/06/2005	23/06/2007	180 000	50,00%	180 000	50,00%	360 000
5	Plan pour la mise en œuvre de projets de réhabilitation intégrée/évaluation du patrimoine architectural et archéologique. Situation dans la région des Balkans – phase opérationnelle (IRPP/SAAH) 4^e convention CE/CdE	01/12/2006	30/11/2008	200 000	50,00%	200 000	50,00%	400 000

6	Développement d'un système pénitentiaire fiable et efficace dans le respect des normes en matière de droits fondamentaux et renforcement de la coopération régionale dans les Balkans occidentaux	01/01/2007	31/03/2008	100 000	9,09%	1 000 000	90,91%	1 100 000
7	Albanie V Soutien à la formation des administrateurs judiciaires en Albanie	15/11/2005	14/05/2008	78 042	10,03%	700 000	89,97%	778 042
8	Soutien au développement de l' Ecole albanaise de la magistrature	01/11/2007	30/04/2009	44 000	10,00%	396 000	90,00%	440 000
9	Programme conjoint OSCE/CE/CdE sur la protection des données dans le cadre du système de registres d'état civil en Albanie .	26/03/2007	25/09/2008	52 200	15,71%	280 135	84,29%	332 338
10	Bosnie-Herzégovine Renforcement de l'enseignement supérieur en Bosnie-Herzégovine	29/12/2005	28/01/2008	44 000	12,09%	320 000	87,91%	364 000
11	Observation du recensement et mission de suivi	15/05/2006	15/05/2009	288 500	32,66%	594 931	67,34%	883 431
12	Kosovo/MINUK – Reconstruction des monuments et des sites religieux au Kosovo	28/08/2006	27/02/2008	100 000	20,00%	400 000	80,00%	500 000
13	SMN Soutien au Fonds de Belgrade pour l'excellence politique	18/09/2005	17/09/2007	100 000	11,34%	785 087	88,66%	882 120
14	SMN Soutien aux institutions parlementaires	17/11/2005	16/07/2008	143 000	9,00%	1 445 889	91,00%	1 588 889
15	S&MN (PACO) Projet de lutte contre le crime économique	01/12/2005	30/11/2007	78 910	5,00%	1 499 290	95,00%	1 578 200
16	S&MN Promotion de la liberté d'expression et d'information et de l'indépendance des médias en Serbie	08/04/2006	07/04/2008	36 000	12,56%	250 701	87,44%	286 701
17	Monténégro Réforme pénitentiaire et développement des services de probation	12/05/2006	31/03/2008	18 884	10,40%	162 684	89,60%	181 568
18	Monténégro – Renforcement des pouvoirs locaux	01/09/2006	28/02/2008	129 380	16,73%	643 977	83,27%	773 357
19	Serbie – Renforcement des pouvoirs locaux	26/07/2006	25/07/2008	344 362	18,93%	1 474 719	81,07%	1 819 081

20	Serbie – Projet sur la mise en œuvre de la stratégie de réforme judiciaire nationale – résultats obtenus et enjeux	01/04/2007	13/10/2007	20 000	9,09%	200 015	90,91%	220 015
21	Serbie – Renforcement des réformes de l'enseignement supérieur en Serbie	01/09/2007	31/08/2009	57 000	10,00%	513 000	90,00%	570 000
22	Soutien à la réforme du système carcéral dans « l'ex-République yougoslave de Macédoine » – AER Prisons	01/02/2007	30/04/2008	100 000	20,00%	400 000	80,00%	500 000
23	Programme pour la mise en place d'un cadre de référence et de meilleures pratiques pour la leadership dans « l'ex-République yougoslave de Macédoine » – PJ AER/CdE	29/03/2007	28/09/2008	129 416	24,49%	399 112	75,51%	528 528
	SOUS-TOTAL			3 387 273		22 841 661		26 225 970

	Turquie							
1	Programme d'assistance à la modernisation du système judiciaire et la réforme pénale en Turquie	08/03/2004	07/03/2007	0	0,00%	7 000 000	100,00 %	7 000 000
2	Turquie- Mise en œuvre de réformes en matière de droits de l'homme en Turquie	01/12/2006	30/11/2007	0	0,00%	4 000 749	100,00 %	4 000 749
3	Formation aux droits de l'homme du personnel de la délégation de la Commission européenne en Turquie	31/12/2006	30/06/2007	0	0,00%	10 000	100,00 %	10 000
4	Programme de formation à la Convention européenne des Droits de l'Homme pour juristes turcs	20/12/2006	30/11/2008	0	0,00%	1 300 000	100,00 %	1 300 000
5	Soutien au système de gestion des tribunaux en Turquie	30/10/2007	30/10/2009	0	0,00%	3 005 328	100,00 %	3 005 328
6	Ethique pour la prévention de la corruption en Turquie	30/10/2007	30/10/2009	150 000	10,00%	1 350 000	90,00%	1 500 000
	SOUS-TOTAL			150 000		16 666 077		16 816 077
	Europe orientale et Caucase du Sud							
1	Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Fédération de Russie (MOLI-RU2)	19/12/2006	18/06/2010	150 000	4,76%	3 000 000	95,24%	3 150 000
2	RUSSIE VIII – Programme de coopération entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe « Renforcement des principes du droit, des droits de l'homme et des normes en matière d'éducation en Fédération de Russie »	20/12/2004	20/03/2007	1 500 000	50,00%	1 500 000	50,00%	3 000 000
3	Russie – Anti-corruption Prévention de la corruption dans le système judiciaire	10/07/2006	30/11/2007	21 000	10,00%	188 988	90,00%	209 988
4	Mise en application des droits de l'enfant et réintégration des enfants en situation de risque dans la société en Fédération de Russie	20/12/2006	19/12/2008	200 000	50,00%	200 000	50,00%	400 000

5	IEDDH – Amélioration de la capacité des professionnels du droit et des officiers de police russes à appliquer la CEDH dans les procédures et pratiques juridiques nationales	22/12/2006	21/12/2009	950 000	50,00%	950 000	50,00%	1 900 000
6	Ukraine Réforme du système judiciaire	31/05/2006	31/12/2007	200 000	9,09%	2 000 000	90,91%	2 200 000
7	UPIC Ukraine – Coopération internationale en matière pénale	01/12/2005	30/11/2008	180 000	10,71%	1 500 000	89,29%	1 680 000
8	MOLI-UA2 Suivi du projet contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en Ukraine MOLI-UA2	01/05/2006	30/04/2009	300 000	5,66%	5 000 000	94,34%	5 300 000
9	Ukraine – Soutien à la bonne gouvernance : projet de lutte contre la corruption	08/06/2006	07/06/2009	250 000	14,29%	1 500 000	85,71%	1 750 000
10	Moldova – Projet de lutte contre la corruption, le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans la République de Moldova	01/08/2006	31/07/2009	500 000	14,29%	3 000 000	85,71%	3 500 000
11	Moldova e – Renforcement de l'indépendance, de la transparence et de l'efficacité du système judiciaire de la République de Moldova	02/10/2006	02/04/2009	300 000	9,09%	3 000 000	90,91%	3 300 000
	SOUS-TOTAL			4 551 000		21 838 988		26 389 988
	Autre							
1	Kazakhstan et Kirghizistan – Contribution à l'élaboration d'une réforme constitutionnelle globale	21/12/2006	20/12/2008	20 000	16,67%	100 000	83,33%	120 000
2	Chypre – Promotion du concept d'« Académie d'études politiques » du Conseil de l'Europe à Chypre	27/08/2007	26/08/2010	100 250	14,32%	600 000	85,68%	700 250
	SOUS-TOTAL			120 250		700 000		820 250
	Multilatéral							
1	Campagne 2 – Promotion d'une culture des droits de l'homme	05/12/2006	04/12/2008	995 000	50,00%	995 000	50,00%	1 990 000
2	Campagne 3 – Promotion du processus démocratique	28/12/2005	27/04/2008	780 000	50,00%	780 000	50,00%	1 560 000

3	Campagne 4 – Egalité des droits et de traitement pour les Roms	22/12/2005	21/03/2008	275 000	50,00%	275 000	50,00%	550 000
4	Réseau écologique paneuropéen	15/06/2005	15/04/2007	146 400	74,54%	50 000	25,46%	196 400
5	Programme Jeunesse 2006	01/01/2006	30/06/2007	520 140	39,34%	802 000	60,66%	1 322 140
6	Journées européennes du patrimoine (JEP) 2006	01/03/2006	28/02/2007	140 400	59,64%	95 000	40,36%	235 400
7	Journées européennes du patrimoine (JEP) 2007	01/03/2007	28/02/2008	140 400	59,64%	95 000	40,36%	235 400
8	Consolider la base pour la société civile à travers un réseau d'écoles d'études politiques (NSPS) 2006	22/12/2006	21/12/2008	650 000	50,00%	650 000	50,00%	1 300 000
9	Plate-forme de dialogue sur les initiatives éthiques et solidaires des citoyens pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion	01/01/2007	31/12/2007	215 000	50,20%	213 249	49,80%	428 249
10	Accord-cadre de partenariat dans le domaine de la jeunesse, 2007-2009	01/01/2007	31/12/2009	1 500 000	46,51%	1 725 000	53,49%	3 225 000
	SOUS-TOTAL			5 362 340		5 680 249		11 042 589
	<i>TOTAL</i>			13 570 863		67 726 975		81 924 874

LISTE DES ABREVIATIONS

ACCT	Agence de Coopération Culturelle et Technique
ACDI	Agence canadienne de développement international
ADC	Alliance des Civilisations
ADF	Agence des droits fondamentaux de l'UE
Ago	Groupe de suivi du Conseil de l'Europe pour l'Arménie et l'Azerbaïdjan
ALECSO	Organisation arabe pour l'Education, la Culture et les Sciences
AMA	Agence mondiale antidopage
APA	Assemblée parlementaire asiatique
APCE	Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe
APEC	Coopération économique pour l'Asie-Pacifique
APM	Assemblée parlementaire de la Méditerranée
ASEAN	Association des Nations de l'Asie du Sud-Est
ATU	Unité d'action contre le terrorisme, OSCE
BAD	Banque africaine de développement
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BIDDH	Bureau des Institutions démocratiques et des droits de l'homme, OSCE
CAHDE	Comité ad hoc sur l'E-Démocratie, Conseil de l'Europe
CAHDI	Comité ad hoc des conseillers juridiques sur le droit international public, Conseil de l'Europe
CAHPAH	Forum européen de coordination pour le Plan d'Action du Conseil de l'Europe pour les personnes handicapées 2006-2015
CCF	Commission de la Condition de la femme
CCG	Conseil de coopération du Golfe
CCR	Conseil de coopération régionale
CCT	Comité anti-terrorisme du Conseil de Sécurité des Nations Unies
CDB	Convention des Nations Unies sur la diversité biologique
CDBI	Comité directeur pour la bioéthique du Conseil de l'Europe
CDCJ	Comité européen de coopération juridique du Conseil de l'Europe
CDDH	Comité directeur pour les Droits de l'homme du Conseil de l'Europe
CDED	Comité directeur de l'éducation du Conseil de l'Europe
CDEG	Comité directeur pour l'égalité entre les femmes et les hommes du Conseil de l'Europe
CDESR	Comité directeur de l'enseignement supérieur et de la recherche du Conseil de l'Europe
CDH	Conseil des droits de l'homme, Nations Unies
CDI	Commission du droit international, Nations Unies
CDMC	Comité directeur sur les médias et les nouveaux services de communication
CDMG	Comité européen sur les migrations du Conseil de l'Europe
CDSP	Comité européen de la santé du Conseil de l'Europe
CE	Commission européenne
CEB	Banque de Développement du Conseil de l'Europe
CEDH	Cour européenne des Droits de l'Homme
CEE-ONU	Commission économique pour l'Europe des Nations Unies
CEI	Communauté des Etats indépendants
CEMB	Conseil des Etats de la Mer Baltique

CEMN	Coopération économique de la mer Noire
Centre Nord-Sud	Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales du Conseil de l'Europe
CEPES	Centre européen pour l'enseignement supérieur
CERD	Comité des Nations Unies sur l'élimination de la discrimination raciale
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CIEC	Commission internationale de l'Etat civil
CIHEAM	Centre international des hautes études agronomiques méditerranéennes
CIJ	Cour internationale de justice
CJ-FA	Comité d'experts sur le droit de la famille du Conseil de l'Europe
CNSA	Réseau de contact contre le pourriel, UE
CNUCC	Convention des Nations Unies contre la corruption
CODEXTER	Task force contre le terrorisme, Conseil de l'Europe
Commission de Venise	Commission européenne pour la démocratie par le droit, Conseil de l'Europe
CPT	Comité européen pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants de l'Europe
DECT	Direction exécutive du Comité contre le terrorisme des Nations Unies
DEQM	Direction européenne de la qualité du médicament et des soins de santé du Conseil de l'Europe
DESA	Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations Unies
DG RELEX	DG Relations extérieures de la Commission européenne
DG Sanco	DG "Santé et protection des consommateurs" Commission européenne
DPA	Département des Affaires politiques des Nations Unies
EAU	Emirats arabes unis
ECD	Éducation à la citoyenneté démocratique
ECOSOC	Conseil économique et social des Nations Unies
ECRI	Commission européenne contre le racisme et l'intolérance du Conseil de l'Europe
EDD	Education au développement durable
EMEA	Agence européenne d'évaluation du médicament, Union européenne
ENIC	Réseau européen des Centres d'information entre les cultures environnementales de l'OSCE
EURASHE	Association européenne des institutions dans l'enseignement supérieur
Eurimages	Fonds pour l'aide à la coproduction, à la distribution et à l'exploitation d'œuvres cinématographiques européennes, Conseil
Europass	Cadre unique pour la transparence des qualifications et des compétences en Europe
EUROPOL	Office européen de police
FAL	Fondation Euro-Méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FES	Fondation européenne de la science
FGI	Forum des Nations Unies sur la gouvernance sur l'internet
FMI	Fonds monétaire international
Forum NEC	Forum des conseils nationaux d'éthique de l'UE
GAFI	Groupe d'action financière
GEE	Groupe européen d'éthique dans la science et les nouvelles
GICA	Groupe international sur la coordination de la lutte contre la corruption
GRECO	Groupe d'Etats contre la corruption du Conseil de l'Europe
Groupe Pompidou	Groupe de coopération du Conseil de l'Europe pour lutter contre l'abus et le trafic illicite de stupéfiants
HCCH	Conférence de La Haye sur le droit privé et international
HCDH	Bureau du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
HDIM	Réunion sur la mise en œuvre de la dimension humaine, OSCE
ICE	Initiative centro-européenne
IDEA	Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale
IFE	Institut fédéral électoral du Mexique
IMPACT	Groupe spécial anti-contrefaçon de produits médicaux, Organisation mondiale de la santé
INTERPOL	Organisation internationale de police criminelle
INTI	Programme de financement de l'UE promouvant l'intégration des ressortissants de pays tiers
IRCICA	Centre de recherche sur l'Histoire, l'Art et la Culture islamiques de l'Organisation de la Conférence Islamique
ISESCO	Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture
LAB	Antiblanchiment d'argent
LAB/CFT	Antiblanchiment d'argent/lutte contre le financement du terrorisme
LAP	<i>London Action Plan</i> Plan d'Action de Londres (Forum international des autorités de lutte contre le pourriel)
MINUK	Mission des Nations Unies au Kosovo
MISSCEO	Système d'information mutuelle sur la protection sociale du Conseil de l'Europe
MISSOC	Système d'information mutuelle sur la protection sociale pour l'union européenne, l'Espace économique européen et la Suisse
MONEYVAL	Comité restreint d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux
MoU	Memorandum d'Accord (UE/CdE)
NARIC	Centres nationaux d'information sur la reconnaissance des diplômes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCEEA	Office du Coordinateur des activités économiques et
OCI	Organisation de la Conférence islamique
OEA	Organisation des États américains
OEDT	Observatoire européen des drogues et des toxicomanies,
OIF	Organisation internationale de la "Francophonie"
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OING	Organisations internationales non gouvernementales
OIT	Organisation Internationale du Travail
OLAF	Office européen de lutte anti-fraude, UE
OMD	Organisation mondiale des douanes

OMS	Organisation mondiale de la santé
ONU	Organisation des Nations Unies
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PE	Parlement européen
PEBLDS	Stratégie paneuropéenne pour la diversité biologique et paysagère
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
SAJC	Commission des juges d'Afrique australe
SIPC	Stratégie Internationale de prévention des catastrophes, Nations Unies
SMSI	Sommet mondial des Nations Unies sur la société de l'information
SPT	Sous comité des Nations Unies sur la Prévention de la Torture
SSG	Sous-SG des Nations Unies
TAIEX	Programme d'assistance technique et d'échange d'informations technologies de l'Union Européenne
UA	Union africaine
UE	Union européenne
ULAI	Union des pouvoirs locaux d'Israël
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNODC	Union européenne
VICT	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
	Groupe de spécialistes sur les voies de recours pour les victimes d'infractions, UE